

SAINGHIN EN WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Dossier programme

MAIRIE

S . E . P . T . E . M . B . R . E

M . C . M . L . X . X . X . X .

Telephone

S O M M A I R E

. Présentation de la commune	page 3
0. La cour de la ferme Fauquenoy	page 6
1. Aménagements ponctuels du C.D. 41 (chapelles)	page 9
2. La place de la Gare	page 17
3. Les aménagements des sentiers (4 700m)	page 20
4. L'extension du cimetière	page 34
5. L'aménagement de la rue Gambetta	page 37
6. L'aménagement de la rue du Capitaine L'Heureux	page 40
7. La place du Général De Gaulle	page 43
C.D. 41	
8. Le kiosque à musique	
9. Aménagement des espaces publics de lotissements et extension urbaine	page 52
10. Aménagement de la sortie des écoles (Allende)	page 55
11. Les entrées de ville	page 58
12. La Place de la République	page 60
13. Aménagement des parkings (rue de la Liberté)	page 62
. Récapitulation des dépenses	page 65



AVERTISSEMENT

Ce dossier a été élaboré en collaboration avec Monsieur le Maire de Sainghin-en-Weppes et son équipe municipale. Il a pour objectif d'exposer les problèmes d'aménagement liés à la volonté d'améliorer le cadre de vie, en avançant l'esquisse de propositions de traitement de certains espaces publics.

Ce document est avant tout une base de travail.

Les principales caractéristiques de la commune:

59184 Sainghin-en-Weppes

- population: 5 010 habitants (recensement 82)
- activités: quelques petites industries et artisans sont répartis à travers le territoire communal; les commerces sont situés principalement autour de la place du Général De Gaulle, un second pôle de regroupement commercial s'est développé autour de la place gare; la plus grande partie du territoire est encore voué à l'activité agricole.
- Village-rue qui a connu un développement urbain réalisé sous forme d'ensembles pavillonnaires récents, implantés aux extrémités du tissu traditionnel, Sainghin-en-Weppes apparaît aujourd'hui comme une ville essentiellement résidentielle.
- L'urbanisation s'est développée le long du C.D. 41 et souffre du passage du trafic de transit. La voie de contournement inter-communale à l'étude devrait soulager la ville d'une partie des nuisances liées au trafic de transit.
- La configuration du P.O.S. en cours de révision et l'implantation des nouveaux équipements récemment réalisés marquent la volonté d'un recentrage du tissu autour de la place par la création d'un axe perpendiculaire au C.D.; l'acquisition de l'ancien bâtiment paroissial s'inscrit dans cette logique et offre des potentialités d'aménagement urbain importantes pour la commune.

L'objectif de l'étude:

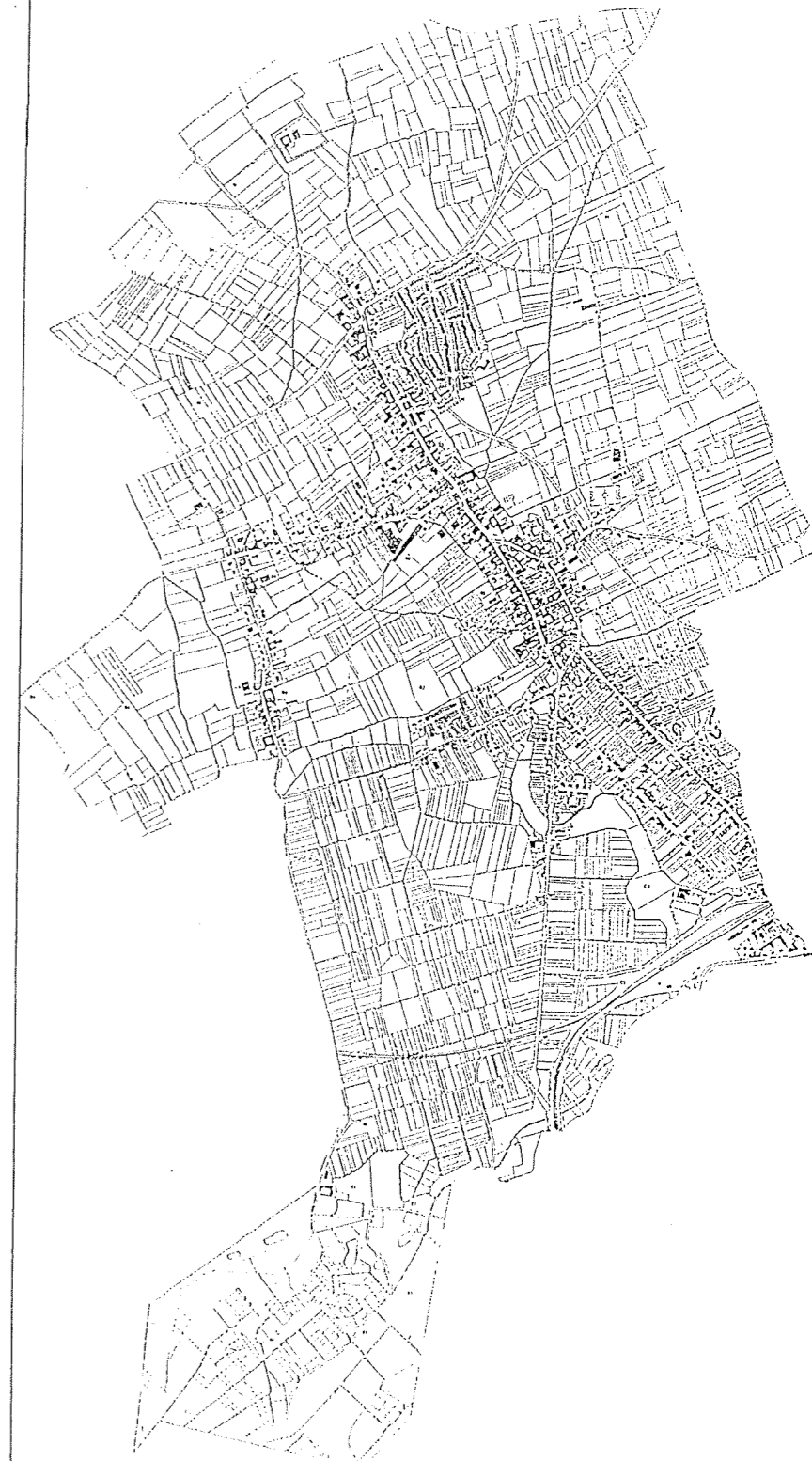
L'équipe constituée par les cabinets C. WOJCIECHOWSKI, Architecte et O. GUERRIER, Paysagiste ont pour mission, dans le cadre de l'amélioration de l'environnement, à partir d'un diagnostic sur la situation actuelle de proposer différentes actions, de les répertorier, les présenter et les chiffrer pour permettre à la commune d'établir un programme d'aménagement en fonction de ses priorités.

Les principaux points de l'étude:

0. La cour de la ferme Fauquenoy
1. Aménagements ponctuels du C.D. 41 (chapelles)
2. La place de la Gare
3. Les aménagements des sentiers
4. L'extension du cimetière
5. L'aménagement de la rue Gambetta
6. L'aménagement de la rue du Capitaine L'Heureux
7. La place du Général De Gaulle
8. Le kiosque à musique
9. Aménagement des espaces publics et extension urbaine
10. Aménagement de la sortie des écoles
11. Les entrées de ville
12. La Place de la République
13. Le traitement des parkings

SAINGHIN EN WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

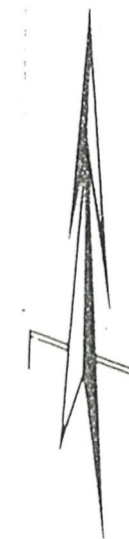




SAINGHIN EN WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

PLAN DE SITUATION



URBANISATION RECENTE



DEPARTEMENT DU NORD
Canton de La Bassée

SAINGHIN EN WEPPE

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

PAYSAGE ET URBANISATION

4

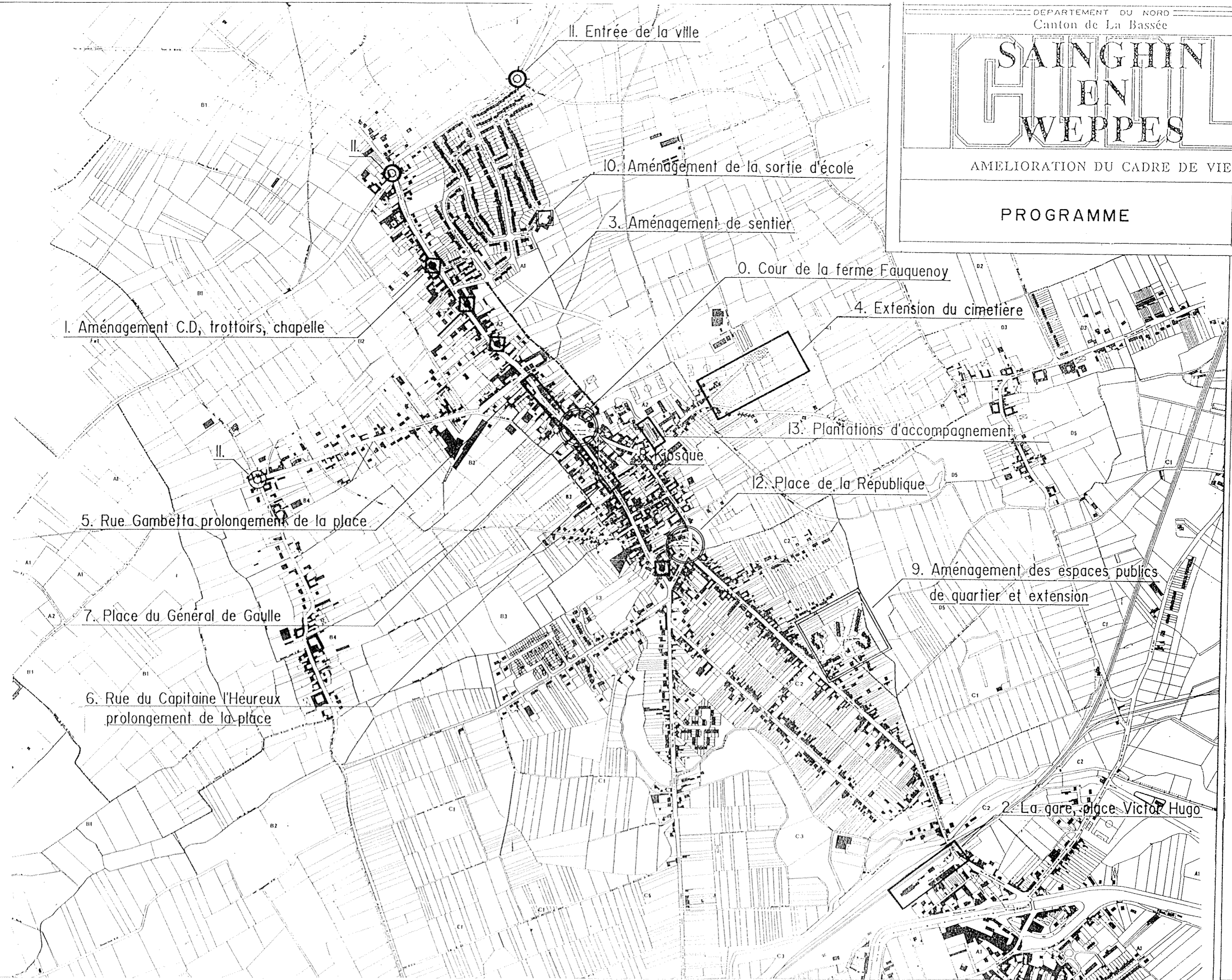
Le paysage et l'urbanisation

Situé à la limite du Mélandois et de la plaine de la Lys, on peut distinguer 3 types de paysages:

- le paysage agricole, région de bocage ou quelques fermes isolées présentent leurs bâtiments serrés autour d'une vaste cour centrale.
- le village-rue, urbanisation liée à l'activité du colportage fort développé dans ce secteur, a marqué le paysage de la commune. Petites industries, petits commerces, fermes et habitat dense alternent le long du Chemin départemental suivant une grande orientation nord-ouest et sud-est. Un noyau d'urbanisation plus dense s'est développé surtout entre les places du Général De Gaulle et de la République.
- l'urbanisation récente, développée suivant 2 modèles.
 - Une urbanisation au coup par coup a comblé petit à petit les dents creuses suivant les axes principaux et a renforcé quelques hameaux isolés pour finir par les relier au village-rue.
 - Des opérations groupées relevant de la logique pavillonnaire implantées en marge du tissu traditionnel n'ont pas contribué au renforcement du noyau central.

Les documents d'urbanisme mis en place ainsi que les réalisations communales les plus récentes concourent à recentrer les équipements et l'urbanisation.

Le maillage important de chemins pédestres, sentiers et venelles au travers de l'ensemble du territoire est une caractéristique qui a favorisé et entretient encore une certaine facilité de relation au travers de cette urbanisation très linéaire.



LA COUR DE LA FERME FAUQUENOY

Espace charnière en centre ville, il relie la place de la mairie aux équipements sportifs.

C'est un lieu d'animation important :

- le corps de ferme a été réaménagé aux fins d'y installer la salle communale (salle des fêtes, de réunion, ..).

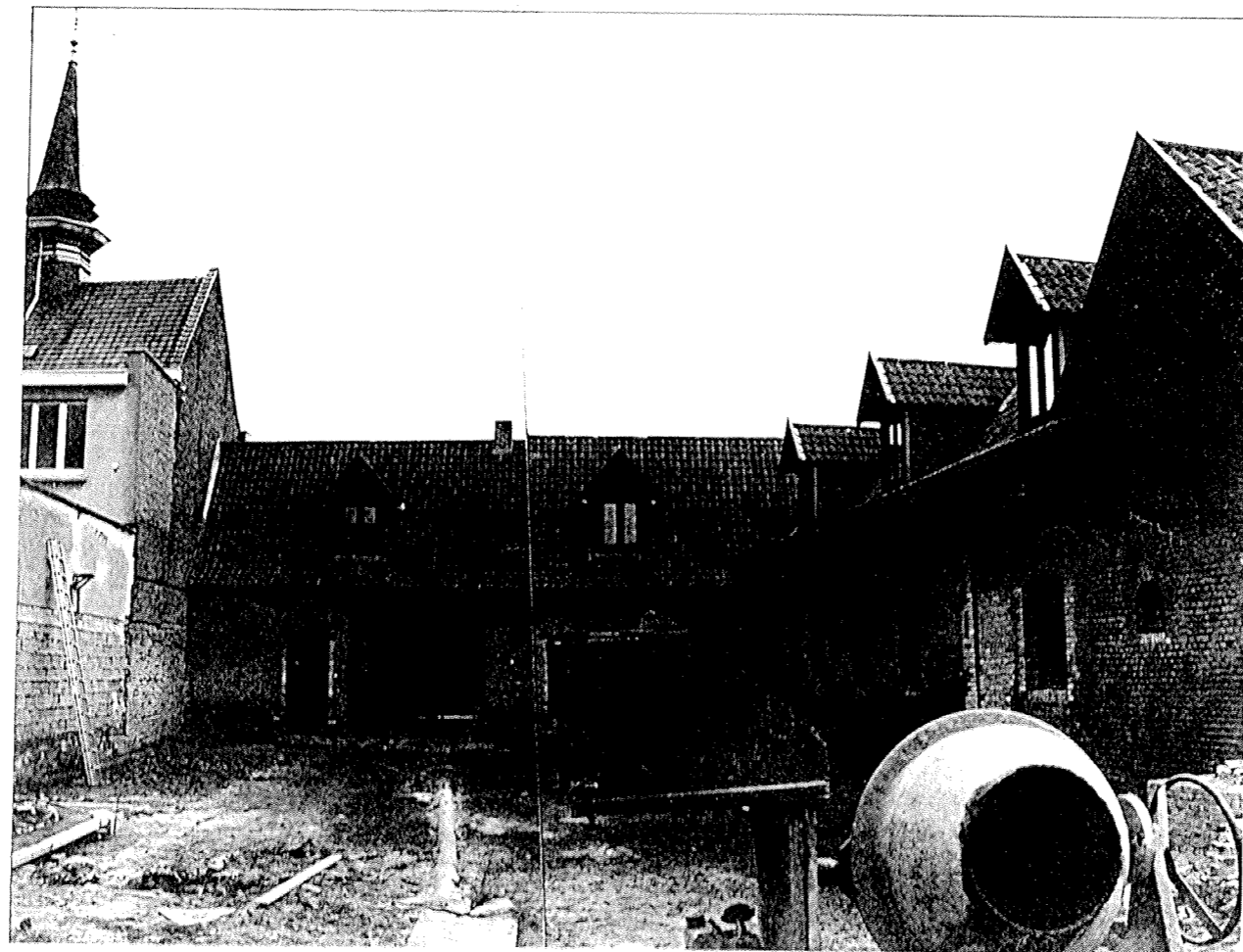
- la cantine scolaire s'ouvre sur la cour au travers d'une verrière.

Le principe d'aménagement consiste à minéraliser (pavage, béton lavé, sable stabilisé) la cour proprement dite en jouant sur la dénivellation existante pour créer un effet "amphithéâtre".

Deux grandes jardinières de briques offrent aux végétaux suffisamment de place pour se développer, et adoucir les lignes.

La salle communale s'ouvre-sur toute une aile-sur un jardin, engazonné et planté.

Une transparence de la cour est assurée au travers de grilles en fer forgé, qui permettent, une fois fermées, d'assurer la sécurité des bâtiments.



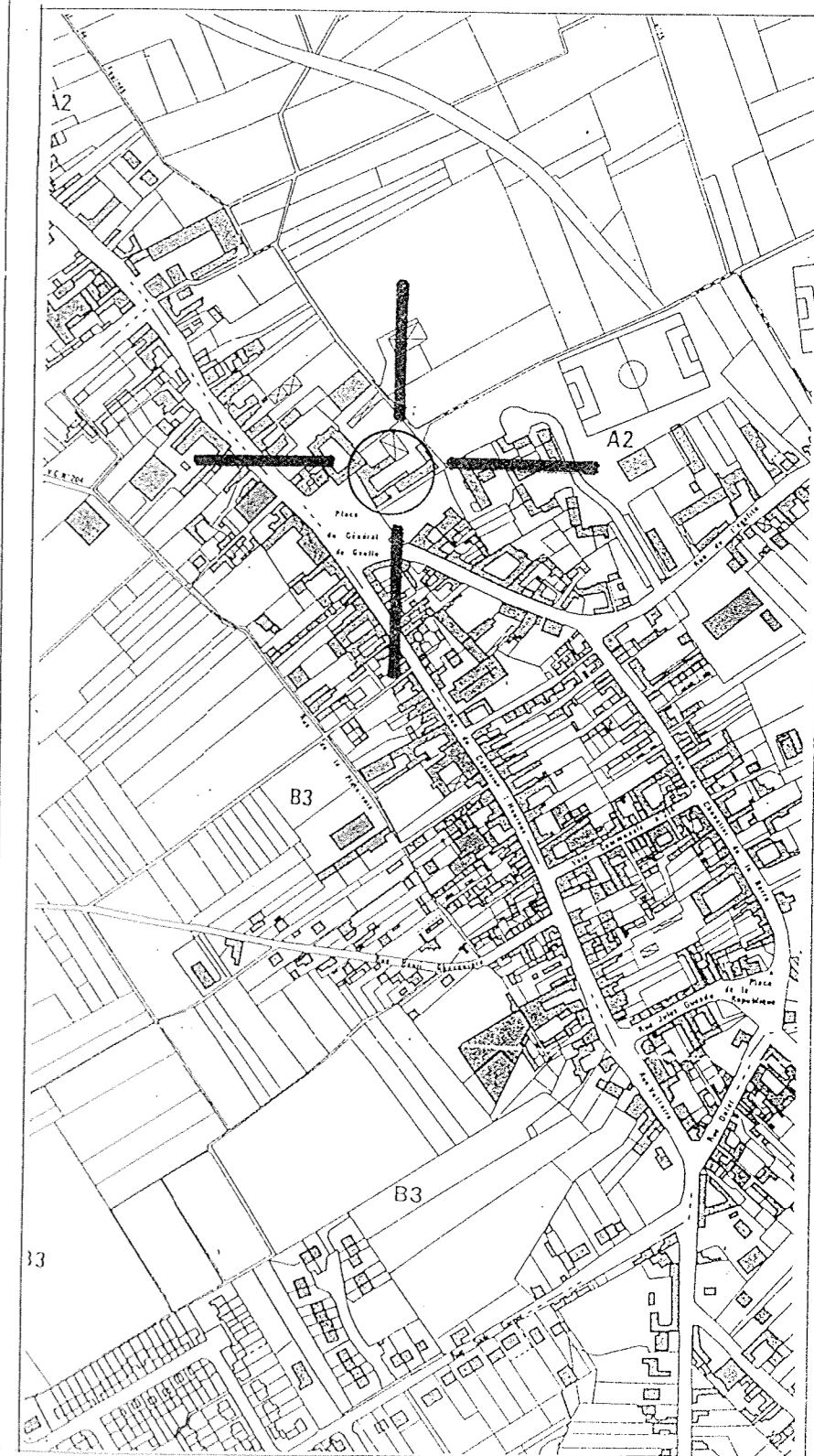
DEPARTEMENT DU NORD
Canton de La Bassée

SAINGHIN
EN
WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

LA COUR DE LA FERME
FAUQUENOY

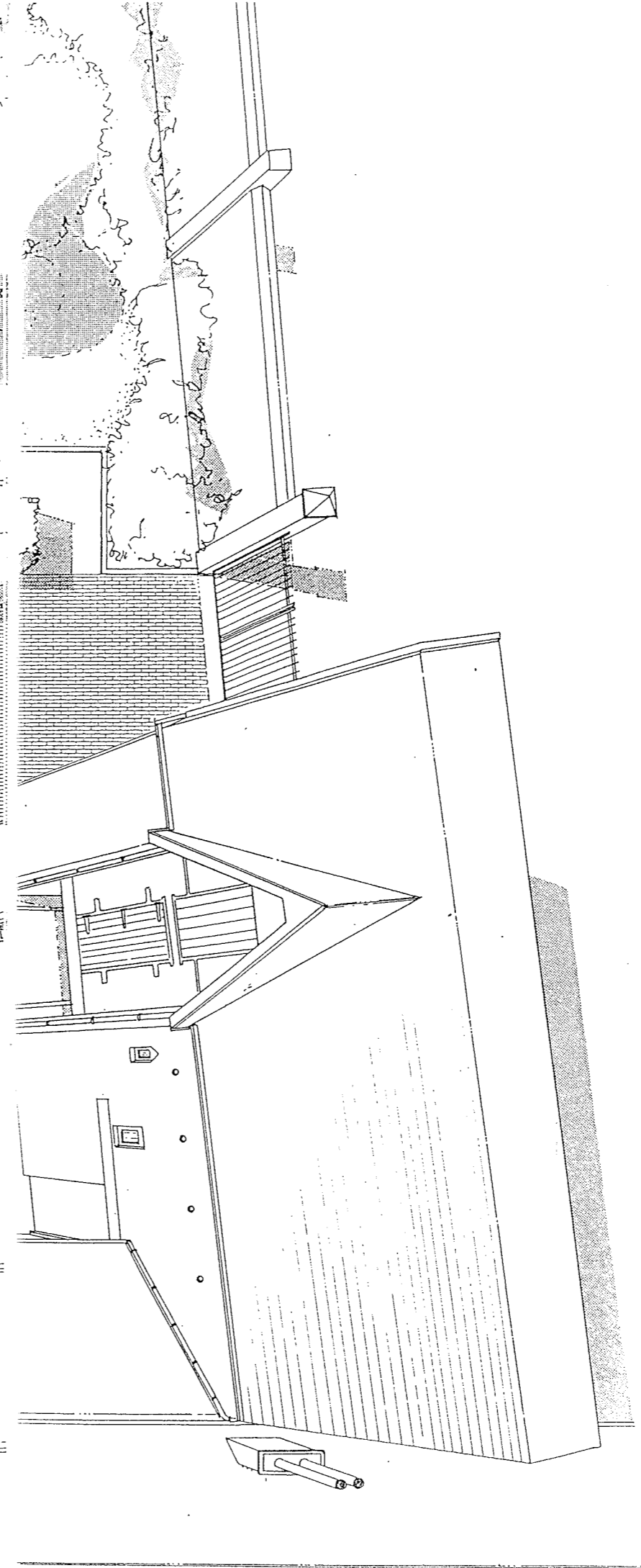
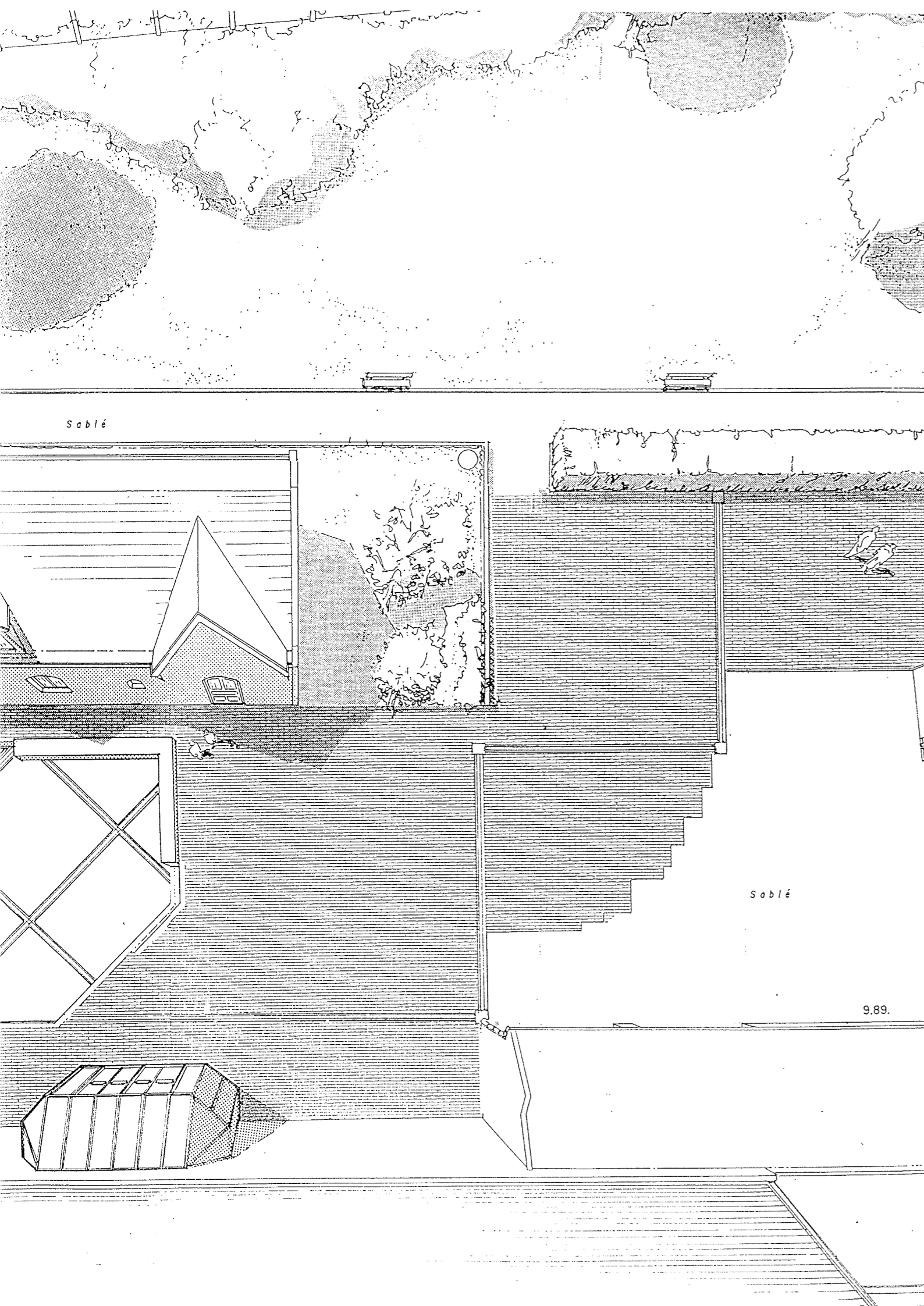
6





Sablé

Sablé



9.89.

LA COUR DE LA FERME
FAUQUENOY

DESIGNATION DES TRAVAUX	QTES	P.U	TOTAL
1) Terrassements pour mise à niveau du fond de forme aux côtes du projet, y compris apport de remblais, réglage et compactage	250 m3	78.00	19 500.00
2) Pavage : fourniture et mise en oeuvre de schistes TV sur 0.15 m, ternaire sur 0.10 m, sable stabilisé sur 0.05 m, briques béton 20 x 10 x 6	215 m2	275.00	59 125.00
3) Pavage chaussée : fourniture et mise en oeuvre de ternaire sur 0.25 m, sable stabilisé sur 0.05 m, briques béton 20 x 10 x 6	132 m2	290.00	38 280.00
4) Borduration : fourniture et pose de briques de béton à chant pour création de bordures	51.20 ml	85.00	4 352.00
5) Création de surface stabilisée : fourniture et mise en oeuvre de grave sur 0.20 m, sable de Marquise stabilisé sur 0.05 m	155 m2	71.00	11 005.00
6) Création de frises en pavés béton (l = 0.20 m) fourniture et mise en oeuvre de briques béton sur lit de mortier	81 ml	118.00	9 558.00
7) Fourniture et mise en oeuvre de briques béton sur lit de mortier pour création de caniveaux (l = 0.50 m)	50 ml	258.00	12 900.00
8) Construction d'escalier en maçonneries de briques	12.50 ml	751.00	9 387.50
9) Construction de muret banquettes en maçonneries de briques H = 0.55 m - l = 0.45 m	14 ml	1 620.00	22 680.00
10) Modelage paysager du jardin	620 m2	4.80	2 976.00
11) Fourniture et mise en oeuvre de terre végétale	40 m3	120.00	4 800.00
12) Mise en oeuvre de terre végétale fournie par le maître d'ouvrage	35 m3	70.00	2 450.00
13) Construction de muret de jardinière en briques hauteur : 0,60 x 0,22	34 ml	835.00	28 390.00
14) Dépose et repose de fourreau électrique	11 ml	70.00	770.00

15) Démontage de regard 50 x 50	2 u	105.00	210.00
16) Dépose de pvc 0 150 et fourniture et pose de PVC 0 100	8 ml	142.00	1 136.00
17) Pose de PVC 0 150	8 ml	160.00	1 280.00
18) Mise à niveau de regard existant	7 u	420.00	2 940.00
19) Dépose et repose de marche en briques	3 u	751.00	2 253.00
20) Obturation d'une voute en briques	1 u	600.00	600.00
21) Protection des tubes PVC pour enrobage de la conduite en béton	49.50 ml	315.00	15 592.50
22) Fourniture et pose de fonte 50x50	3 u	465.00	1 395.00
23) Fourniture et pose de fonte 30x30	4 u	320.00	1 280.00
TOTAL HORS TAXES.....			252 860.00
T.V.A 18.60 %.....			47 031.96
TOTAL T.T.C.....			299 891.96

Aménagement du Centre Ville
Réalisation d'un dallage en béton lavé

Confection de dallage en béton de gravillons coulé en place et lavé y compris treillis soudé et fondation

m2	188,75	x	280,00	=	52 850,00
TOTAL H.T.					52 850,00
T.V.A. 18,60 %					9 830,10
TOTAL T.T.C.					<u>62 680,10</u>



Les aménagements ponctuels du C.D. 41:
les chapelles

Le CD 41 qui traverse de part en part la ville, s'il fut un facteur de développement de la ville pendant toute une période, maintient aujourd'hui les nuisances liées au trafic.

Les aménagements proposés tentent, d'une part de marquer l'automobiliste qui traverse la commune et l'amener à ralentir, et, d'autre part, améliorer ponctuellement l'espace public utilisé par les habitants.

Les chapelles sont des éléments pittoresques du paysage qui passent inaperçus dans l'état actuel des choses. Revaloriser un patrimoine et contribuer à faire ralentir la circulation automobile pour favoriser le piéton, tel est le sens des aménagements proposés.

De plus, les aménagements de sol au droit des chapelles doivent apparaître comme des mesures incitatives auprès des propriétaires de ces constructions pour les amener à entretenir ce patrimoine.

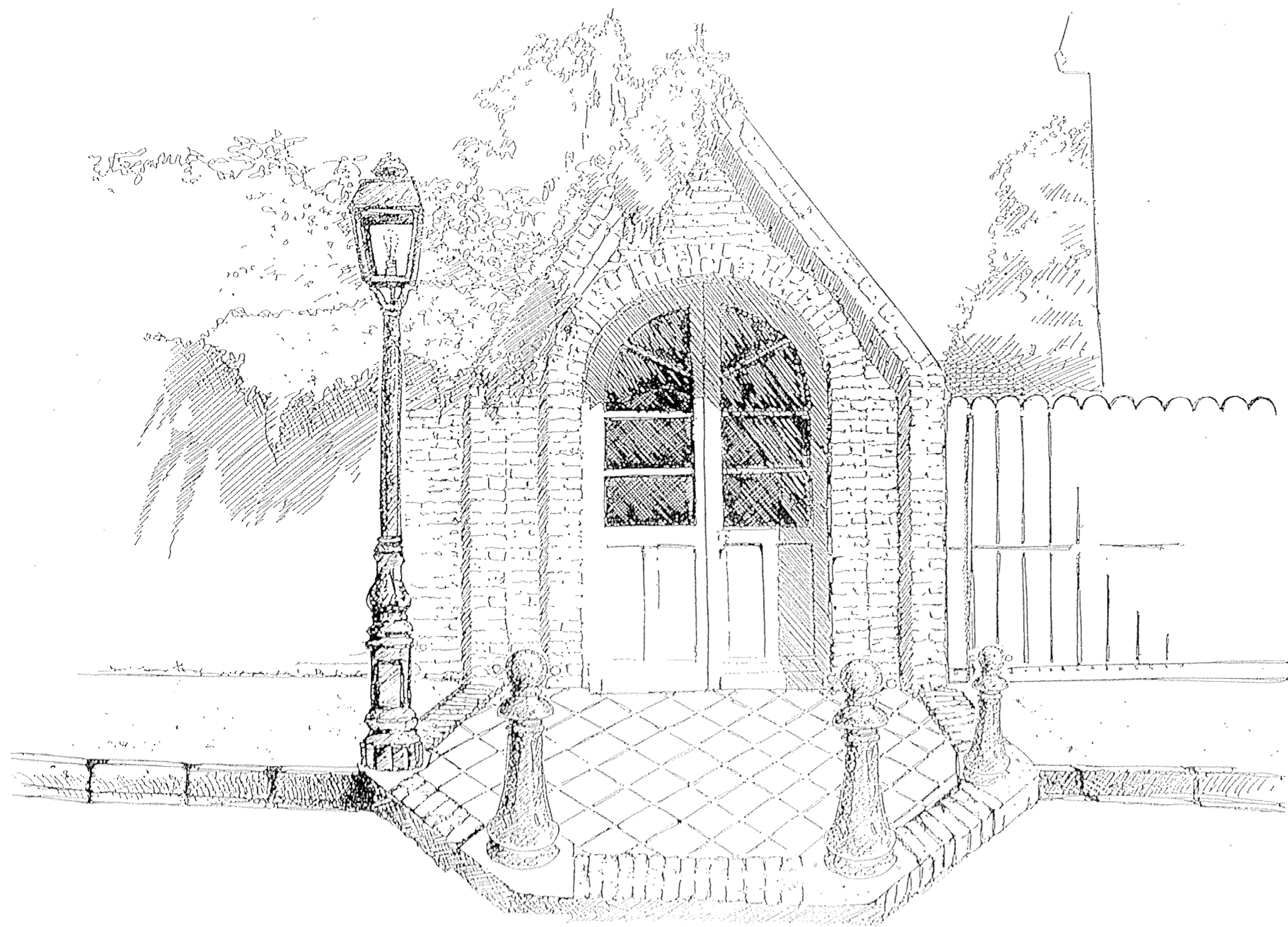
Les aménagements au droit de chaque bâtiment ont été estimés forfaitairement à la somme de 25 000 F H.T.. Ce prix comprend la fourniture et la pose de pavage, d'un éclairage public, de bornes en fonte et chaînes...

SAINGHIN EN WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

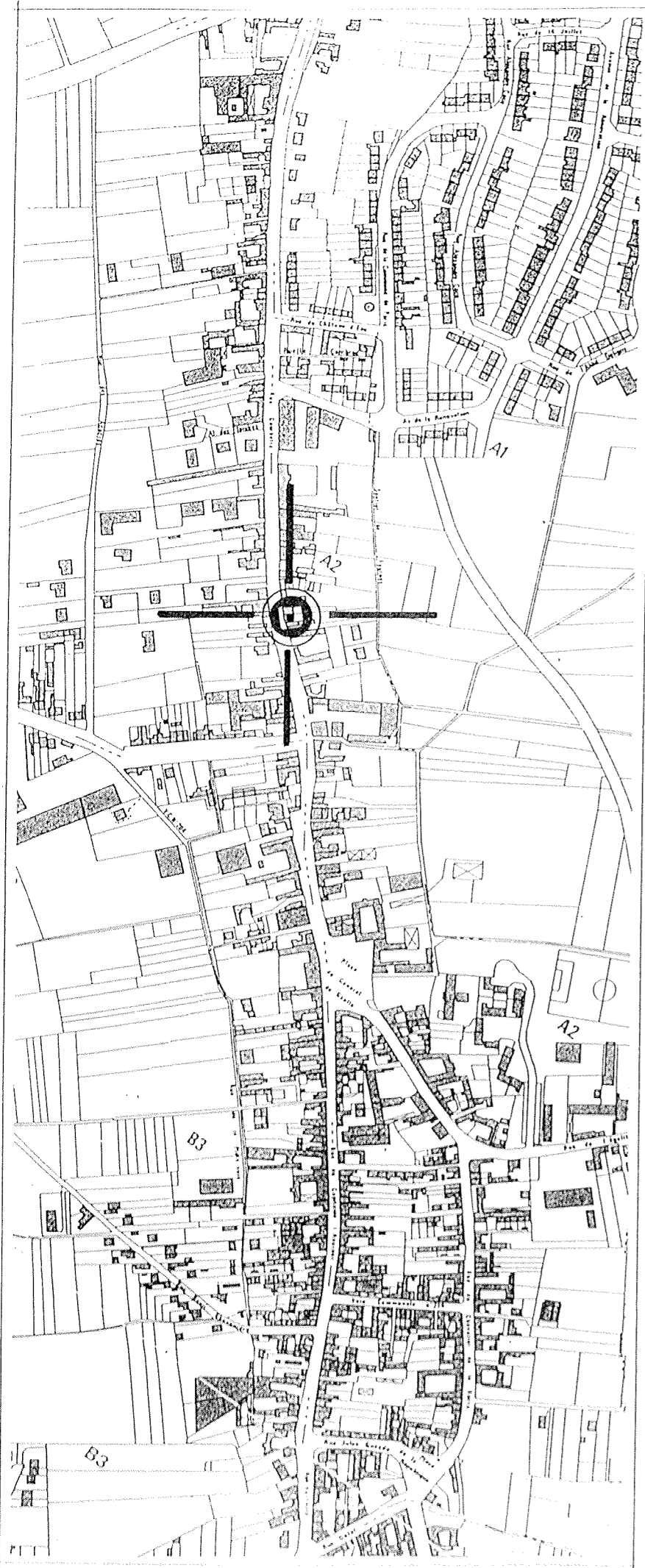
AMENAGEMENTS PONCTUELS
DU C.D. 41 (chapelles)





Aménagements ponctuels du C.D. 41 (chapelles)





DEPARTEMENT DU NORD
Canton de La Bassée

SAINGHIN EN WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

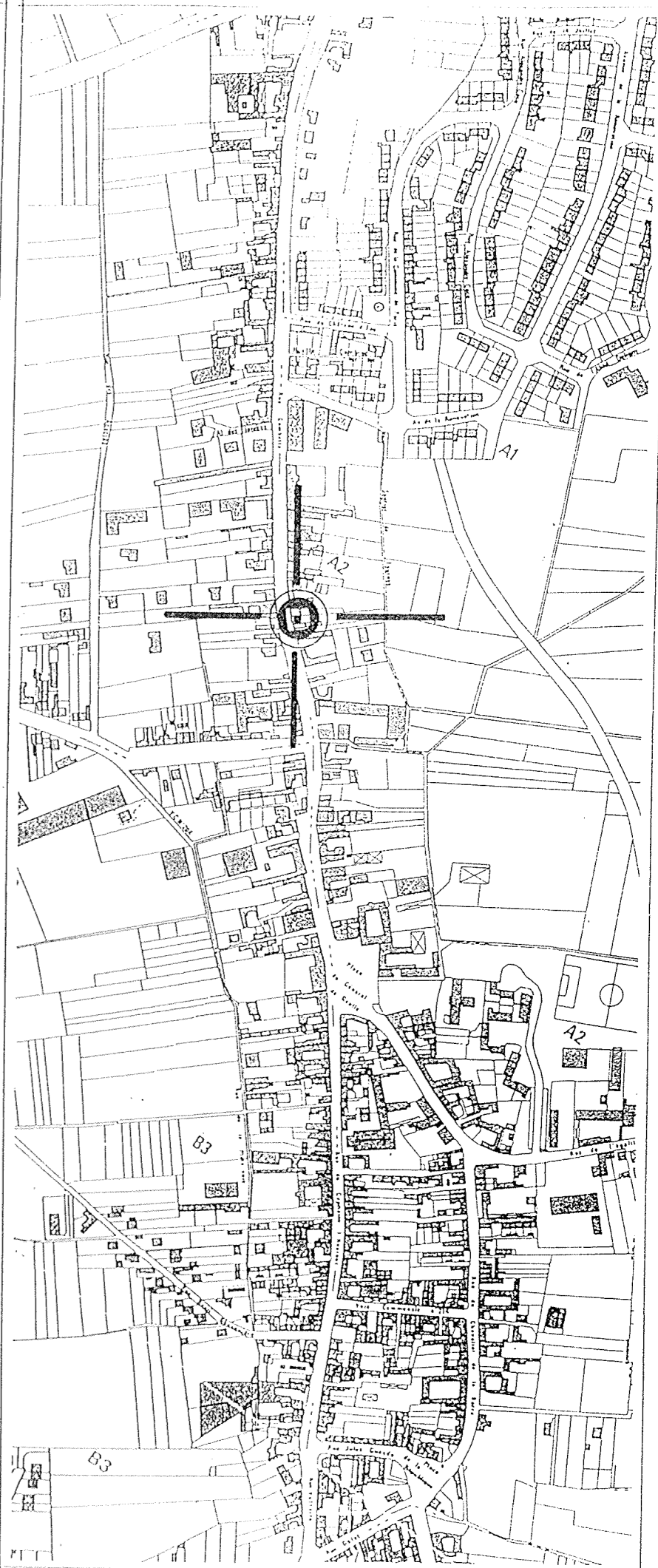
AMENAGEMENTS PONCTUELS
DU C.D. 41 (chapelles)

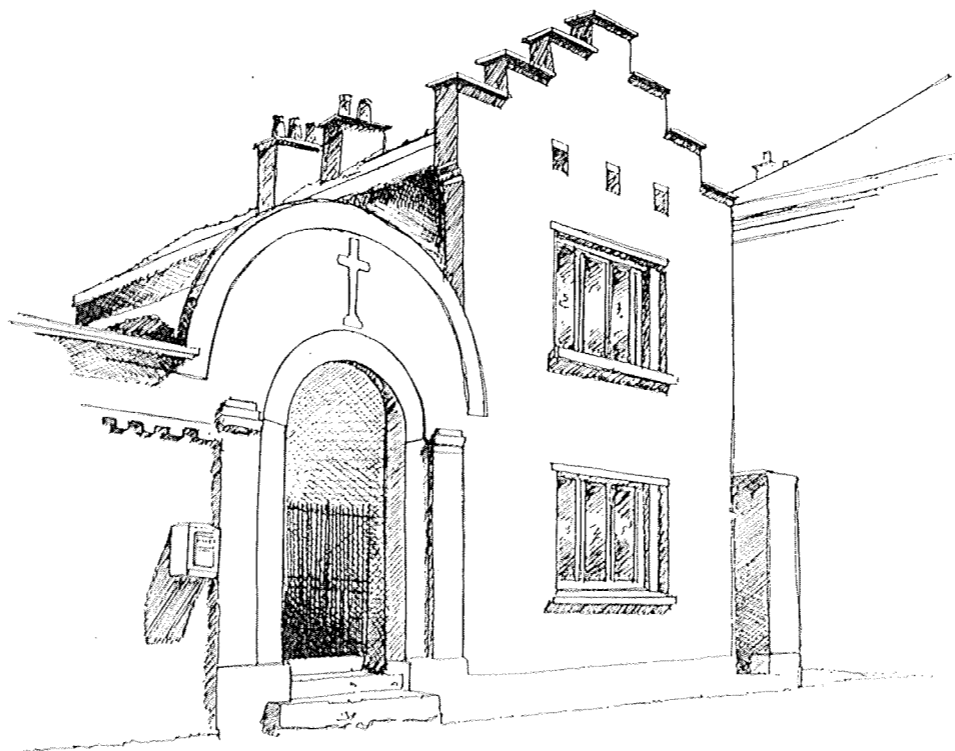
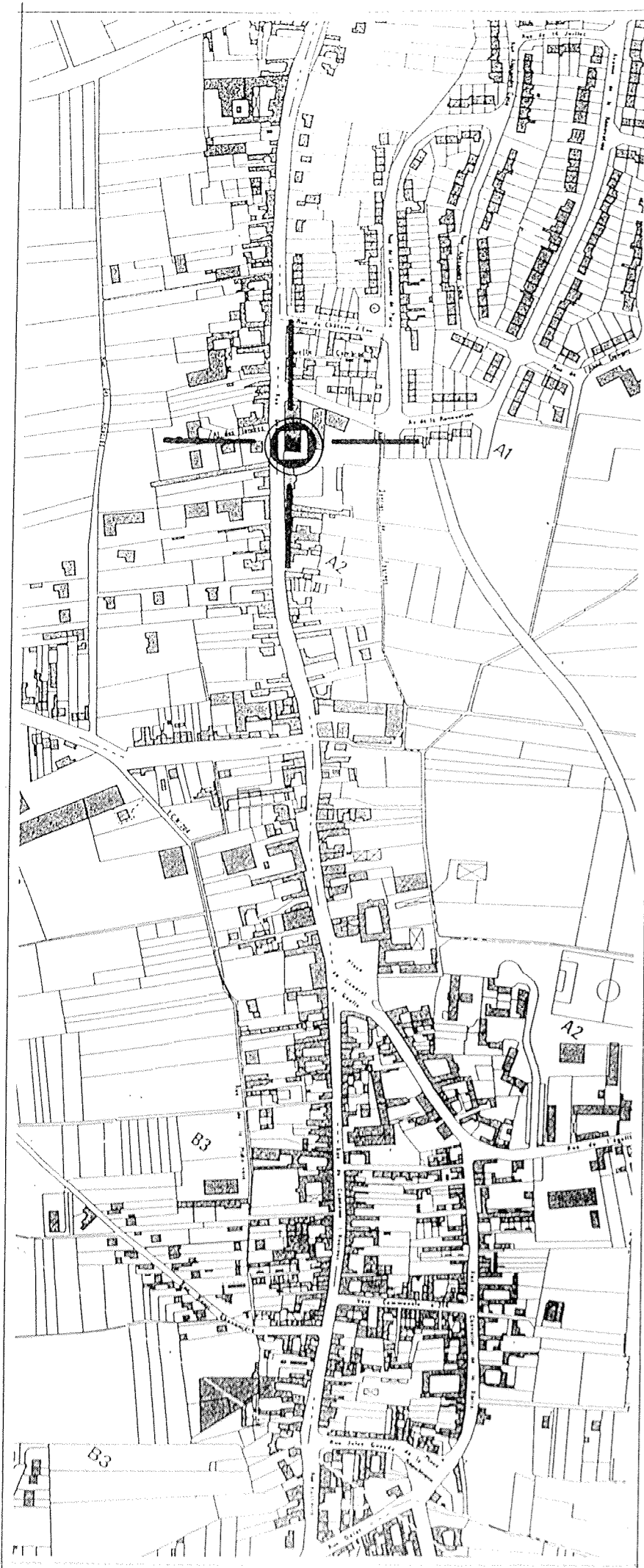
11





Aménagements ponctuels du C.D. 41 (chapelles)





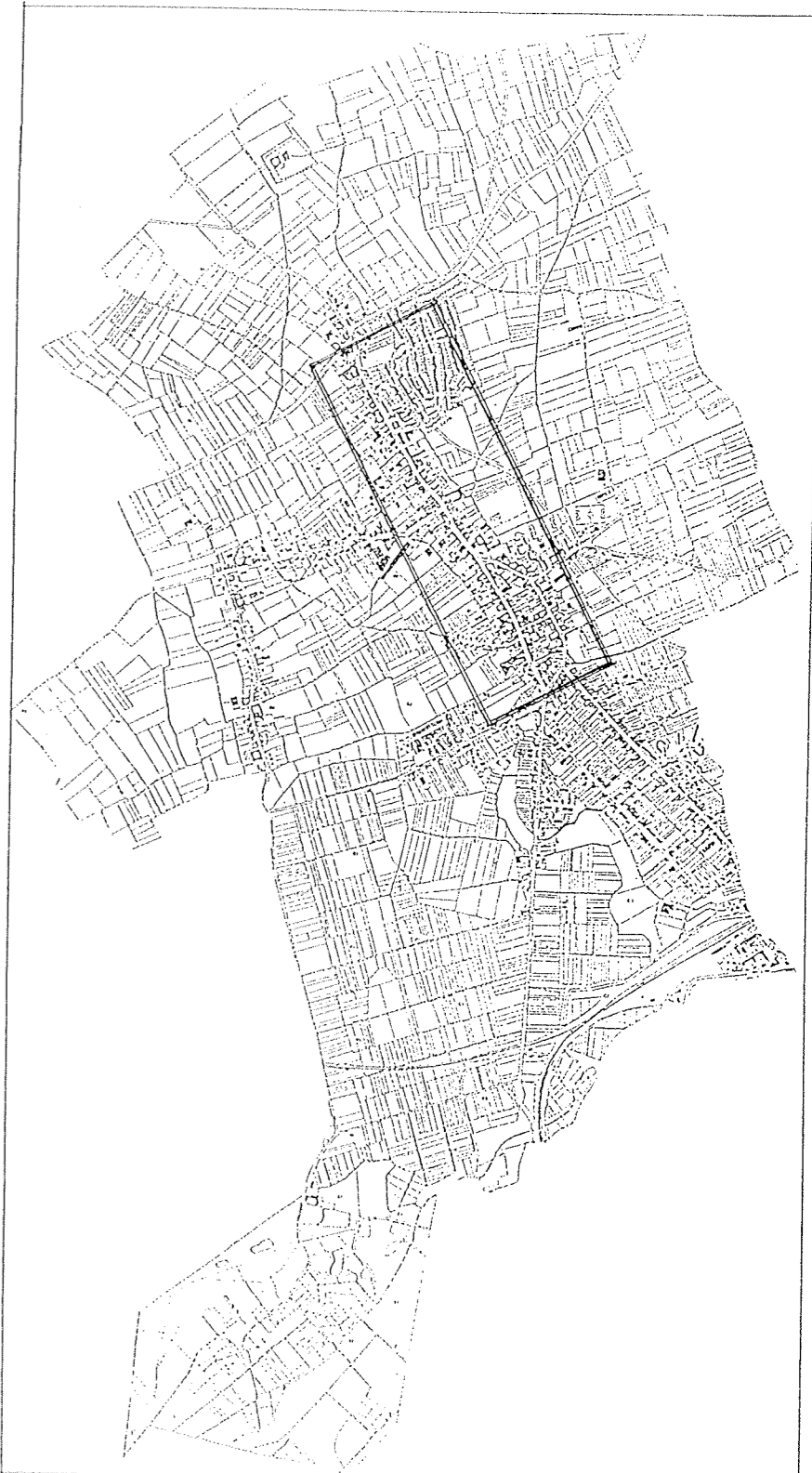
DEPARTEMENT DU NORD
Canton de La Bassée

SAINGHIN EN WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

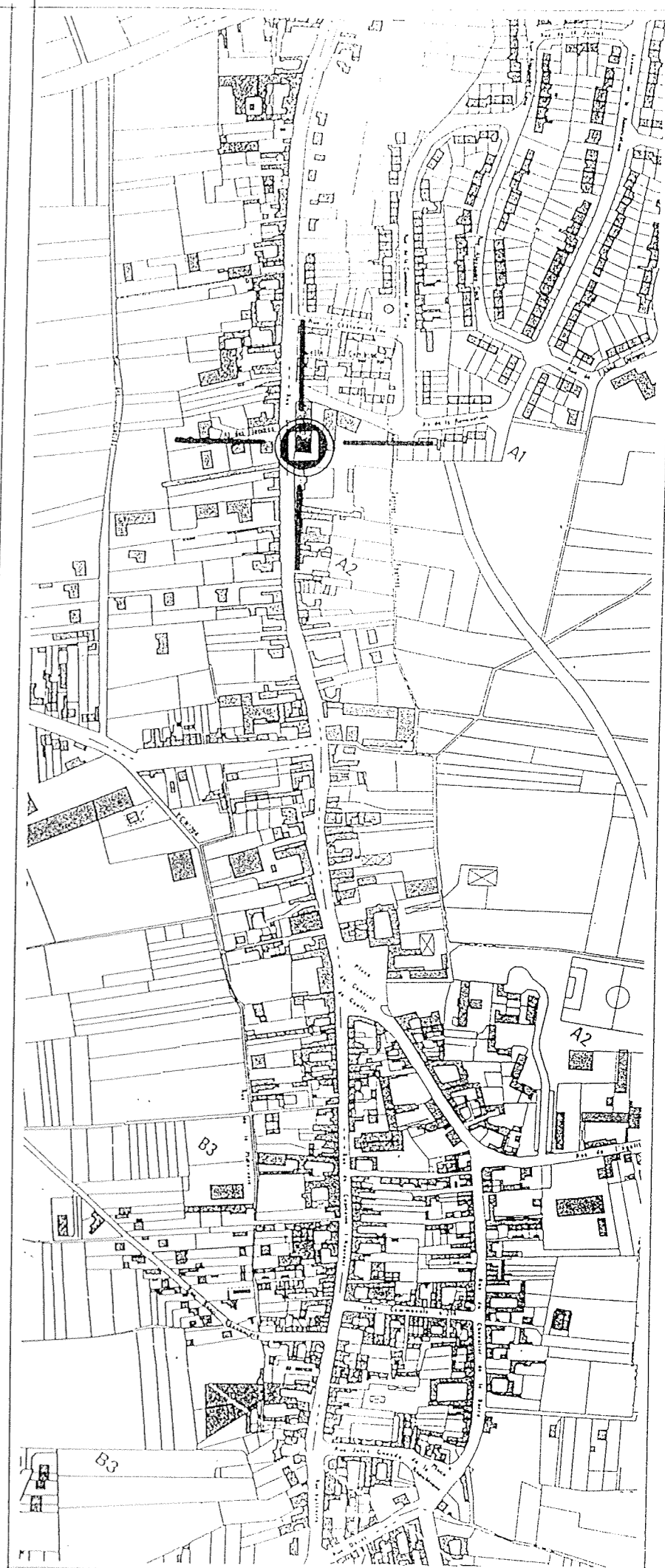
AMENAGEMENTS PONCTUELS
DU C.D. 41 (chapelles)

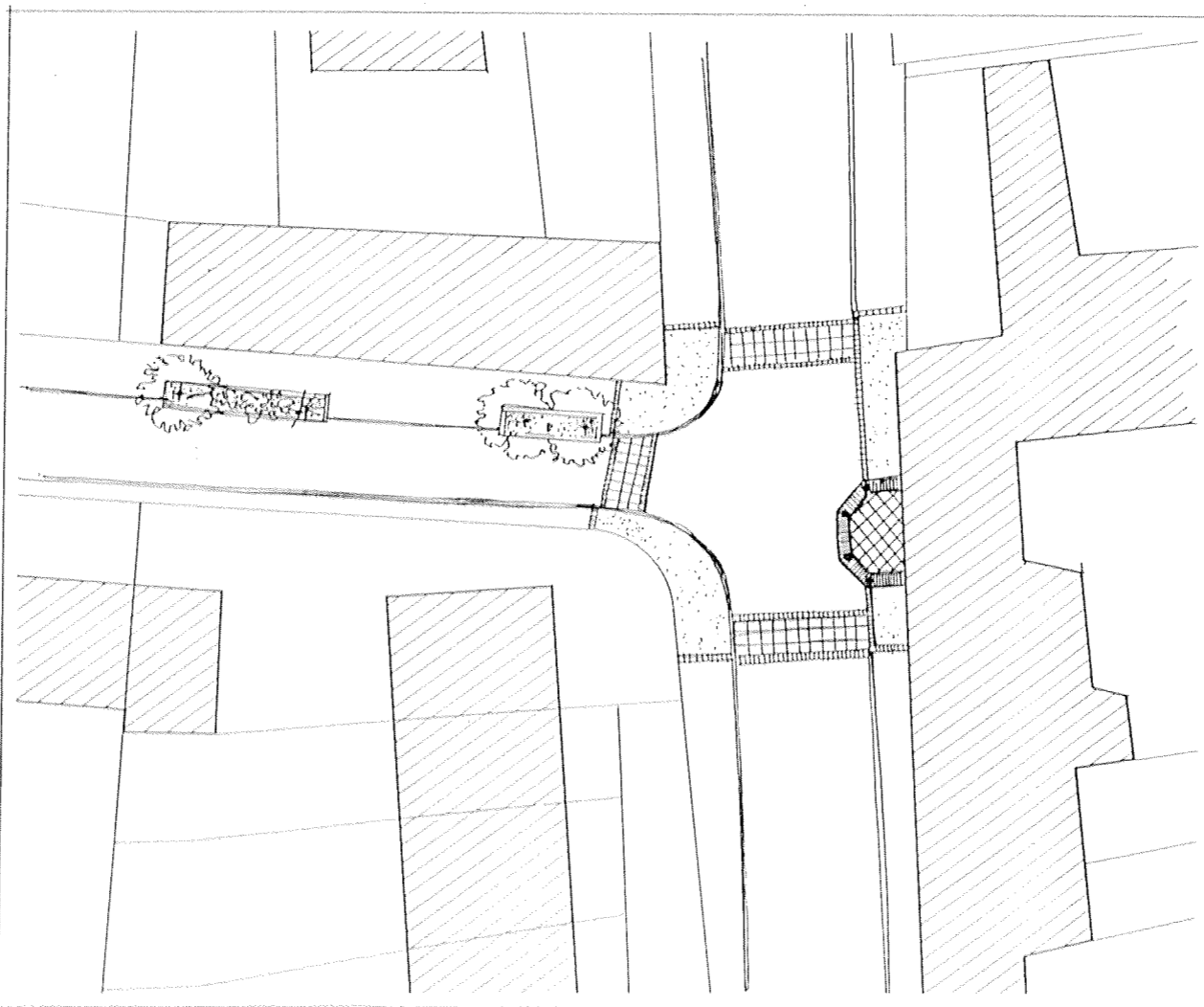
13





Aménagements ponctuels du C.D. 41 (chapelles)





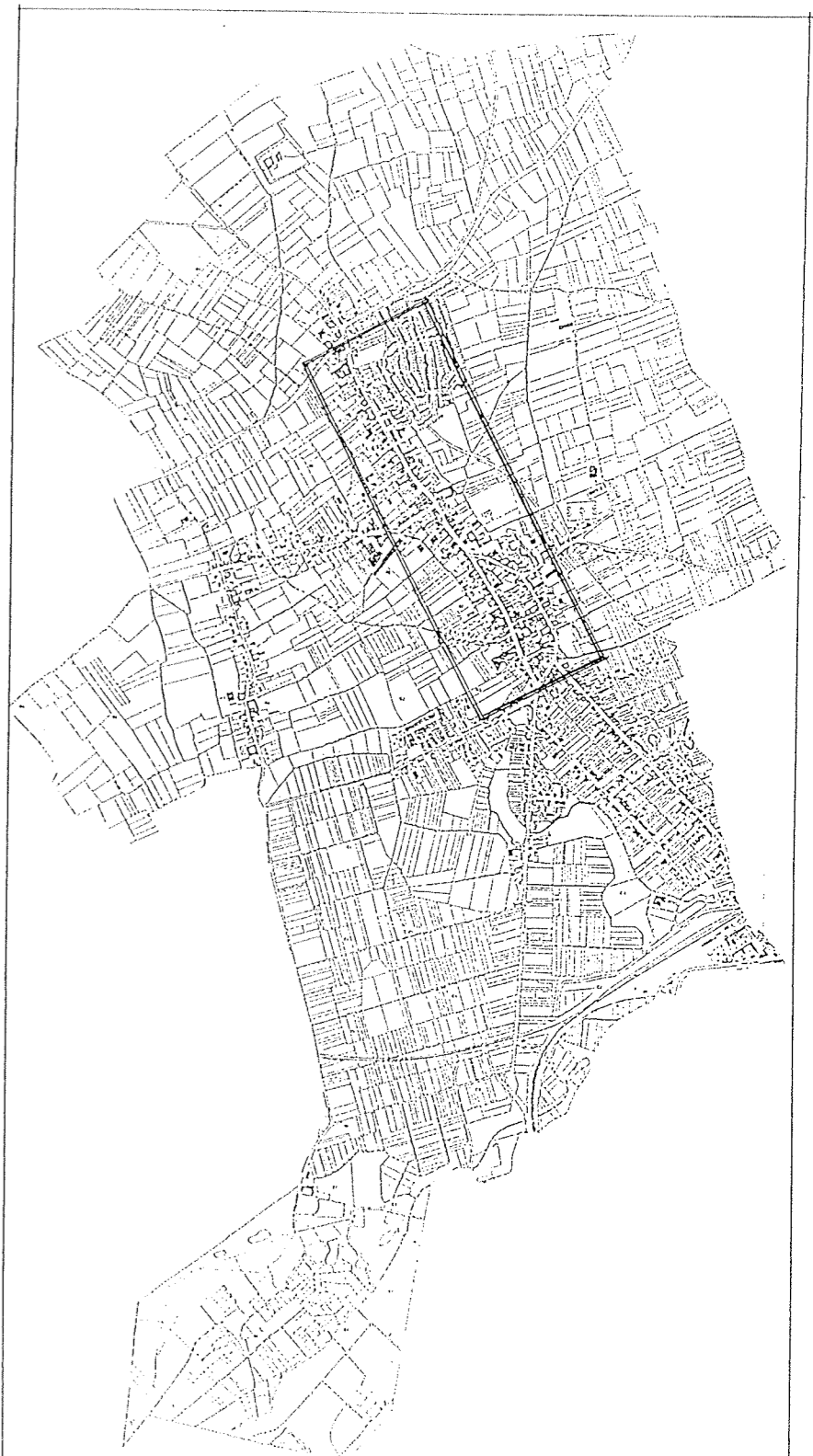
DEPARTEMENT DU NORD
Canton de La Bassée

SAINGHIN EN WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

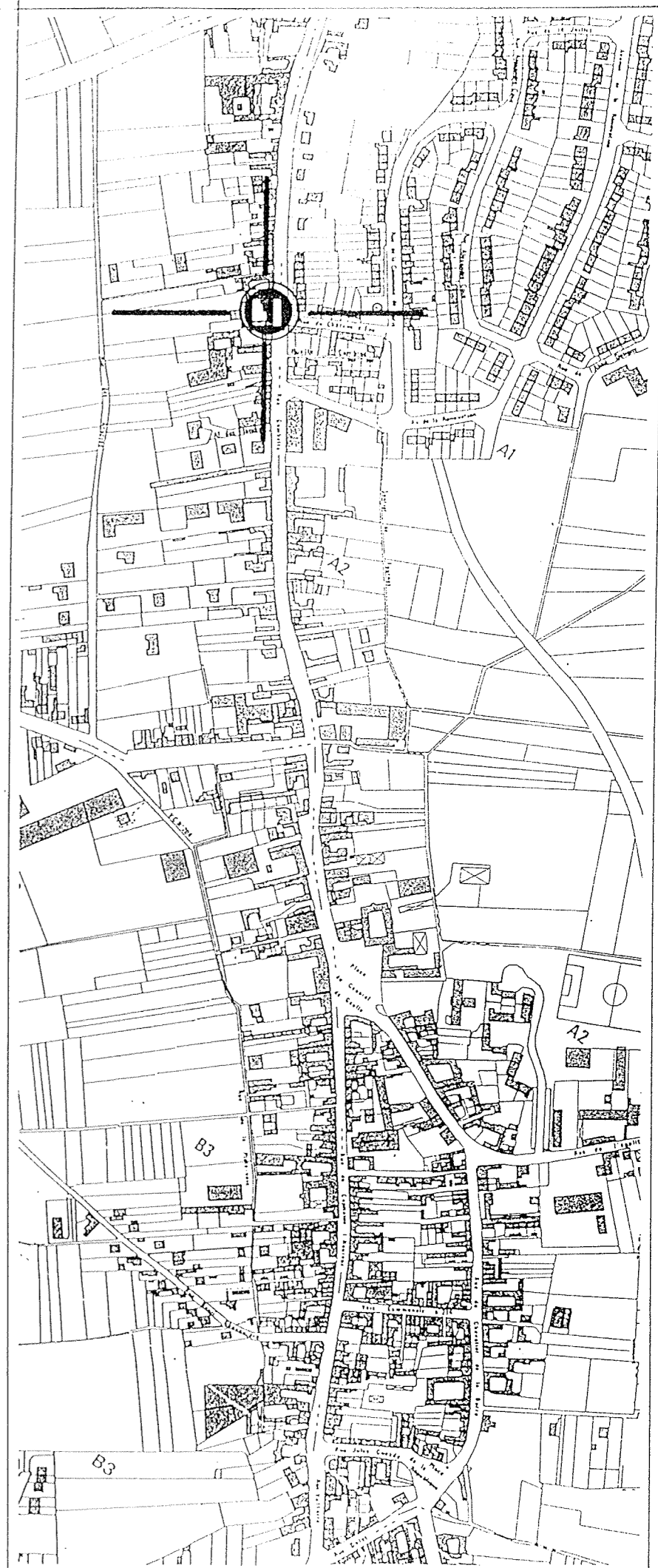
AMENAGEMENTS PONCTUELS
DU C.D. 41 (chapelles)

15





Aménagements ponctuels du C.D. 41 (chapelles)



PLACE DE LA GARE

Actuellement propriété de la SNCF, c'est cependant un lieu très important, puisque c'est le premier contact qu'a le visiteur avec la ville.

C'est aussi l'entrée de Sainghin, en venant de Don.

Les espaces réservés au stationnement automobile sont redessinés de façon à :

- dégager d'avantage de places qu'aujourd'hui
- permettre la plantation d'arbres de hautes tiges.

Le parvis pavé devant la cour est élargi, et facilite le flux de voyageurs aux heures de pointe.

Une plantation dense de hautes tiges bloque les vues vers les bâtiments techniques (quais) et réduisent les proportions fuyantes de la place.

Jardin et maison du garde-barrière sont isolés par une haie végétale taillée, qui double une clôture inesthétique.

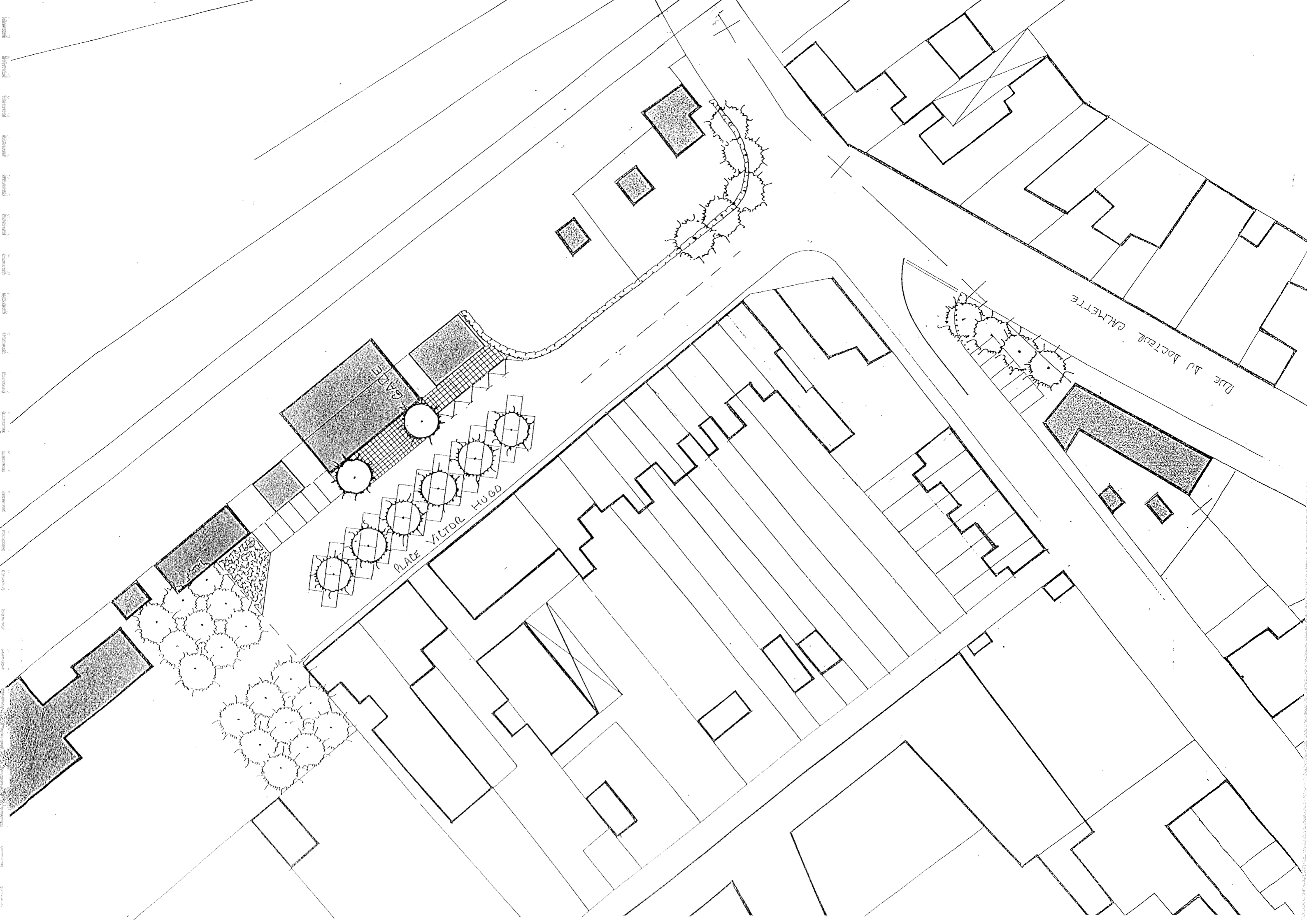


AMELIORATION DU CADRE DE VIE

LA PLACE DE LA GARE

17





ELI
SANT

PLACE VICTOR HUGO

RUE AU DOCTEUR CALMETTE

PLACE DE LA GARE

Prix n°	Désignation des ouvrages	Quantité	P.U.	Total
1	Terrassements, évacuation des déblais en décharge	800 m ³	50	40 000
2	Reprise des réseaux divers		PM	
3	Pavage sur fondation légère du parvis et trottoir	180 m ³	350	63 000
4	Enrobé, y compris fondations et bordurations	1000 m ²	150	150 000
5	Entourage d'arbres	36 u	1000	36 000
6	Fourniture et plantation d'arbres hautes tiges, y compris creusement de la fosse, apport de terre végétale, tuteurage et garantie de reprise	36 u	1500	54 000
7	Fourniture et plantation d'une haie, y compris garantie de reprise	100 ml	120	12 000
8	Fourniture et plantation d'arbustes, y compris garantie de reprise	70 m ²	120	8 400

MONTANT DES TRAVAUX : 363 400 F

HONORAIRES ET DIVERS 10% : 36 400 F

TOTAL H.T. : 399 740 F

TVA 18,6% : 74 351,64 F

TOTAL TTC : 474 091,64 F

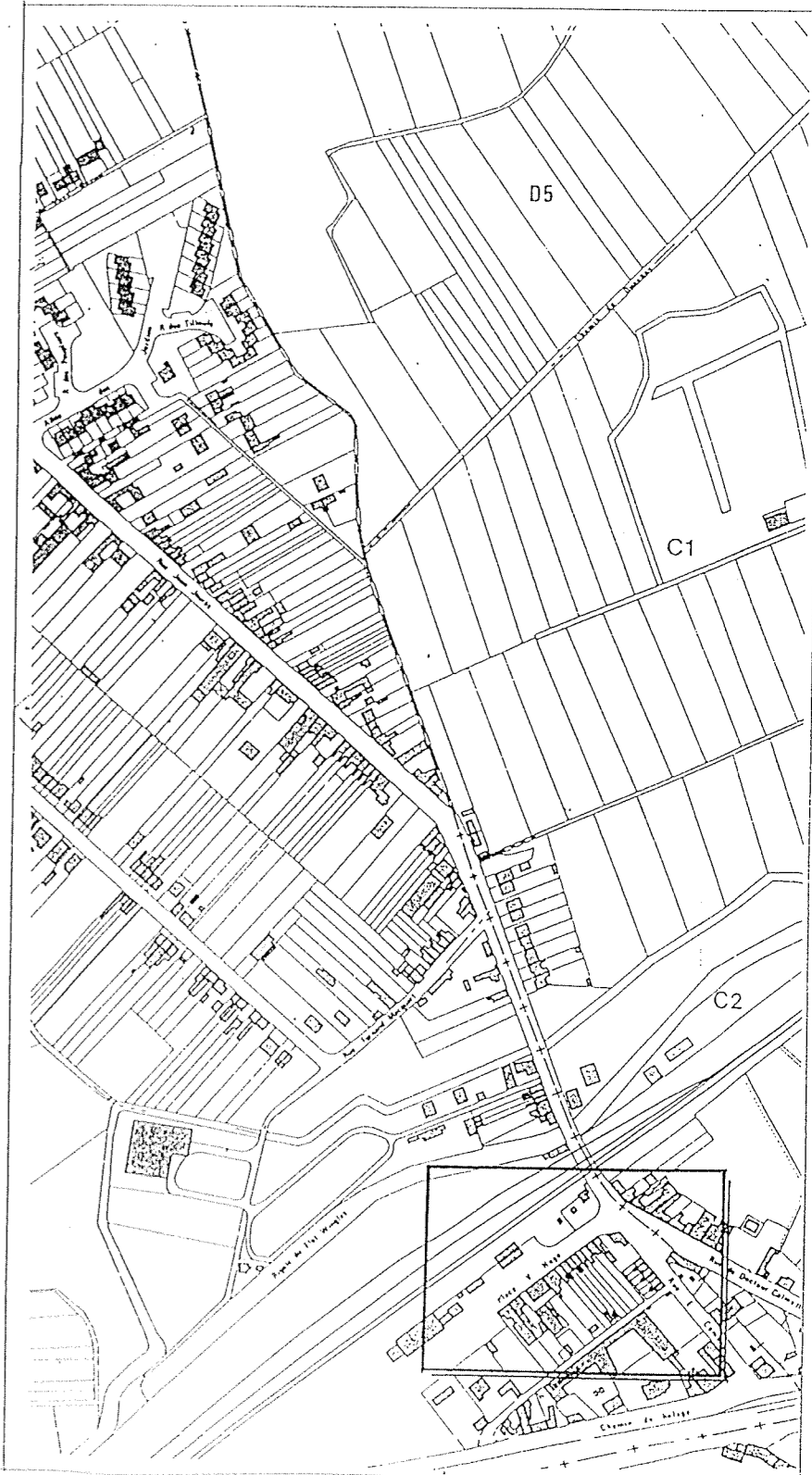


AMELIORATION DU CADRE DE VIE

LA PLACE DE LA GARE

PLAN N°

19

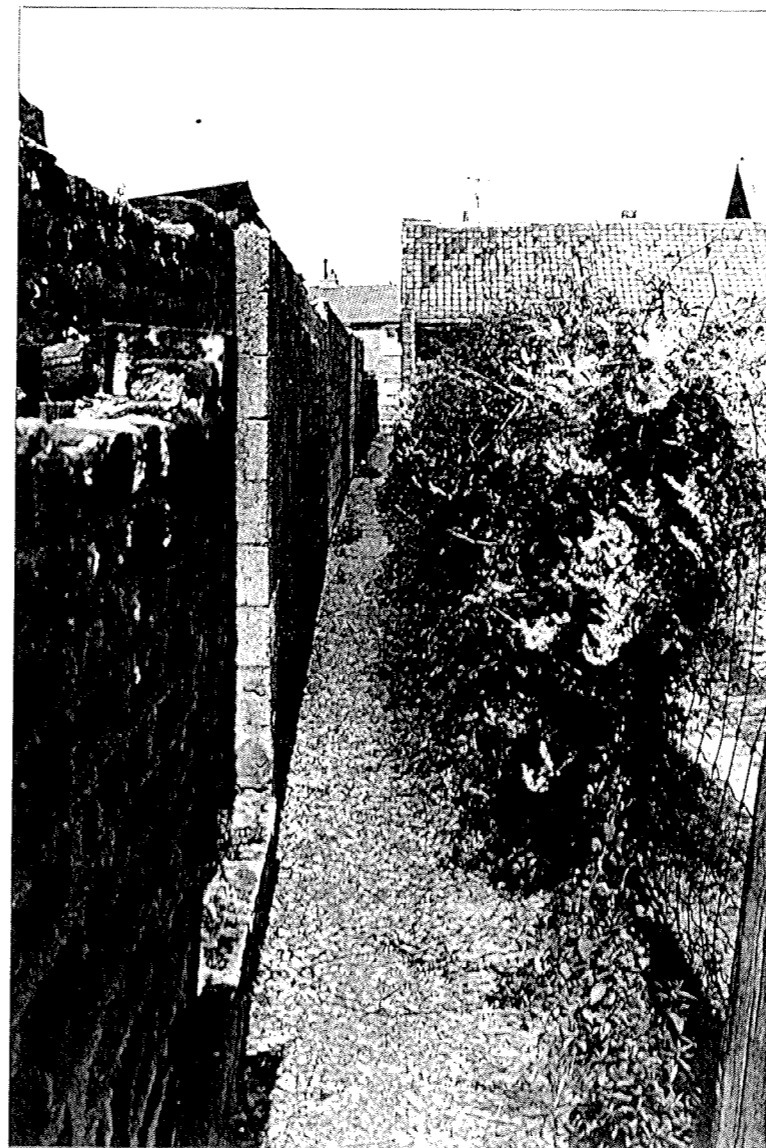


CHEMINS PIETONNIERS ET VOYETTES

Traitement et requalification permettront des circulations piétonnes en toute sécurité vers les équipements publics de Sainghin en Weppes, et en particulier les écoles.

L'aménagement consiste à :

- traiter les sols: du simple gravillonnage à la mise en place de pavés;
- réaliser des plantations en bordure de voie, quand l'espace et le lieu le permettent (engazonnement, arbustes, arbres hautes tiges, plantes grimpantes).



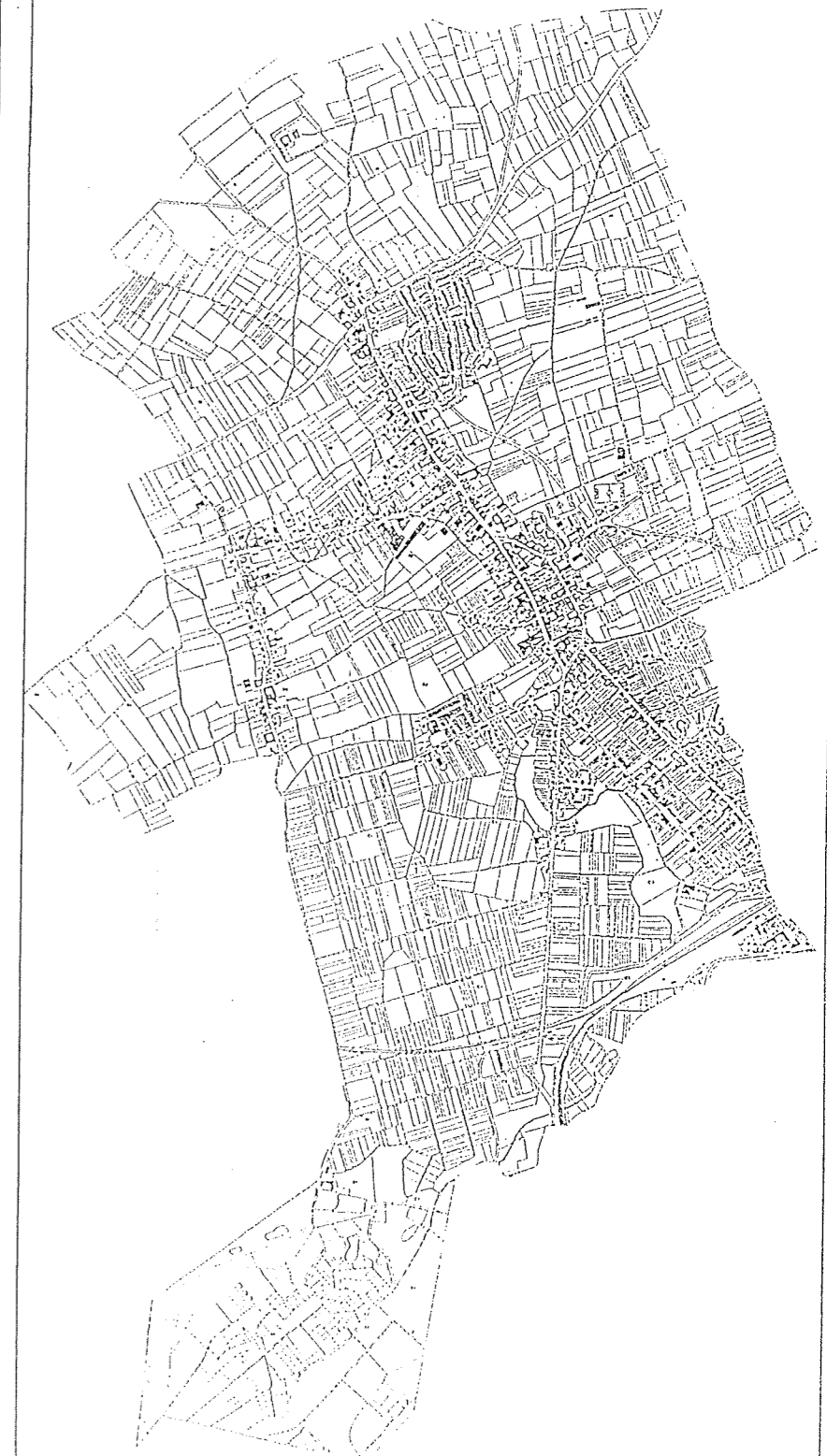
DEPARTEMENT DU NORD
Canton de La Bassée

SAINGHIN EN WEPPE

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

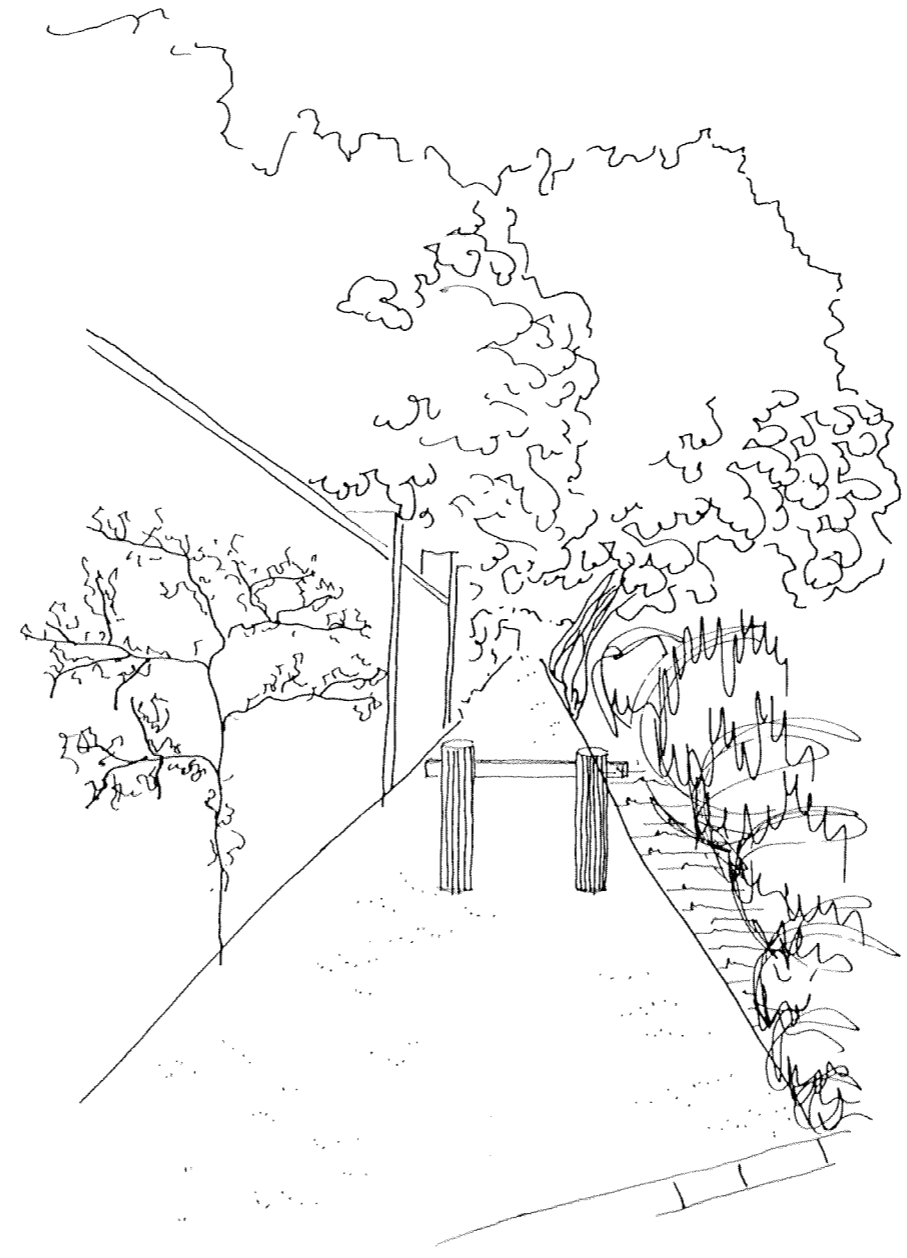
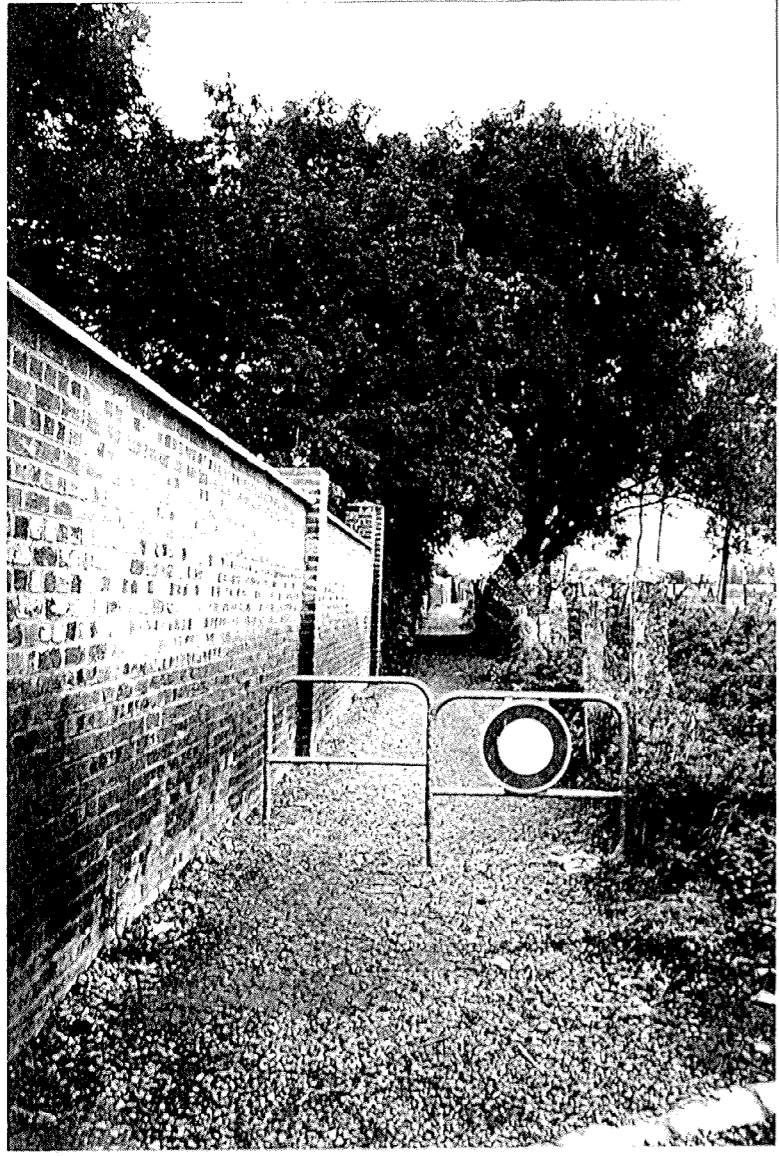
LES AMENAGEMENTS
DES SENTIERS

20

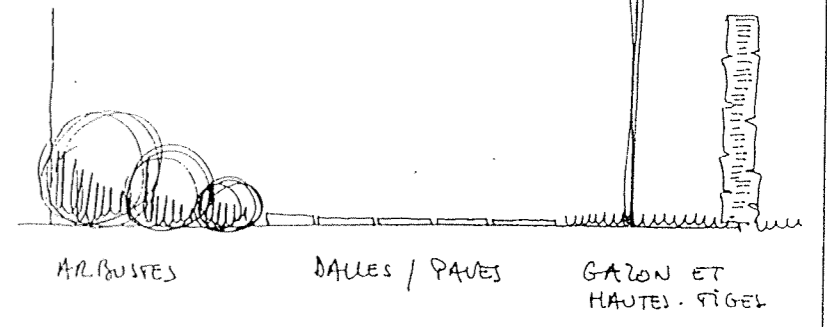
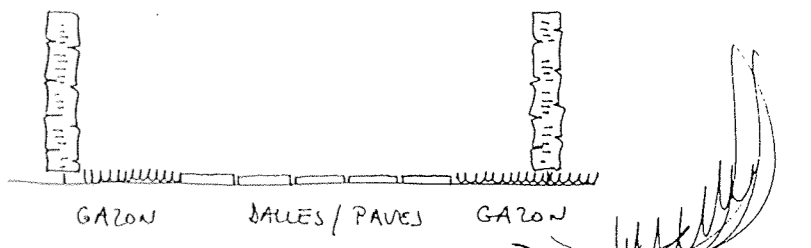
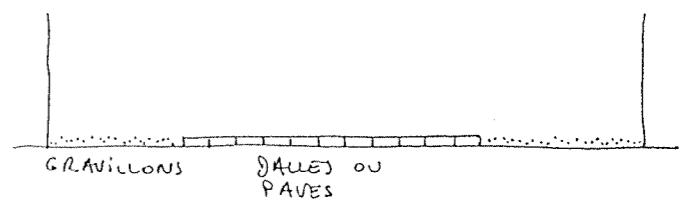
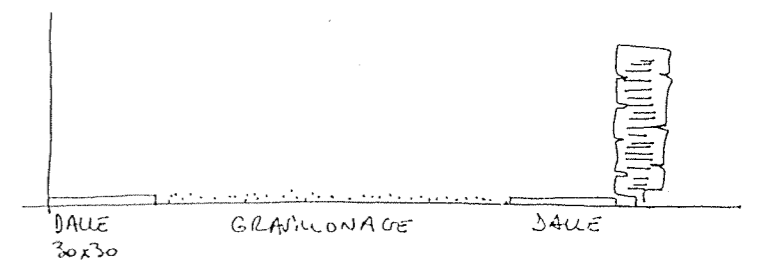


SAINGHIN EN WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE



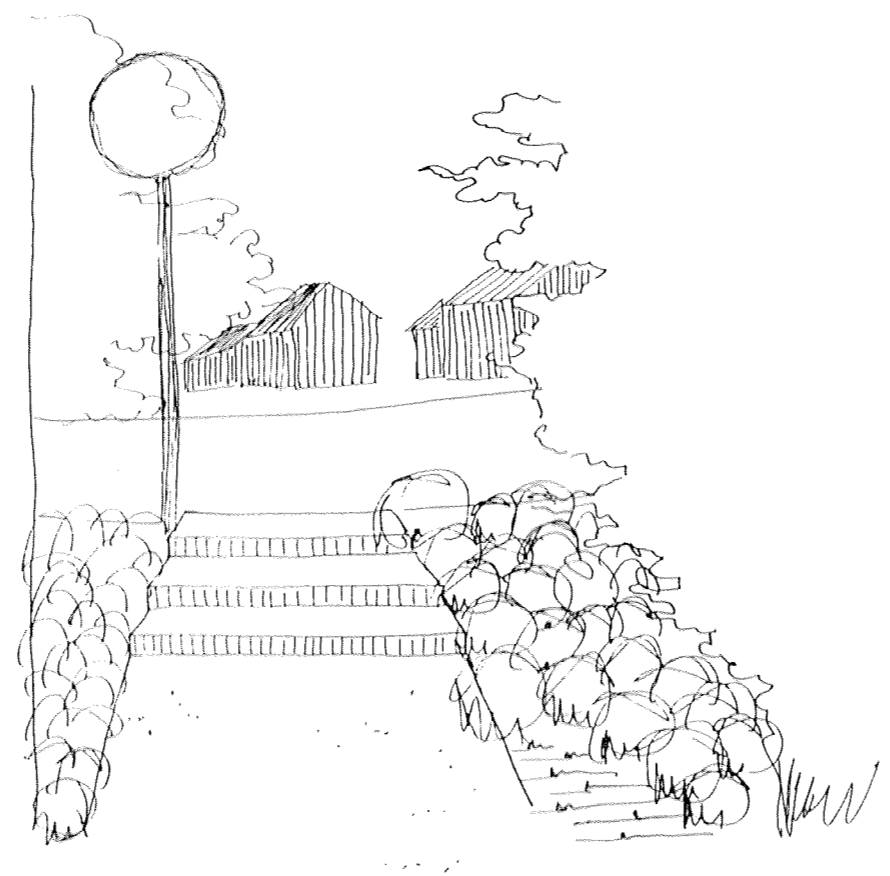
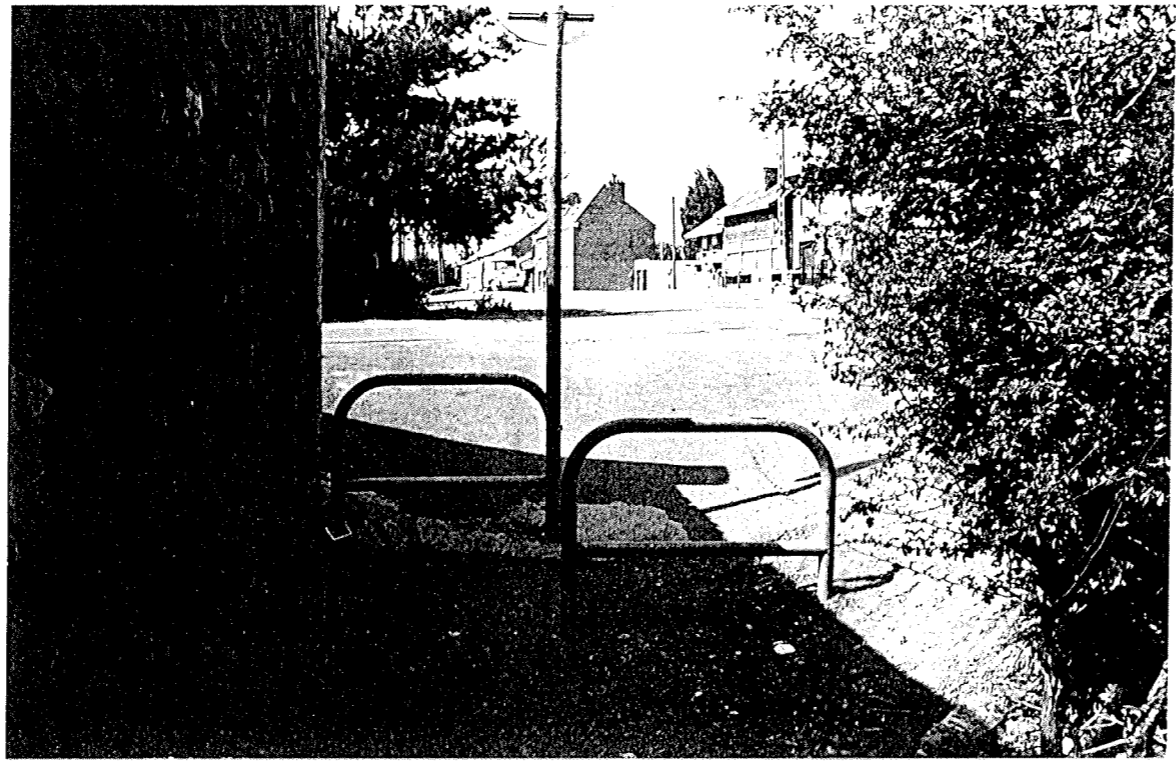
PROFILS DES LIAISONS PIETONNES



SAINGHIN EN WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

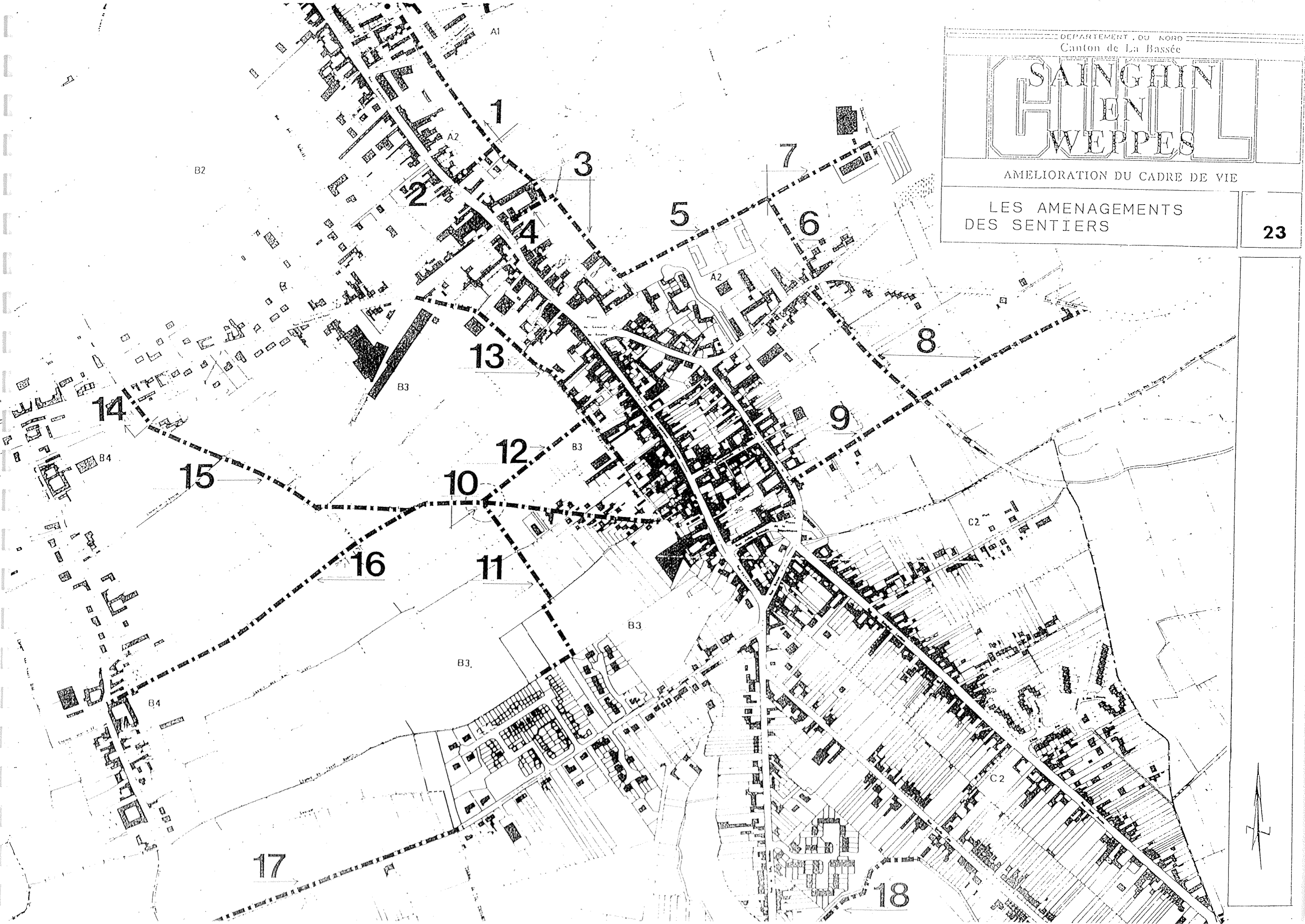
22



SAINGHIN CHENIL WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

LES AMENAGEMENTS
DES SENTIERS



SENTIER N°1 - SENTIER DE FOURNES

Etat des lieux

Accès difficile depuis le lotissement, car la pente est très forte.

Sol en schiste en bon état.

Chemin bordé: - d'un coté de plaques en béton, et mur en briques
- de l'autre coté d'une haie d'aubépine sur presque toute sa longueur, et de tôles rouillées et matériaux divers en guise de clôtures de potagers.

Décharges diverses derrière la haie d'aubépine.

Propositions

Nettoyer l'ensemble, notamment aux pieds des aubépines.

Aménager l'accès avec quelques emmarchements (briques).

Traiter les clôtures le long des potagers: unification après choix d'une clôture type, ou plantation d'une haie végétale mixte, et libre (cornouiller, noisetier, rosier, charme, ...).

Habiller le mur et les plaques en béton par des plantes grimpantes installées dans des poches de terre (30 x 20cm) (ex: chèvrefeuille, vigne vierge, lierre, clématite des montagnes, ...).

SENTIER N° 2 - SENTIER DE TRAVERSE ENTRE LE SENTIER DE FOURNES ET LA RUE GAMBETTA

Etat des lieux

Chemin agricole de 4 m de large environ, donnant accès aux champs.

Clôtures en plaques béton, et grillages (donnant sur des jardins particuliers).

Couverture de schiste non complète sur toute la surface du chemin.

Propositions

Réenschister le sol.

Planter le long des clôtures et grillages: plantes grimpantes sur le béton, arbustes au pied du grillage.

SENTIER N° 3 – SECTION DU SENTIER DE FOURNES JUSQU'À LA FERME FAUQUENOY

Etat des lieux

Sentier sillonnant entre des parcelles en friches et des potagers plus ou moins bien entretenus.

Clôtures peu sympathiques et en mauvais état (barbelés, tôles rouillées, béton,...).

Propositions

Il serait judicieux, si financièrement l'opportunité se présente, de déplacer le sentier d'environ 1,50 m vers les champs et potagers (chiffrage fait sur chemin existant), pour permettre une plantation au pied du bâti.

Planter une haie mixte basse (hauteur maximale de 1m) du côté opposé au bâti, de façon à dégager des ouvertures visuelles sur la campagne.

SENTIER N° 4 – SENTIER DE TRAVERSE ENTRE LE SENTIER DE FOURNES ET LA RUE DU CAPITAINE L'HEUREUX

Etat des lieux

Sentier d'environ 1,5 m de large, en schiste.

Fermeture de chaque côté par plaques béton donnant au sentier un aspect peu engageant.

Propositions

Planter des grimpanes tout au long du sentier, et de chaque côté.

SENTIER N° 5 – SENTIER DE LA FERME FAUQUENOY AU PARC DES SPORTS

Sentier réaménagé récemment, ne nécessitant pas de reprise dans l'état actuel.

SENTIER N° 6 – SENTIER SITUE ENTRE LES DEUX TERRAINS DE FOOTBALL

Etat des lieux

Sentier très large: 3,5 m.

Bordant le sentier, un alignement d'arbres de hautes tiges, notamment frênes, assassinés par un élagage sauvage, alors qu'il n'existe là aucune contrainte (pas de réseaux aériens).

Haie, sous les hautes tiges, imbriquée dans les barbelés et grillages en triste état, en situation difficile du fait d'une taille particulièrement sévère.

Propositions

Arrêter le massacre à la tronçonneuse sur les arbres, et ceci de manière générale sur tout le patrimoine vert de la commune. Il faut absolument former les jardiniers communaux aux techniques de taille douce.

Rééquilibrer le houppier au fur et à mesure du développement de l'arbre, si leur état sanitaire le permet encore.

Arracher la haie avec ses barbelés, et fils divers.

Planter une haie mixte en remplacement de la précédente

Traiter la friche derrière le terrain de boules, par un engazonnement soigné.

SENTIER N° 7 – SENTIER SITUE ENTRE LA SALLE DE SPORT ET LE TERRAIN DE FOOTBALL

Etat des lieux

Minéralisation du sentier en bon état.

Haie taillée de façon très sévère sans obligation réelle.

Alignements de peupliers vieillissants.

Salle de sport imposante, pas intégrée au paysage.

Propositions

Planter des arbres hautes tiges en alignement derrière la haie, entre cette dernière et les peupliers en prévision de leur remplacement prochain.

Planter des hautes tiges en petit bosquets en bordure du sentier, de manière à diminuer l'impact de la salle de sport.

SENTIER N° 8 - SENTIER MICHON ET DE LA CENSEEtat des lieux

Sentier très agréable donnant sur des jardins potagers bien entretenus.

Minéralisation du sentier suffisante.

Au niveau des pâtures, clôtures agressives, et non entretenues.

Bande de friche en bordure du sentier Michon.

Propositions

Négocier avec les agriculteurs une unification et une remise en état des clôtures.

Traiter la friche par des plantations de quelques hautes tiges et des arbustes.

SENTIER N° 9 - SECTION ENTRE LE SENTIER MICHON ET LA RUE DU CHEVALIER DE LA BARREEtat des lieux

Sentier emprunté par des voitures et des tracteurs, entraînant une dégradation de la voie avec creusements d'ornières.

Problème de clôtures identiques à la section précédente.

Sentier très sale au niveau de la ferme en particulier.

Propositions

Réviser les clôtures.

Demander le maintien du sentier propre par l'agriculteur.

Entretien de façon régulière le sentier pour éviter l'apparition d'ornière (rechargement en schiste).

SENTIER N° 10 - CROISEMENT DE SENTIERS AU BOUT DE LA RUE GHESQUIEREEtat des lieux

Dépôt d'ordures (qui semble lié à l'activité de la pépinière).

Propositions

Evacuer les ordures, nettoyer le site, et prendre toute disposition pour éviter que les dépôts ne se poursuivent.

Paver le croisement des chemins.

SENTIER N° 11 - SENTIER CONDUISANT DU CARREFOUR 10 AU LOTISSEMENTEtat des lieux

Sentier inexistant, inclus dans les parcelles des agriculteurs.

Propositions

Matérialiser le sentier, l'enschister sur environ 1,5 m de large.

Plantation d'arbustes en bosquets.

SENTIER N° 12 - SENTIER ENTRE LE CARREFOUR 10 ET LA PLATE VOIEEtat des lieux

Sentier en partie pavé, sur environ 60 cm de large.

Clôtures des agriculteurs peu soignées.

Propositions

Demander aux agriculteurs d'entretenir leurs clôtures.

Enschister le sol non pavé.

SENTIER N° 13 - SENTIER DE LA PLATE VOIE

Etat des lieux

Sentier en bon état au sol.

Clôtures agricoles toujours très tristes, tout comme les clôtures des jardins particuliers.

Certains bâtiments présentent des arrières complètement dégradés et à l'abandon.

Propositions

Revoir le problème de clôtures.

Négocier avec les propriétaires des bâtiments le nettoyage, la mise en couleur, une plantation de grimpances sur les arrières des propriétés.

SENTIER N° 14 - SENTIER DE LA RUE DE L'ANGLE

Etat des lieux

Voie en enrobé.

Bande herbeuse d'environ 50cm accompagnant la voie de chaque côté.

Propositions

Planter la bande herbeuse par des arbustes bas du côté du bâti, et par des groupes d'arbustes d'un mètre de haut côté des champs.

SENTIER N° 17 - SENTIER DE LA RUE SADI CARNOT

Etat des lieux

Sentier pavé sur toute sa largeur.

Parcelles agricoles en bordure immédiate du sentier.

Propositions

Réinvestir les bandes de terre appartenant à la Commune.

Planter des arbustes en bosquets le long du chemin.

SENTIER N° 18 - SENTIER ENTRE LA RUE DE BILLY BERCLAU ET LA RUE EMILE ZOLA

Etat des lieux

Sentier en terre, avec une bande herbeuse au centre, sur environ 1,50 m de long. Le reste du chemin a été occupé par les agriculteurs.

Propositions

Reconquérir le sentier, et enschister toute sa longueur (donc plus d'utilisation par les tracteurs).

SENTIER N° 15 - SENTIER DE LA RUE DE L'ANGLE JUSQU'AU CARREFOUR 10

Etat des lieux

Sentier en fort mauvais état du fait de son utilisation par les tracteurs.

Toujours le même problème de clôtures.

Propositions

Paver deux bandes de roulement de 1m de large, avec des pavés de récupération.

Entretenir la bande herbeuse centrale par fauchage régulier.

SENTIER N° 16 - SENTIER DE LA VOIE DES TROTTOIRS

Etat des lieux

Sentier à usage agricole. Présence d'ornières.

Bande pavée d'environ 60 cm de large, sur presque tout le linéaire.

Fossé en bordure de chemin relativement profond, envahi par une végétation peu esthétique.

Propositions

Comme pour le sentier 15, création d'une deuxième bande de roulement de 1m de large en pavés.

Enherbement de la bande centrale.

Curage du fossé, possibilité d'installation de plantes aquatiques.

SAINGHIN EN WEPPE

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

LES AMENAGEMENTS
DES SENTIERS

28

CONSEILS GENERAUX

I. Pour remettre en place un réseau de sentiers piétonniers sur Sainghin en Weppes, la commune doit reconquérir les terrains qui ont été grignotés petit à petit par les agriculteurs. Cette réinvestigation permettra d'une part de boucler des circuits complets, d'autre part d'installer des plantations pour agrémenter ces sentiers.

II. La majorité des sentiers sont en schistes. Un rechargement en matériaux doit se faire régulièrement pour les maintenir en bon état. Il est alors très important de choisir un schiste fin pour faciliter la marche. Mais pourquoi ne pas penser à un calcaire du Boulonnais, beaucoup plus sympathique dans la couleur.

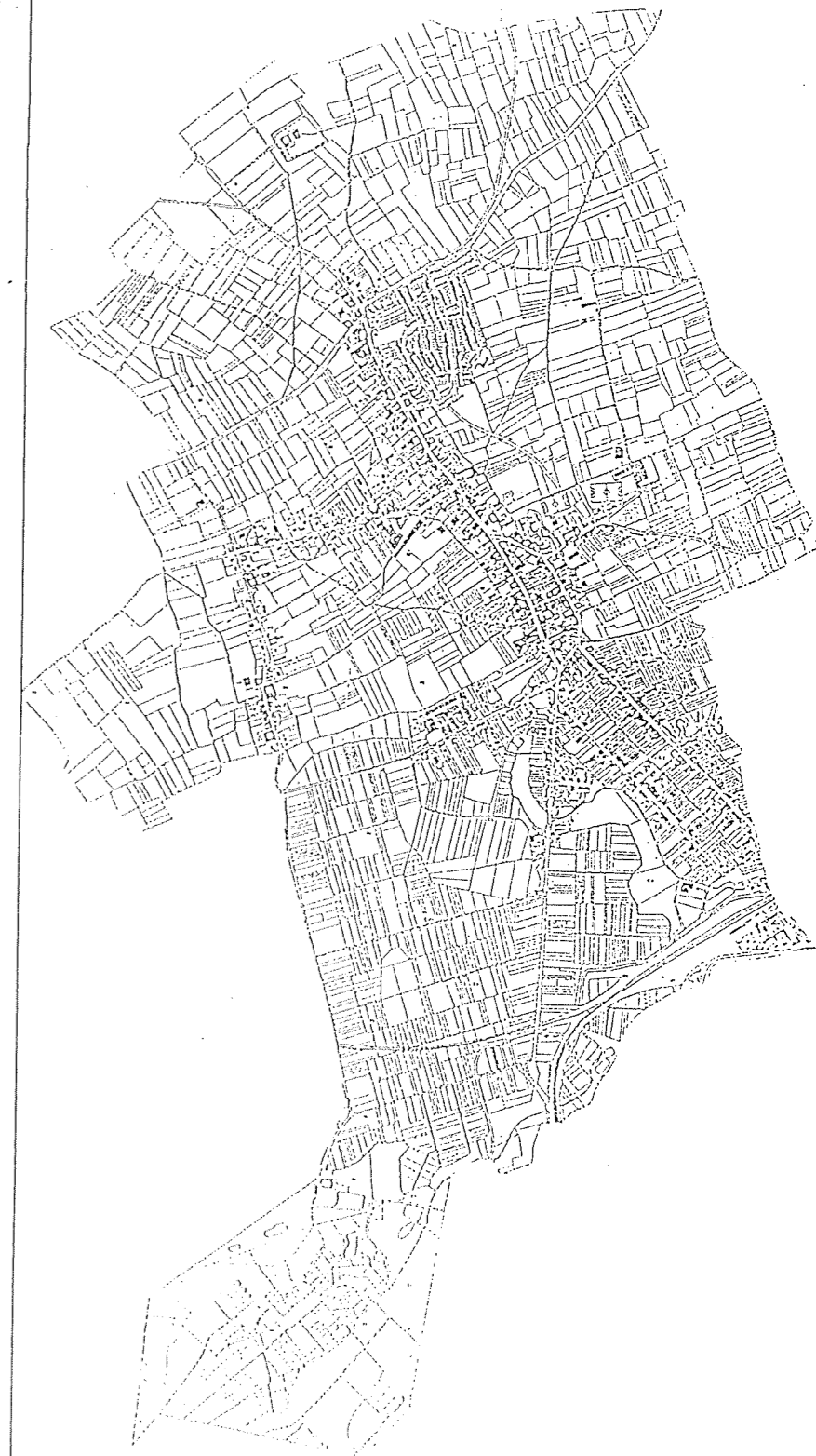
Quant aux sentiers utilisés fréquemment par des tracteurs, l'installation de deux bandes de roulement en pavés facilitera grandement leur entretien. Un pavage sur toute la largeur du sentier n'est pas recommandé, car la marche n'y est pas confortable (tout comme la circulation en bicyclette).

Une utilisation de pavés de récupération est la solution la plus adaptée. Ne pas hésiter à saisir l'opportunité d'un chantier de voirie pour en récupérer (environ 1400 m² sont nécessaires pour l'ensemble du réseau étudié).

III. Il existe un problème général de clôtures sur l'ensemble du réseau. Lorsqu'elles sont vraiment indispensables, une négociation est à mener avec les propriétaires pour une unification, ou au moins une remise en état. Dans tous les cas, la haie végétale libre est à préférer, quitte à y introduire un grillage.

C'est un lieu de vie extraordinaire en perpétuel changement (coloration, fructification, floraison, odeur, nidification d'oiseaux, ...).

IV. Les portions de voie qui relient la plate voie et les rues Gambetta/Capitaine l'Heureux sont déjà traitées (enrobé noir et caniveau béton). Ce type d'aménagement est très net, mais fort peu convivial. Ponctuellement, il serait sympathique de découper l'enrobé pour y faire pousser un rosier grimpant odorant, ou une autre plante volubile colorée.



PROPOSITIONS DE PLANTATION

ARBRES TIGES EN ALIGNEMENT

ACER NEGUNDO	érable negundo
CARPINUS BETULUS	charme
FRAXINUS ORNUS	frêne à fleurs
QUERCUS COCCINEA	chêne
PRUNUS SERRULATA	cerisier à fleurs
ROBINIER PSEUDOACACIA	robinier
SORBUS AUCUPARIA	sorbier

ARBRES TIGES EN ISOLES

CORYLUS COLURNA	noisetier de Byzance
LIQUIDAMBAR STYRACIFLUA	liquidambar
PAULOWNIA TOMENTOSA	févier d'amérique
PRUNUS SERRULA	cerisier
QUERCUS CERRIS	chêne chevelu

ARBUSTES

CORNUS SANGUINEA	cornouiller sanguin
KERRIA JAPONICA 'PLENIFLORA'	corète du japon
HYDRANGEA	hortensia
MAHONIA BEALI	mahonia
PHILADELPHUS X VIRGINALIS 'SNOW FLAKE'	seringat
VIBURNUM OPULUS ROSEUM	viorne boule de neige
ROSA	rosier

ARBUSTES COUVRE-SOLS

CORNUS STOLONIFERA 'KELSEY'	cornouiller
GENISTA PILOSA VANCOUVER GOLD	genêt
EVONYMUS ALATUS COMPACTUS	fusain ailé
HEDERA HELIX 'GLACIER'	lierre d'irlande
PACHYSANDRA TERMINALIS	pachysandra
PHILADELPHUS 'MANTEAU D'HERMINE'	seringat
ROSIERS COUVRE-SOLS EX: 'MAX GRAFF'; 'THE FAIRY'	

PLANTES GRIMPANTES

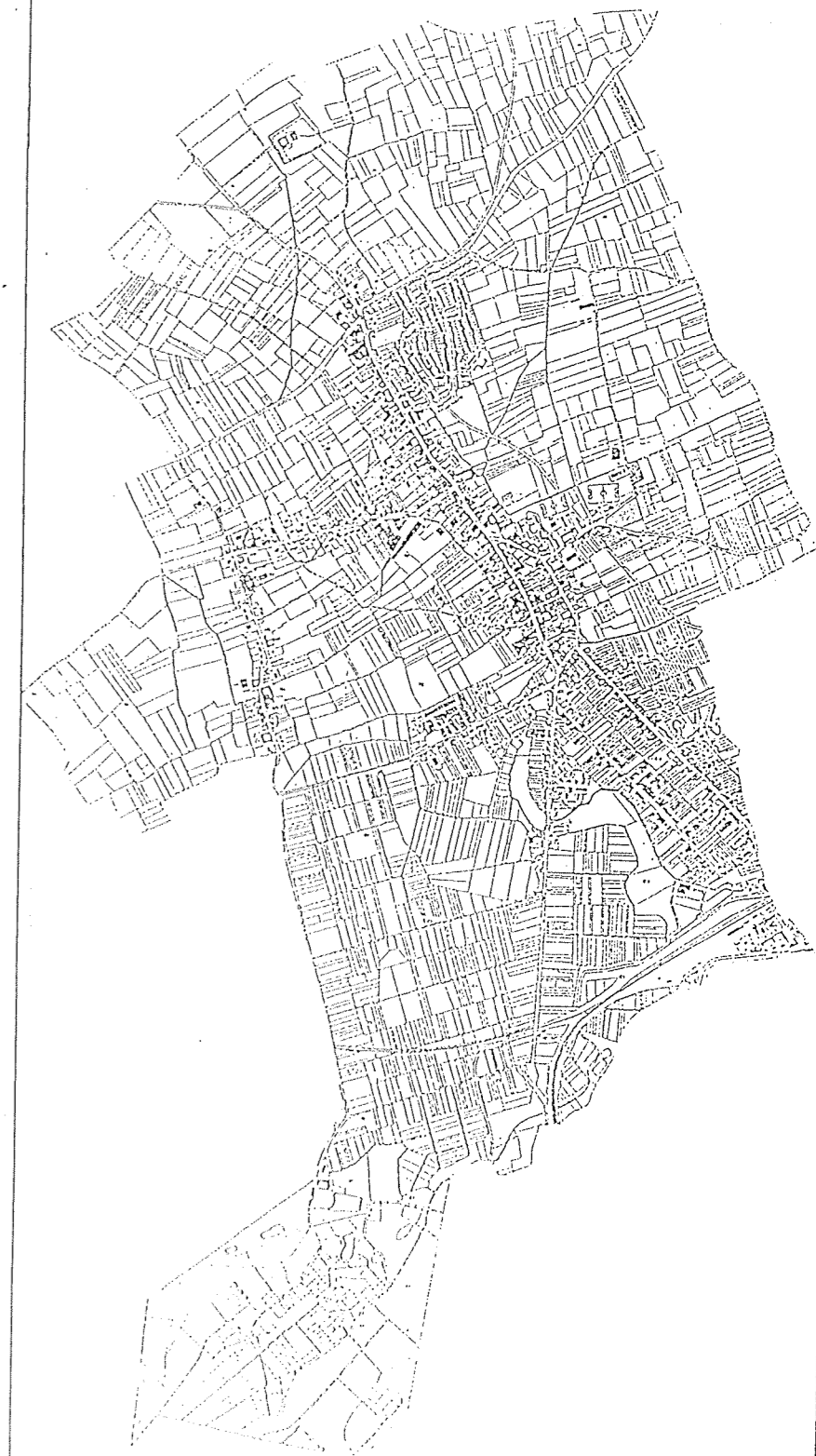
HYDRANGEA PETIOLARIS	hortensia
CLEMATIS	clématite
PARTENOCCISSUS	vigne vierge
ROSA	rosiers

SAINGHIN EN WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

LES AMENAGEMENTS
DES SENTIERS

29



Sentier N° 3 - Section du sentier Fournes jusqu'à la ferme Fauquenoy

Prix n°	Désignation des ouvrages	Quantité	P.U.	Total
	Plantations arbustives en bordure des champs et potagers: Décompactage et préparation du sol, incorporation d'engrais, fourniture et plantation d'arbustes forts, y compris garantie de reprise	470 m2	100	47 000

TOTAL H.T. 47 000 F.

SOIT 152 F. /ML

Sentier N° 6 - Sentier entre les deux terrains de football

Prix n°	Désignation des ouvrages	Quantité	P.U.	Total
	Arrachage des haies, et divers éléments liés, évacuation, nettoyage	260 ml	30	7 800
	Plantation d'une haie mixte: fourniture et plantation d'arbustes, après préparation du sol avec incorporation d'engrais, y compris garantie de reprise	260 ml	200	52 000

TOTAL H.T. 59 800 F.

SOIT 427 F. /ML

Sentier N° 4 - Sentier de traverse entre le sentier de Fournes et la rue du Capitaine L'Heureux

Prix n°	Désignation des ouvrages	Quantité	P.U.	Total
	Plantes grimpantes le long des clôtures en béton: creusement des fosses de plantation, apport de terre végétale (sur 50 cm de profondeur), incorporation d'engrais, fourniture et plantation, y compris garantie de reprise, fourniture et installation de supports sur les murs et plaques béton	40 u	150	6 000

TOTAL H.T. 6 000 F.

SOIT 67 F. /ML

Sentier N° 7 - Sentier situé entre la salle de sport et le terrain de football

Prix n°	Désignation des ouvrages	Quantité	P.U.	Total
	Plantation d'arbres hautes tiges en alignement: creusement des fosses de plantation, apport de terre végétale, fourniture et plantation, tuteurage, garantie de reprise	20 u	700	14 000
	Plantation d'arbres hautes tiges en bosquets: creusement des fosses de plantation, apport de terre végétale, fourniture et plantation, tuteurage, garantie de reprise	25 u	1 000	25 000

TOTAL H.T. 39 000 F.

SOIT 217 F. /ML

Sentier N° 8 - Sentier Michon et de la Cense

Prix n°	Désignation des ouvrages	Quantité	P.U.	Total
	Nettoyage du terrain en friche: fauchage, ramassage et évacuation des produits	320 m ²	5	1 600
	Plantation d'arbres hautes tiges en bosquets d'essences nobles: creusement des fosses de plantation, apport de terre végétale, fourniture et plantation, tuteurage, garantie de reprise	20 u	1 000	20 000
	Plantations arbustives : décompactage et préparation du sol, incorporation d'engrais, fourniture et plantation d'arbustes forts, y compris garantie de reprise	300 m ²	100	30 000

TOTAL H.T. 51 600 F.

SOIT 94 F. /ML

Sentier N° 10 - Croisement de sentiers au bout de la rue Ghesquiere

Prix n°	Désignation des ouvrages	Quantité	P.U.	Total
	Nettoyage du site, évacuation des ordures	20 m ²	30	600
	Pavage avec des pavés de récupération	20 m ²	350	7 000

TOTAL H.T. 7 600 F.

Sentier N° 11 - Sentier conduisant du carrefour 10 au lotissement

Prix n°	Désignation des ouvrages	Quantité	P.U.	Total
	Enschistement du sentier sur 1,5 m de large, après nivellement et compactage du fond de forme	570 m ²	60	34 200
	Plantations arbustives en bosquets: décompactage et préparation du sol, incorporation d'engrais, fourniture et plantation d'arbustes forts, y compris garantie de reprise	200 m ²	100	20 000

TOTAL H.T. 54 200 F.

SOIT 143 F. /ML

Sentier N° 12 - Sentier entre le carrefour 10 et la plate voie

Prix n°	Désignation des ouvrages	Quantité	P.U.	Total
	Enschistement du sentier sur 1,5 m de large, après nivellement et compactage du fond de forme	330 m ²	60	19 800

TOTAL H.T. 19 800 F.

SOIT 90 F. /ML

Sentier N° 14 - Rue de l'angle

Prix n°	Désignation des ouvrages	Quantité	P.U.	Total
	Plantations arbustives : décompactage et préparation du sol, incorporation d'engrais, fourniture et plantation d'arbustes forts, y compris garantie de reprise	100 m ²	100	10 000

TOTAL H.T. 10 000 F.

SOIT 91 F. /ML

Sentier N°18 - Sentier entre la rue Billy Berclau et le rue Emile Zola

Prix n°	Désignation des ouvrages	Quantité	P.U.	Total
	Enschistement du sentier sur 1,5 m de large, après nivellement et compactage du fond de forme	450 m ²	60	27 000

TOTAL H.T. 27 000 F.

SOIT 90 F. /ML

Sentier N° 15 - Sentier de la rue de l'angle jusqu'au carrefour 10

Prix n°	Désignation des ouvrages	Quantité	P.U.	Total
	Pavage de deux bandes de 1m de large avec des pavés de récupération	1 020 m ²	350	357 000

TOTAL H.T. 357 000 F.

SOIT 700 F. /ML

Sentier N° 17 - Sentier de la rue Sadi Carnot

Prix n°	Désignation des ouvrages	Quantité	P.U.	Total
	Plantations arbustives : décompactage et préparation du sol, incorporation d'engrais, fourniture et plantation d'arbustes forts, y compris garantie de reprise	300 m ²	100	30 000

TOTAL H.T. 30 000 F.

SOIT 60 F. /ML

Sentier N° 16 - Sentier de la voie des trottoirs

Prix n°	Désignation des ouvrages	Quantité	P.U.	Total
	Pavage de une bande de 60 cm de large avec des pavés de récupération	350 m ²	350	122 500
	Engazonnement de la bande centrale après préparation du sol et nivellement	550 m ²	7	3 850

TOTAL H.T. 126 350 F.

SOIT 230 F. /ML

RECAPITULATION

SENTIER 1	31 950
SENTIER 2	23 600
SENTIER 3	47 000
SENTIER 4	6 000
SENTIER 6	59 800
SENTIER 7	39 000
SENTIER 8	51 600
SENTIER 10	7 600
SENTIER 11	54 200
SENTIER 12	19 800
SENTIER 14	10 000
SENTIER 15	357 000
SENTIER 16	126 350
SENTIER 17	30 000
SENTIER 18	27 000

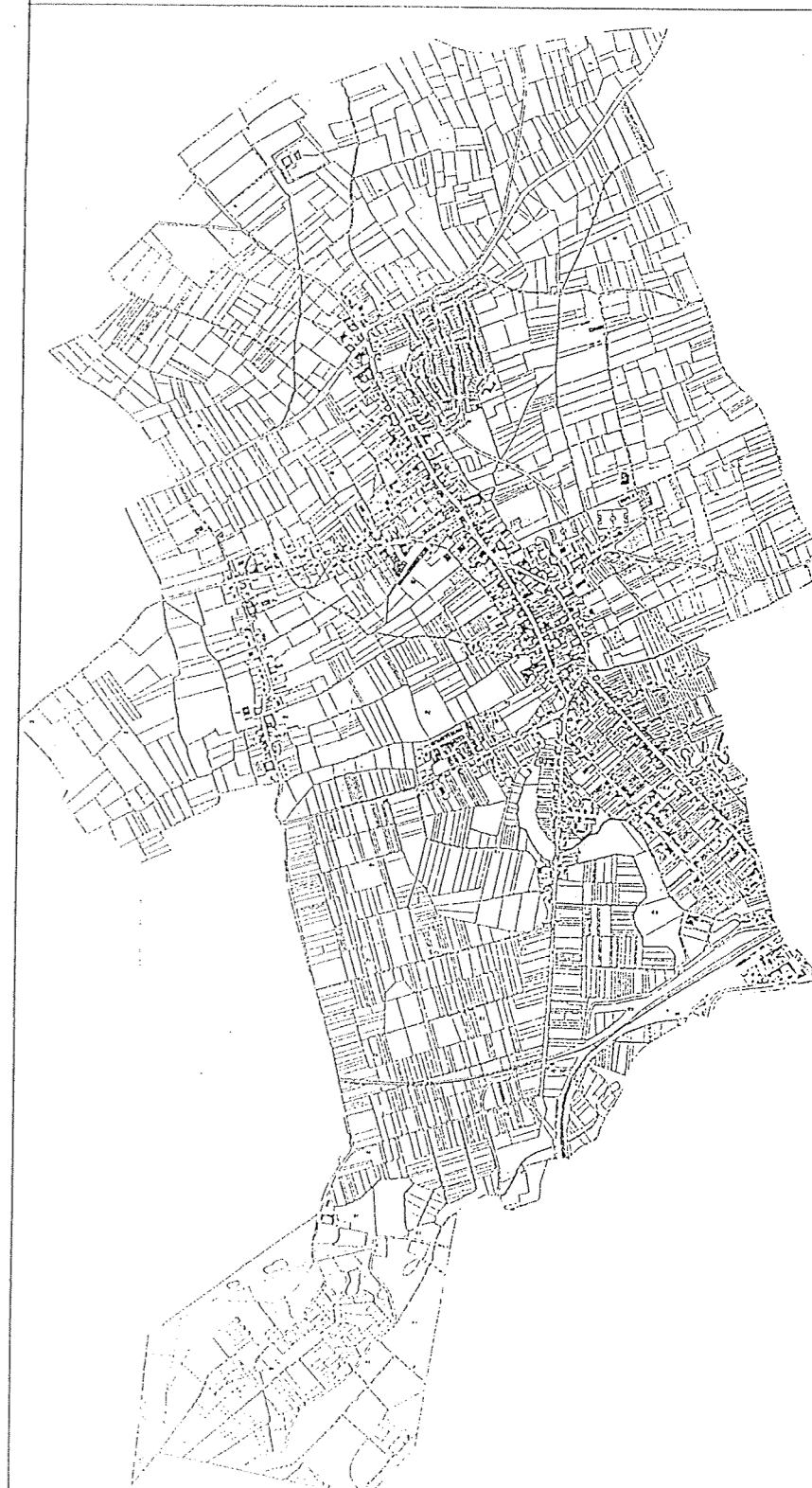
MONTANT DES TRAVAUX	890 900 F.
HONORAIRES ET DIVERS 10%	89 090 F.
TOTAL H.T.	979 990 F.
TV.A. 18,6 %	182 278,14 F.
TOTAL T.T.C.	1 162 268,14 F.

SAINGHIN EN WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

LES AMENAGEMENTS
DES SENTIERS

33



L'EXTENSION DU CIMETIERE

Comme beaucoup de cimetières aujourd'hui, celui de Sainghin est conçu comme un véritable "parking": alignements de tombes, voies de circulations en schistes rouges plus ou moins larges, aucune végétation.

Nous proposons donc de profiter de l'extension prévue pour paysager le lieu.

La marge de manoeuvre sur la partie actuelle est trop étroite pour permettre quelque intervention.

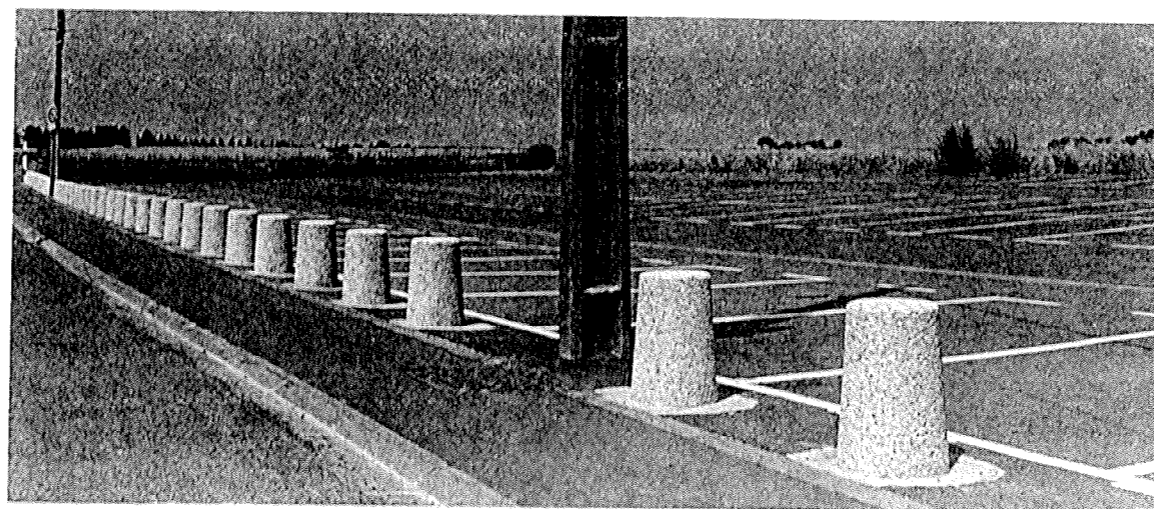
Cependant, 1)- le remplacement de la clôture béton qui longe le chemin des combes par un grillage doublé d'une haie végétale transformerait déjà l'image qu'ont les promeneurs extérieurs (le chemin des combes mène au stade, et est donc très fréquenté).

2)- le traitement paysager de l'entrée principale (placette triangulaire) permettra de mettre le cimetière dans un second plan, et non plus de le prendre de plein fouet.

L'extension proprement dite est traitée en deux zones.

La première est un espace d'articulation entre le nouveau et l'ancien cimetière. Elle reste rigide dans sa construction, bien que certains cheminements s'incurvent. Les alignements de tombes ne sont pas continus, mais laissent la place à une végétation libre ou plantée à l'alignement (aire du souvenir). Engazonnement, arbustes et arbres hautes tiges annoncent la zone la plus paysagée du cimetière. Les axes principaux aboutissent à des "monuments" (colombarium, sculpture) qui viennent bloquer des perspectives ouvertes au niveau des deux entrées.

La seconde partie, qui ne sera utilisée qu'à terme, est traitée en sous bois (préverdissement), les tombes y étant installées de façon libre. Le boisement dense permet de créer une enveloppe à ce lieu, et plus d'intimité pour le recueillement.





CIMETIERE ACTUEL

RUE DE VERDIN

CHEMIN DES COMBES

1002

EXTENSION DU CIMETIERE - PREVERDISSEMENT

Prix n°	Désignation des ouvrages	Quantité	P.U.	Total
1	Création des cheminements primaires et placettes (gravillonnage)	1 800 m ²	150	270 000
2	Fourniture et plantation d'arbres de hautes tiges sur l'aire du souvenir, l'axe d'entrée de la partie nouvelle, et sur la prairie, avec creusement de la fosse, tuteurage et garantie de reprise	100	1000	100 000
3	Fourniture et plantation de jeunes plants sur la partie arrière boisée, y compris garantie de reprise	12 000 m ²	15	180 000
4	Engazonnement	9 000 m ²	5	45 000
5	Plantation du parking avec découpe de l'enrobé, creusement de la fosse, apport de terre végétale, mise en place d'un système d'aération des racines, fourniture et plantation d'arbres hautes tiges, tuteurage et garantie de reprise, entourage d'arbres	33 u	2 000	66 000

MONTANT DES TRAVAUX H.T. : 661 000 F

HONORAIRES ET DIVERS 10 % : 66 100 F

TOTAL H.T. : 727 100 F

TVA 13,6% : 132 240,60 F

TOTAL T.T.C. : 862 340,60 F



AMELIORATION DU CADRE DE VIE

L'EXTENSION
DU CIMETIERE

36



L'aménagement de la rue Gambetta: reconquérir le centre

L'enjeu de cet aménagement est de marquer un premier pas vers la reconquête du centre de la commune au profit du piéton.

L'aménagement proposé matérialise clairement le stationnement automobile. Le projet comporte le même nombre de place que l'existant.

Une traversée piétonne est dessinée au droit du parking "Shopi", elle facilite l'accès au magasin de l'autre côté de la voie. Un second passage piéton traverse la voie dans le prolongement de la ruelle Carlier. Ces deux aménagements annoncent les aménagements de la Place du Général De Gaulle.

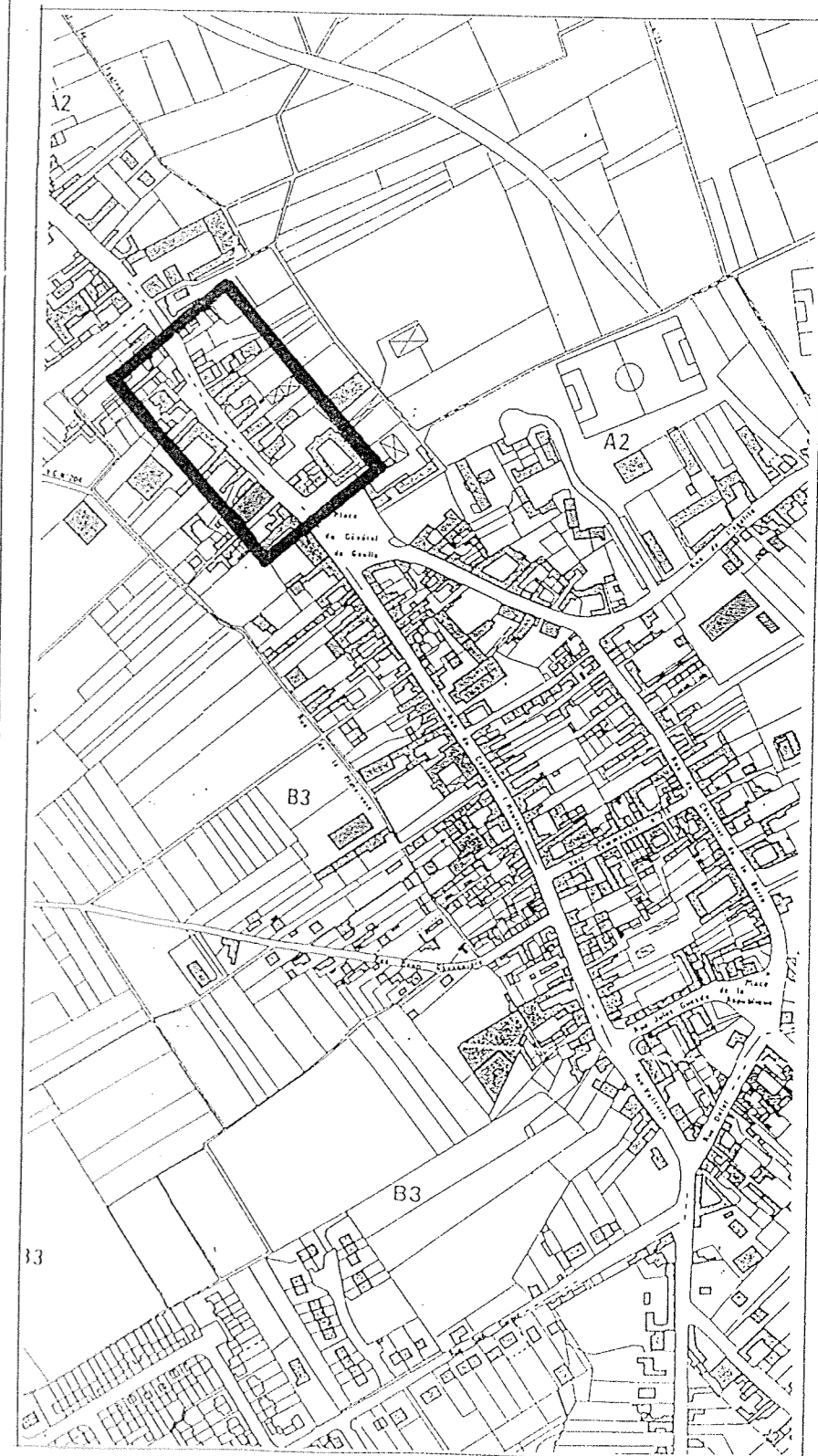
Un alignement d'arbre vient créer un effet de paroi sur le CD qui doit faire ralentir les véhicules à l'approche de la "place". En même temps, il introduit une séquence végétale dans le milieu minéral encadré par l'urbanisation dense qui caractérise cette rue.



AMELIORATION DU CADRE DE VIE

L'AMENAGEMENT DE LA
RUE GAMBETTA

37

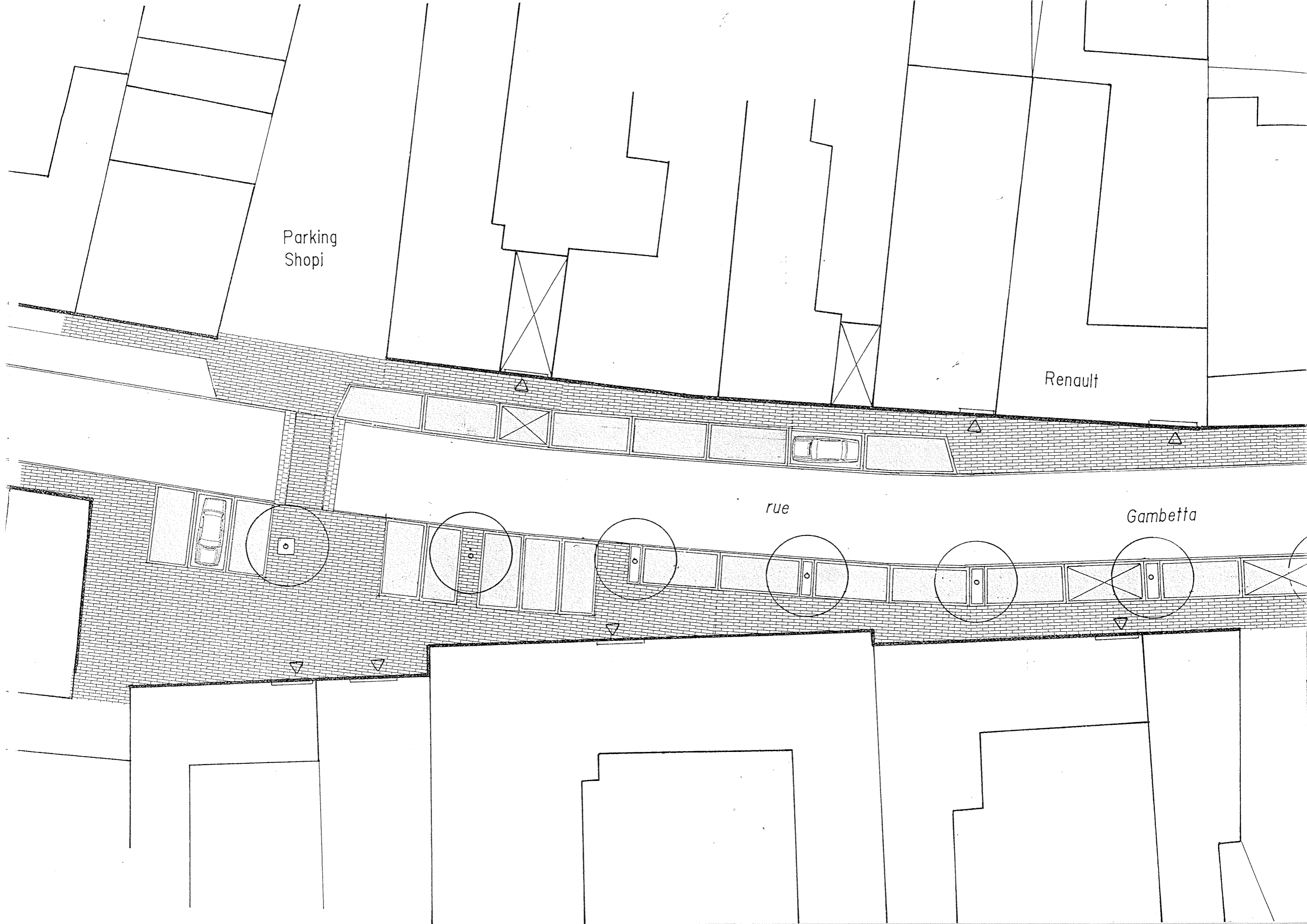


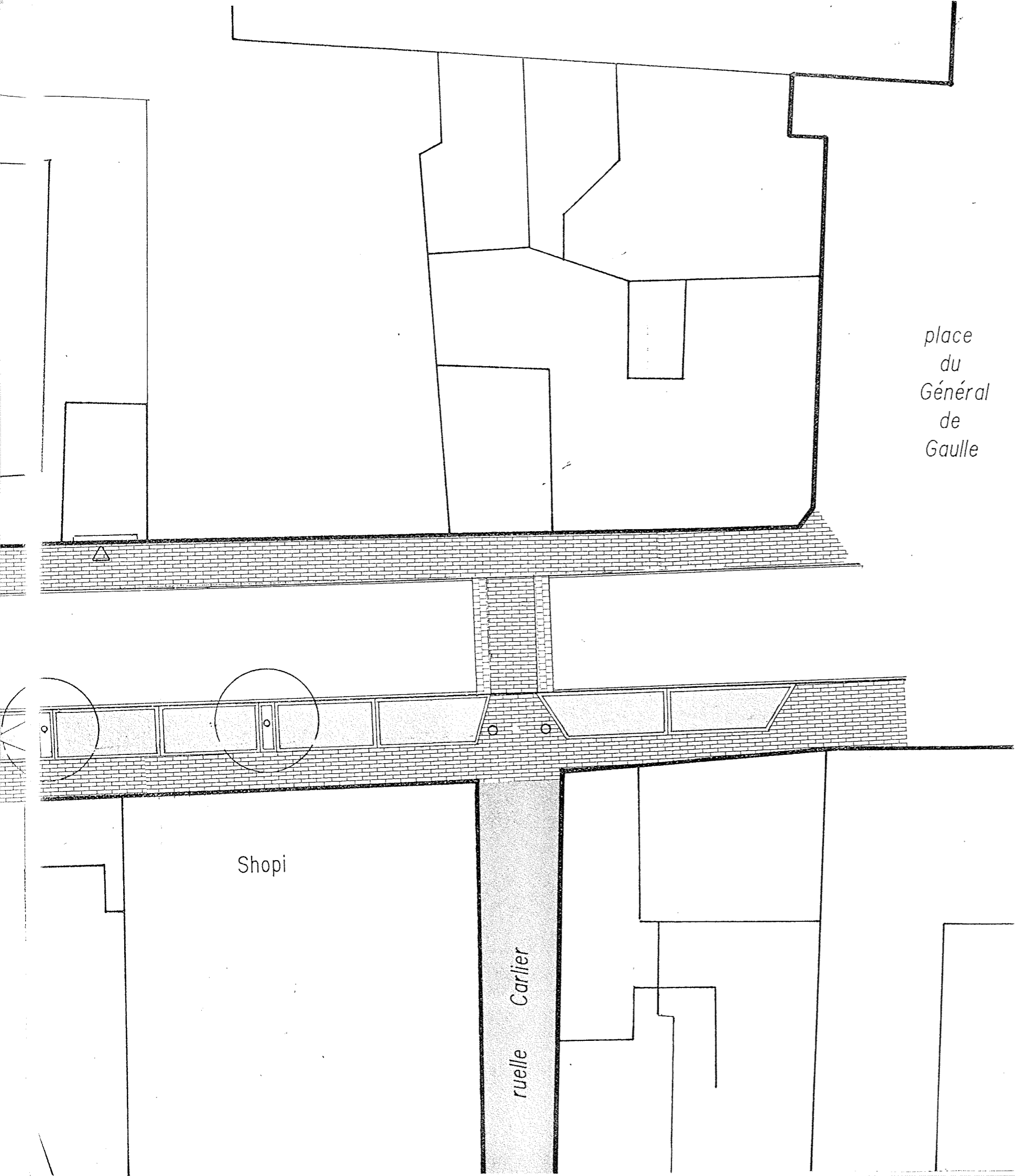
Parking Shopi

Renault

rue

Gambetta





place
du
Général
de
Gaulle

Shopi

ruelle
Carlier

AMENAGEMENT DE LA RUE GAMBETTA

DEVIS ESTIMATIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

DESIGNATION DES OUVRAGES	U	P.U.	Q.	DEPENSE
- Démolition du revêtement existant en conservant la fondation. Evacuation à la décharge	m ²	50	975	48 750
- modification du réseau V.R.D.				pour mémoire
- modification du réseau E.D.F. à enterrer		forfait		90 000
- Fondation du sol en partie conservée et préparation d'une nouvelle fondation	m ²	50	975	48 750
- Modification à apporter aux regards, tampons, avaloirs	U	900	10	9 000
- Pose d'un revêtement briques et dallage appareillé suivant dessin	m ²	450	975	438 750
- mobilier urbain: bancs, poubelles,		forfait		10 000
- Eclairage public: fourniture et pose de luminaires	U	9 000	10	90 000
- Fourniture et mise en place d'arbres de hautes tiges, et apport de terre végétale	U	1 500	8	12 000
Montant total des travaux H.T. divers et honoraires 10 %				747 250 74 725
Montant total H.T.				821 975
T.V.A. 18,6 %				152 887
Montant total de la dépense T.T.C. Montant arrondi à la somme de				974 862 886 000 F.

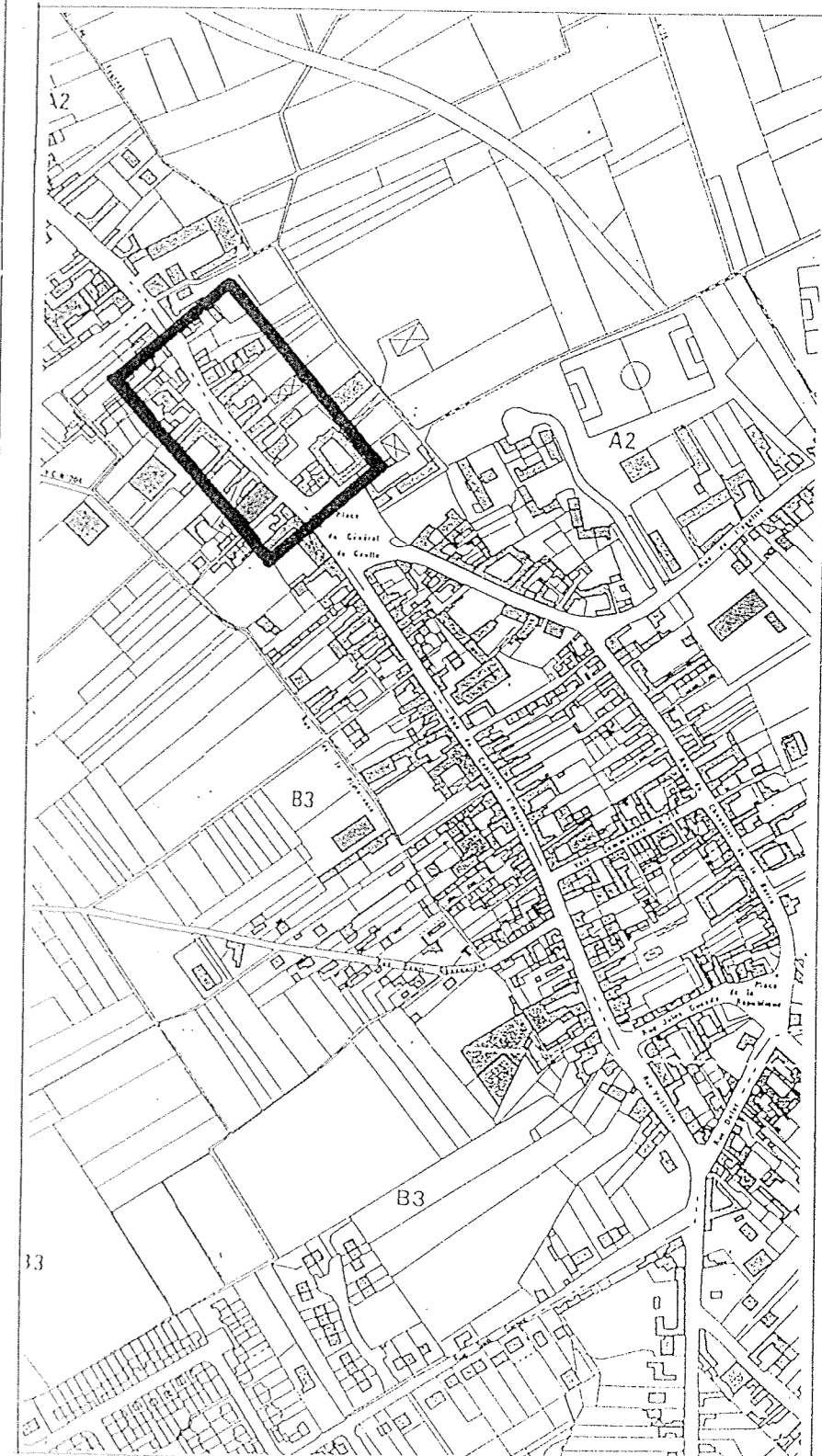


AMELIORATION DU CADRE DE VIE

L'AMENAGEMENT DE LA
RUE GAMBETTA

PLAN N°

39



L'aménagement de la rue du Capitaine L'Heureux

Si l'enjeu de cet aménagement est de même nature que celui de la rue Gambetta: reconquête du centre de la commune au profit du piéton, sa mise en oeuvre est plus étroitement liée à la résolution du stationnement dans le centre de la commune.

Situation actuelle:

La rue est plus étroite que la rue Gambetta. Le dispositif de stationnement conduit les véhicules à stationner à cheval sur la route et le trottoir; la largeur de la circulation piétonne rend son utilisation difficile. De plus, le stationnement de part et d'autre réduit l'emprise réservée au trafic automobile, ce qui accentue les risques d'accident...

Le parti d'aménagement:

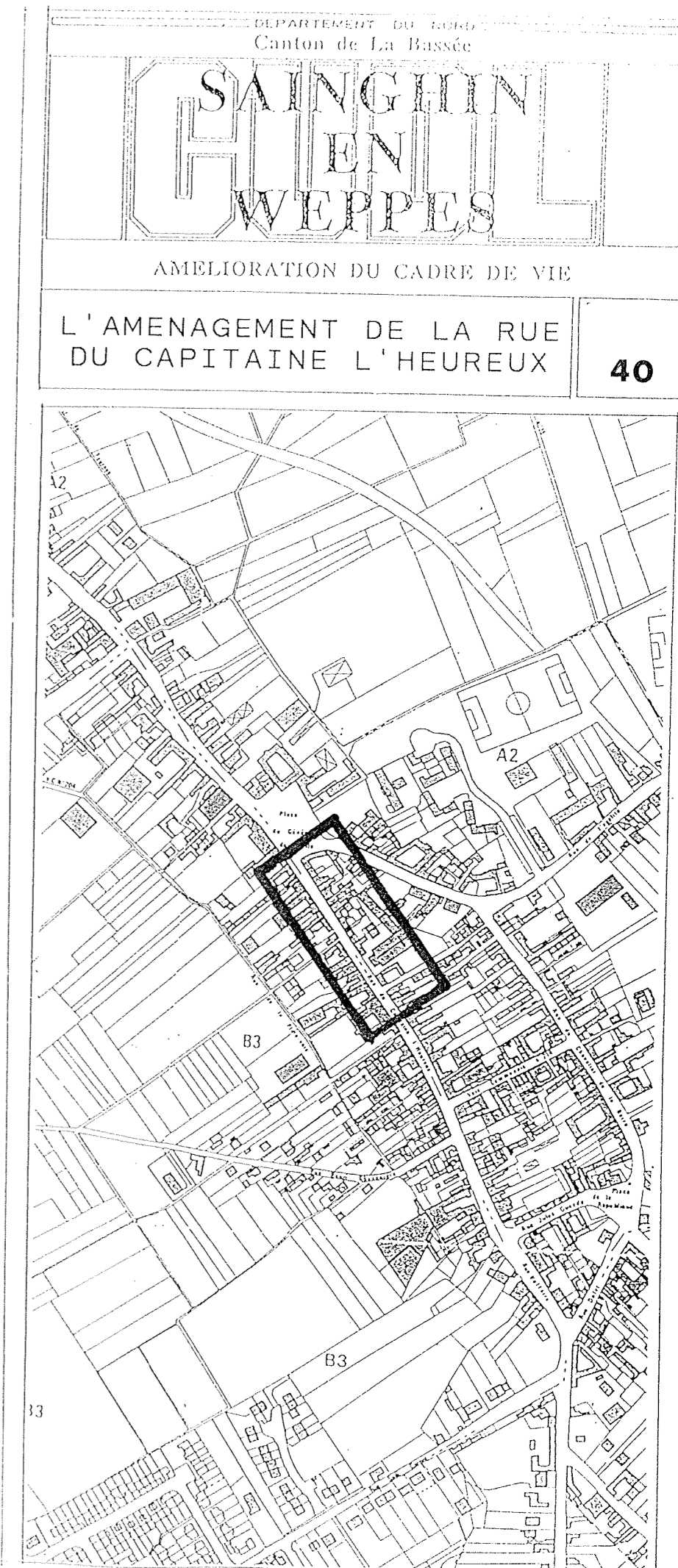
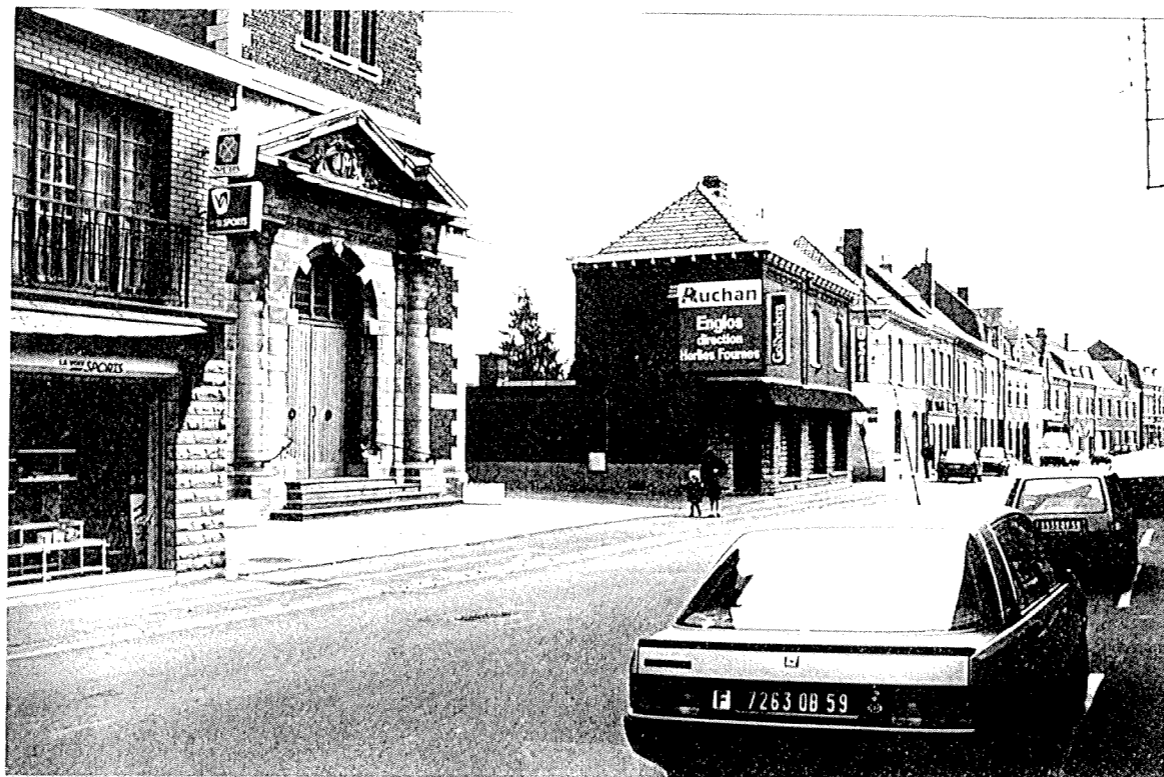
D'un côté de la rue, la plupart des logements bénéficient d'un double accès: côté rue Capitaine L'Heureux et côté rue de la Plate Voie.

A partir de ce constat, on peut estimer que le stationnement s'impose du côté de l'église le long des habitations ne possédant qu'un seul accès à partir de la voie publique.

Cette option réduit la capacité de stationnement et montre que la réussite de l'aménagement du centre est étroitement liée à la résolution du problème du stationnement dans cette partie de la commune.

Une traversée piétonne est prévue dans le prolongement de la ruelle Jules Ferry.

Des aménagements au droit de l'église, dans la continuité du parvis, contribuent à ralentir la vitesse des véhicules et valorisent cet équipement.



place
du
Général
de
Gaulle

Café

Banque

banc public

rue

du

Capitaine

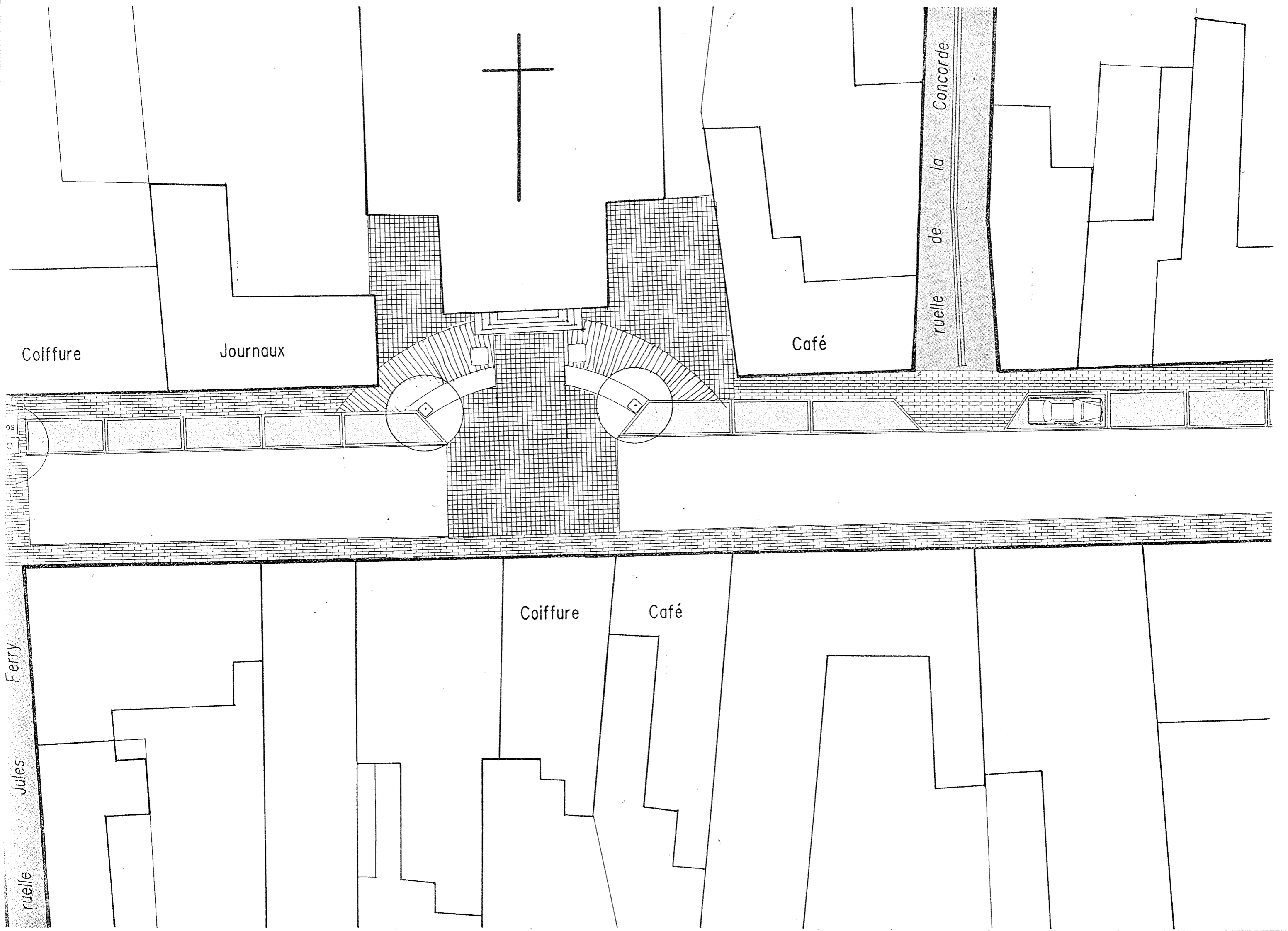
L'heureux

Boulangerie

Fleurs

Nord-Cuisine

Pharmacie



Coiffure

Journaux

Café

ruelle de la Concorde

Coiffure

Café

Ferry

Jules

ruelle

0.5
0

AMENAGEMENT DE LA
RUE DU CAPITAINE L'HEUREUX

DEVIS ESTIMATIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

DESIGNATION DES OUVRAGES	U	P.U.	Q.	DEPENSE
- Démolition du revêtement existant en conservant la fondation. Evacuation à la décharge	m ²	50	1 700	85 000
- modification du réseau V.R.D.				pour mémoire
- modification du réseau E.D.F. à enterrer		forfait		90 000
- Fondation du sol en partie conservée et préparation d'une nouvelle fondation	m ²	50	1 700	85 000
- Modification à apporter aux regards, tampons, avaloirs	U	900	16	14 400
- Pose d'un revêtement briques et dallage appareillé suivant dessin	m ²	450	1 700	765 000
- mobilier urbain: bancs, poubelles,		forfait		25 000
- Eclairage public: fourniture et pose de luminaires	U	9 000	10	90 000
- Fourniture et mise en place d'arbres de hautes tiges, et apport de terre végétale	U	1 500	3	4 500
Montant total des travaux H.T.				1 158 900
divers et honoraires 10 %				115 890
total H.T.				1 274 790
T.V.A. 18,6 %				237 111
Montant total de la dépense T.T.C.				1 511 901
Montant arrondi à la somme de				1 511 900 F.

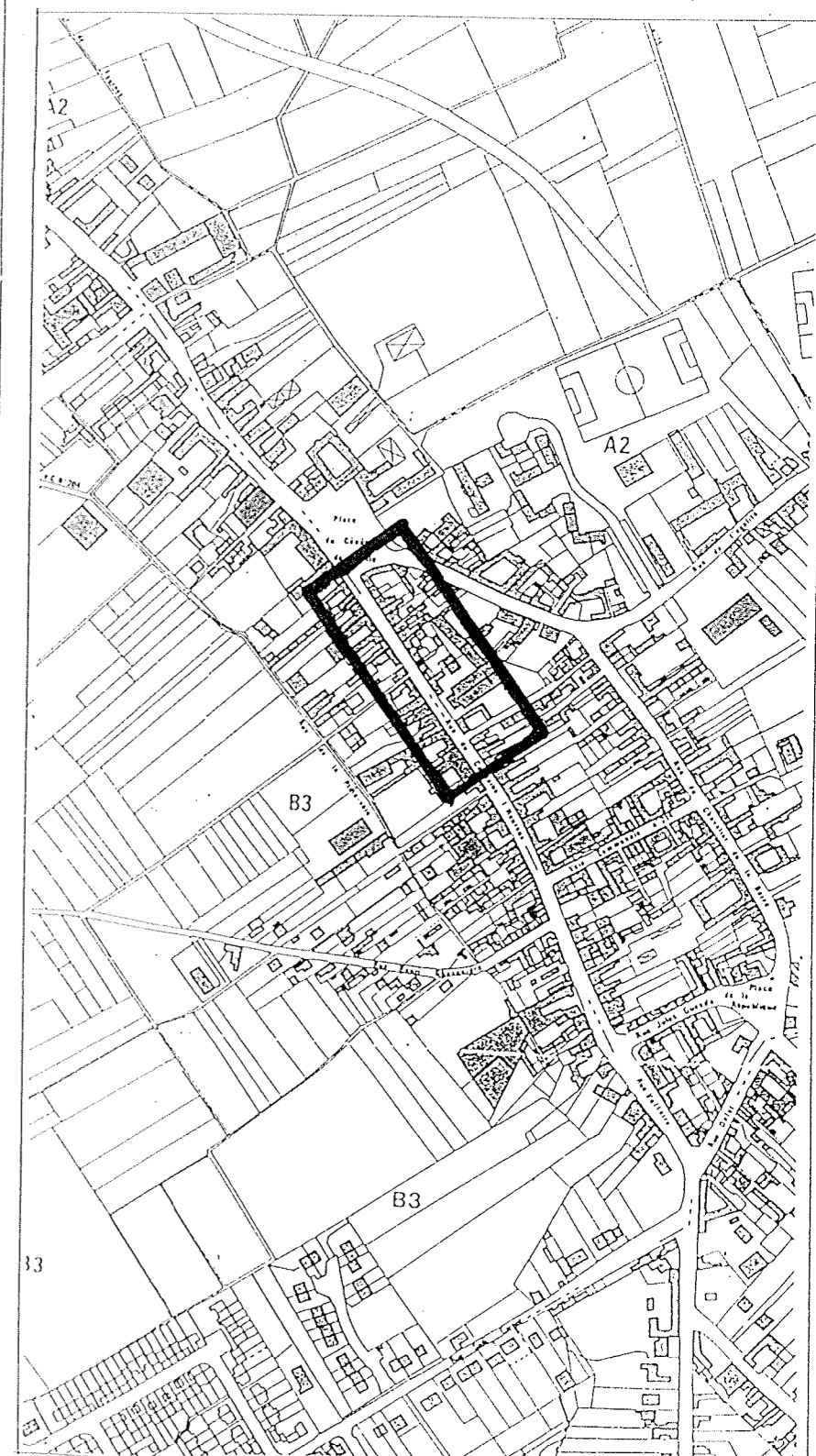
DEPARTEMENT DU NORD
Canton de La Bassée

SAINGHIN CHENIL WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

L'AMENAGEMENT DE LA RUE
DU CAPITAINE L'HEUREUX

42



A la croisée de l'axe de circulation nord-sud constitué par le CD et le nouvel axe transversal est-ouest qui se dessine par les implantations des équipements récents ou à venir, la place du Général De Gaulle occupe une place de choix dans la commune.

L'aménagement prévu permet à la fois le stationnement (d'une capacité équivalente à l'existant) et les occupations épisodiques liées à des activités telles que marchés, foires, animations diverses... Le dessin des matériaux posés au sol forme un quadrillage dont un carré correspond à l'emprise de deux places de stationnement.

L'axe du C.D. est légèrement infléchi au droit de la place pour permettre de matérialiser deux emprises de stationnement autobus, latérales, de part et d'autre de la voie. Un abri bus est placé dans un environnement plus végétal.

Exploitant les différences de niveaux, quelques marches empêchent les véhicules de sortir, et viennent, avec une fontaine, souligner un angle de la place.

L'aménagement d'un parvis au droit de la mairie favorise l'accessibilité aux handicapés et marque le statut plus important de l'équipement.

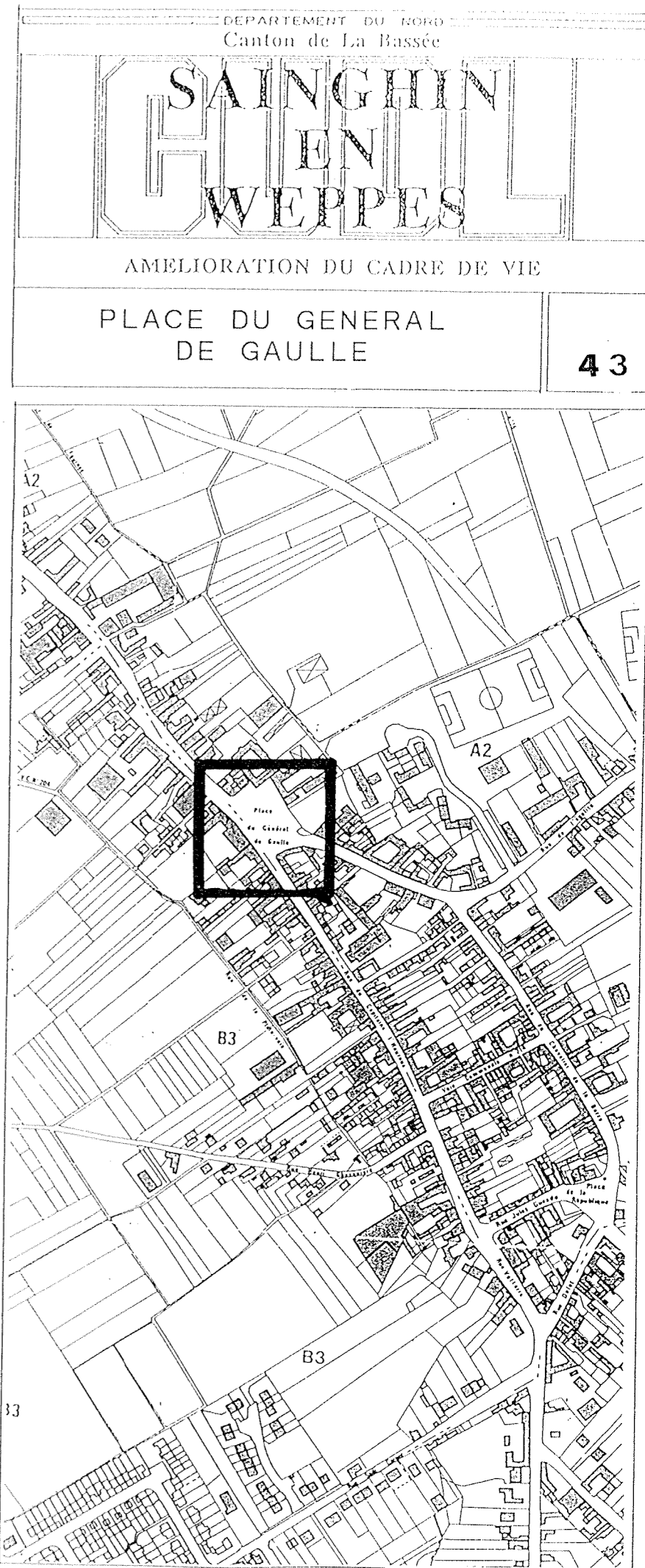
Jardinières, et mobilier urbains viennent agrémenter l'ensemble et traiter les espaces moins nobles.

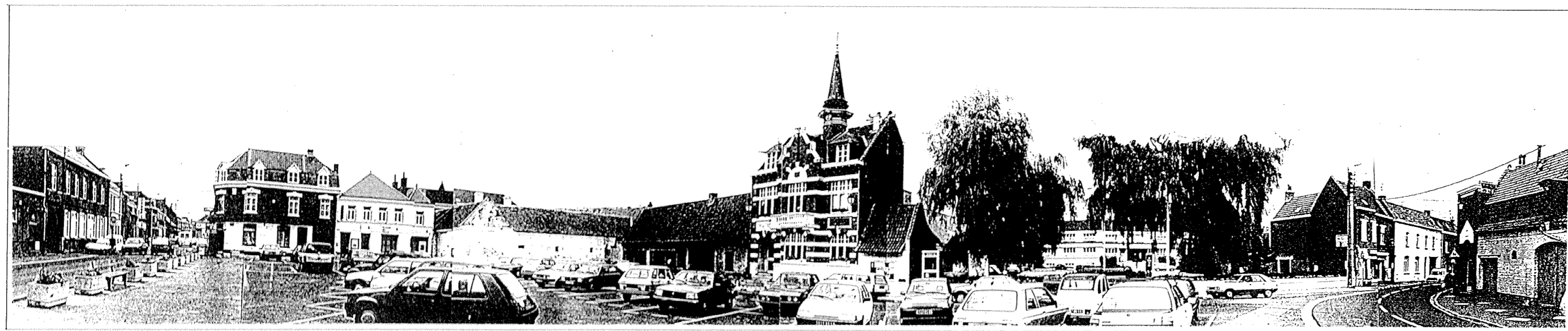
L'aboutissement de la rue de l'Egalité sur le C.D. est élargi, trois voies de circulation permettront un dégagement plus facile au droit du carrefour.

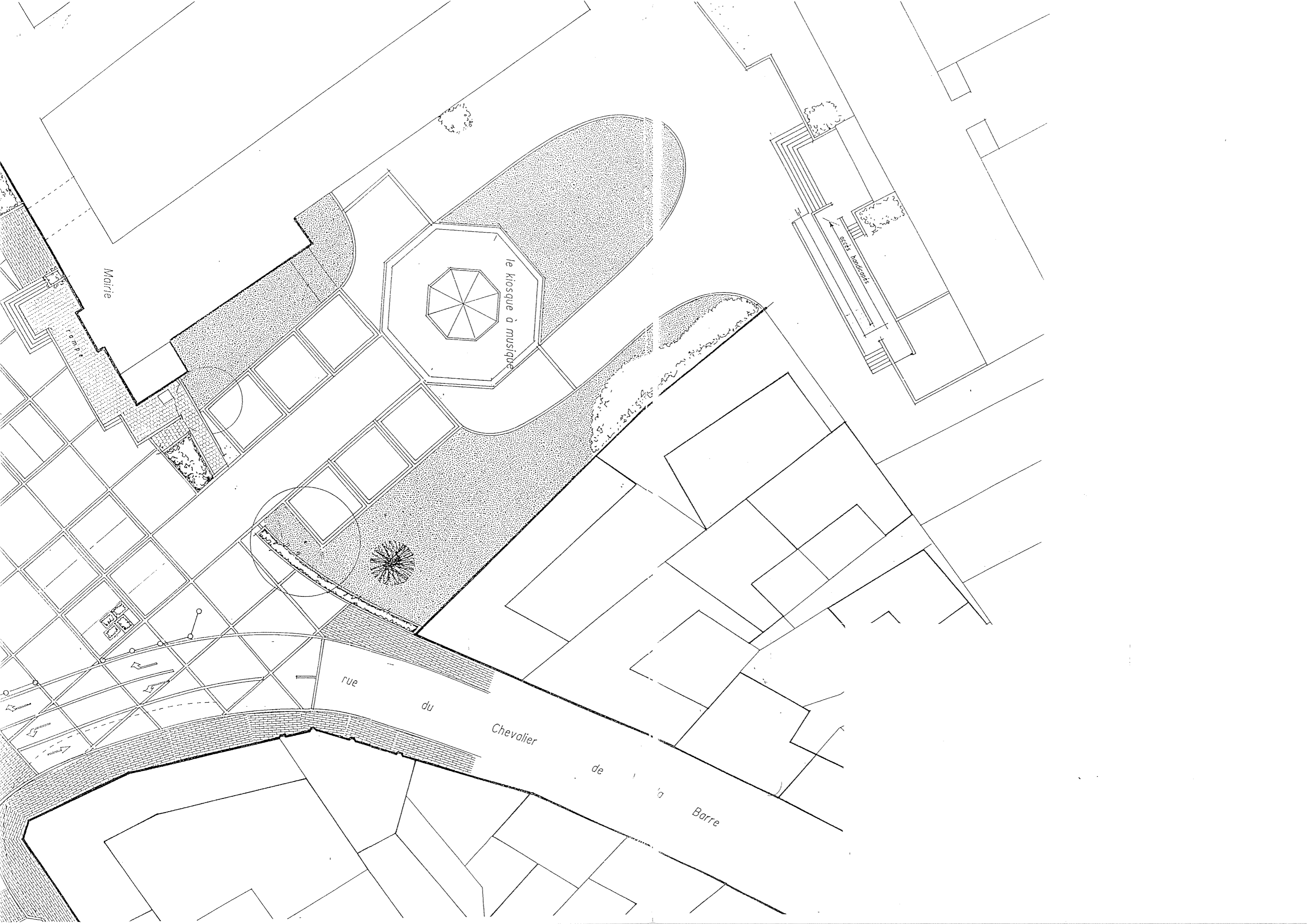
Le projet peut être phasé, les différents dessins expriment l'évolution possible du projet.

Un kiosque à musique placé dans la perspective du foyer de personnes âgées s'inscrit dans un espace plus végétal qui prolonge les aménagements de la place.

Les aménagements au droit de l'entrée du foyer de personnes âgées doivent permettre l'accessibilité aux handicapés.







Mairie

le kiosque à musique

rue

du

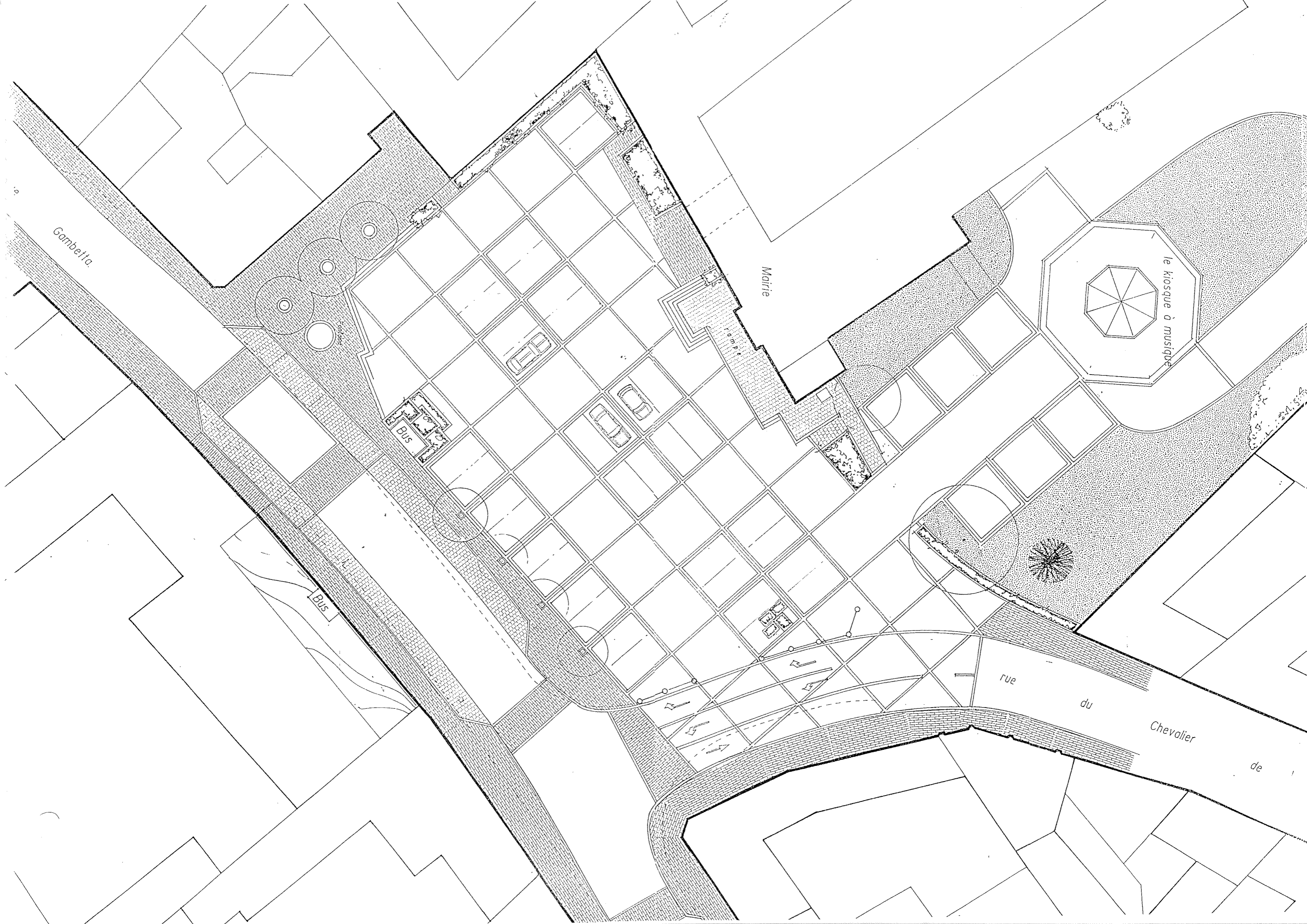
Chevalier

de

la

Barre

accès fontaines



Gambetta

Mairie

le kiosque à musique

BUS

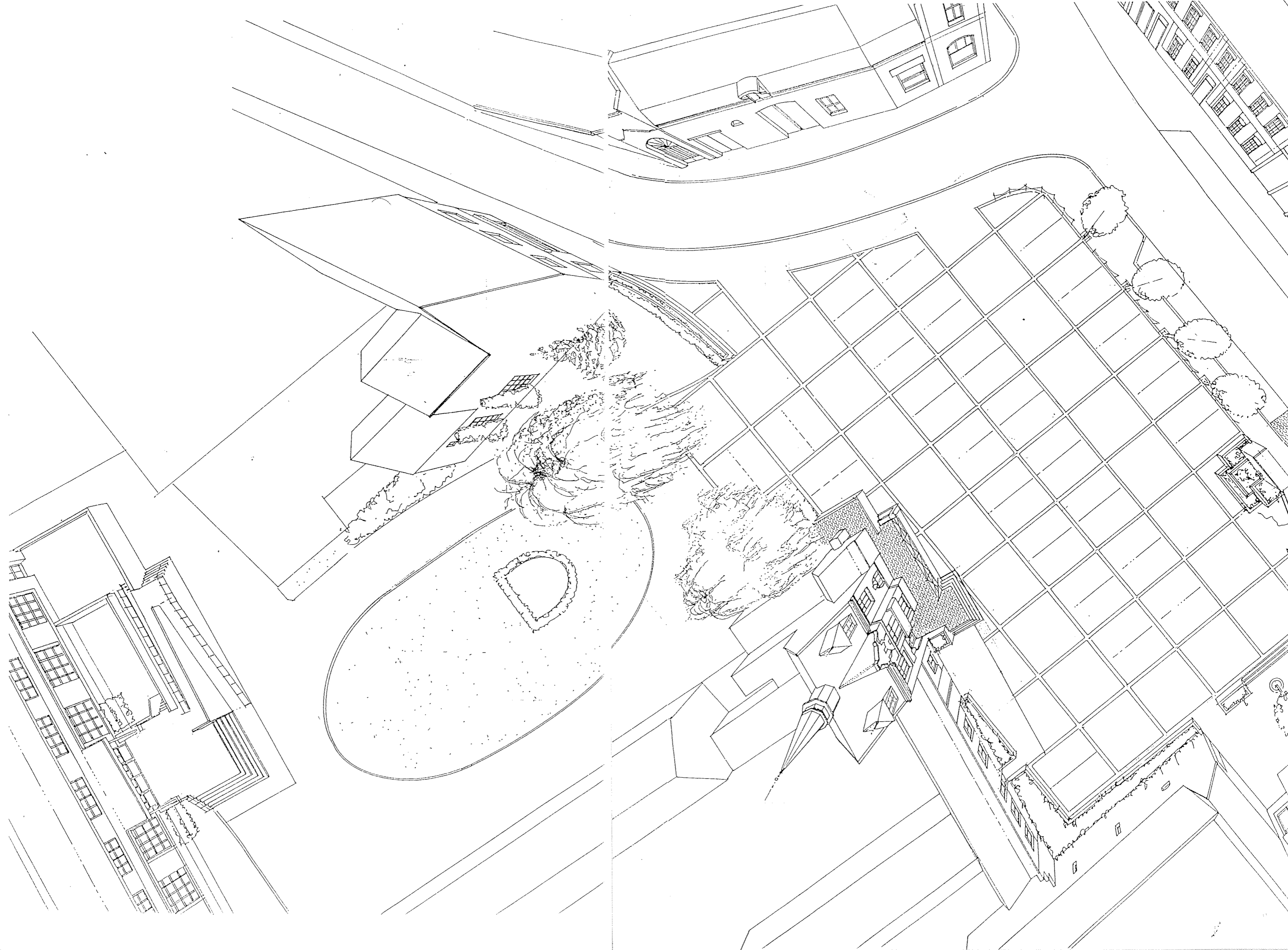
BUS

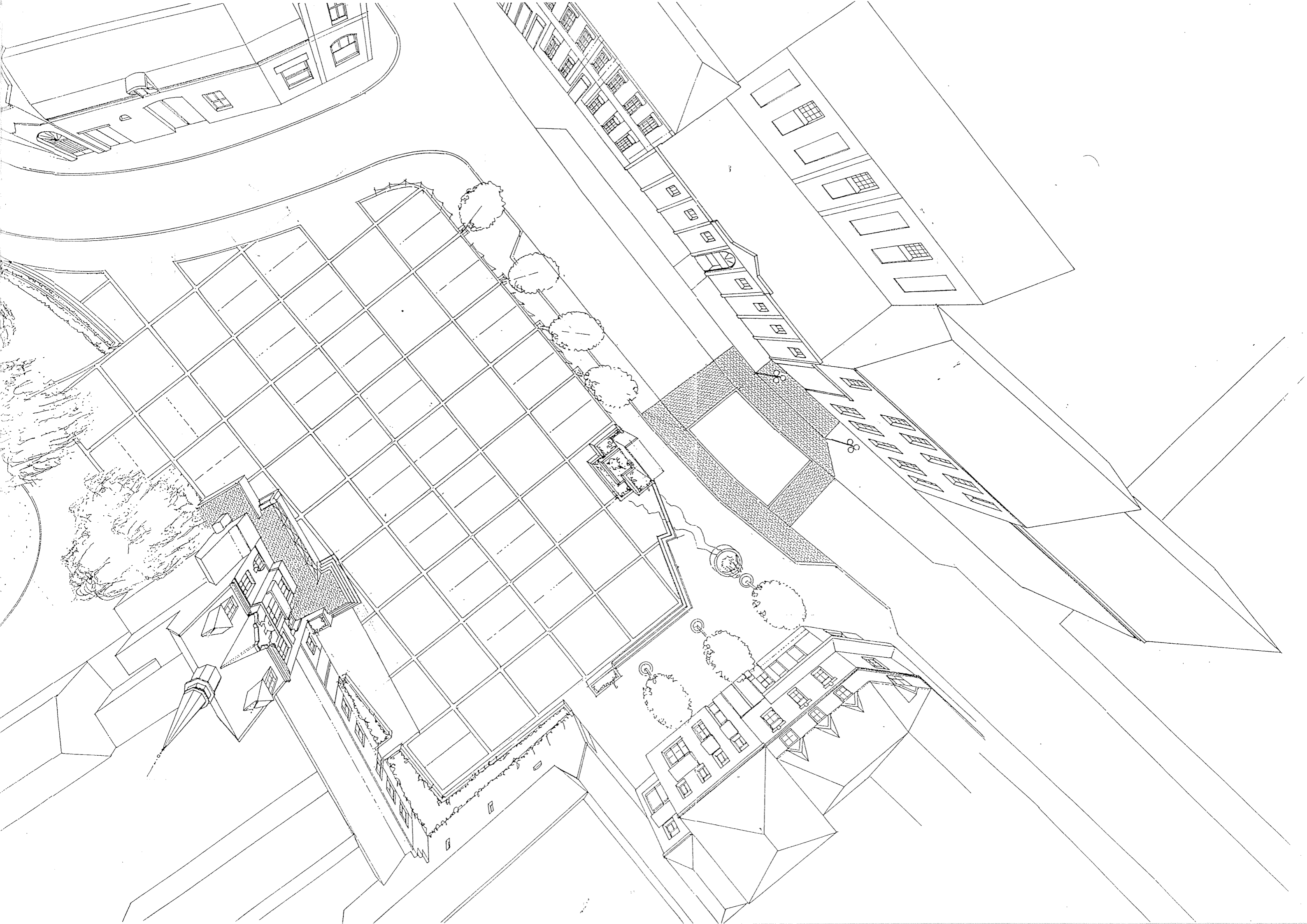
rue

du

Chevalier

de





AMENAGEMENT DE LA PLACE
DU GENERAL DE GAULLE

DEVIS ESTIMATIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

DESIGNATION DES OUVRAGES	U	P.U.	Q.	DEPENSE
- Démolition du revêtement existant en conservant la fondation. Evacuation à la décharge	m ²	50	2 400	120 000
- modification du réseau V.R.D.				pour mémoire
- modification du réseau E.D.F. à enterrer		forfait		80 000
- Fondation du sol en partie conservée et préparation d'une nouvelle fondation	m ²	50	1 800	90 000
- Modification à apporter aux regards, tampons, avaloirs	U	900	50	45 000
- Pose d'un revêtement briques et dallage appareillé suivant dessin	m ²	450	2 500	1 125 000
- mobilier urbain: bancs, poubelles,		forfait		50 000
- Eclairage public: fourniture et pose de luminaires	U	9 000	50	450 000
- Fourniture et mise en place d'arbres de hautes tiges, et apport de terre végétale	U	1 500	10	45 000
- Fourniture et plantations d'arbustes et apport de terre végétale	U	120	200	24 000
Montant total H.T. des travaux				1 999 000
Divers et honoraires 10%				199 900
total H.T.				2 198 900
T.V.A. 18,6 %				408 995
Montant total de la dépense T.T.C.				2 607 895
Montant arrondi à la somme de				2 608 000 F.
- Aménagement du C.D. et constitution des plateformes d'arrêt de bus				784 000
Divers et honoraires 10%				78 400
total H.T.				862 400
T.V.A. 18,6 %				160 406
Montant T.T.C.				1 022 806
arrondi à				1 023 000 F.

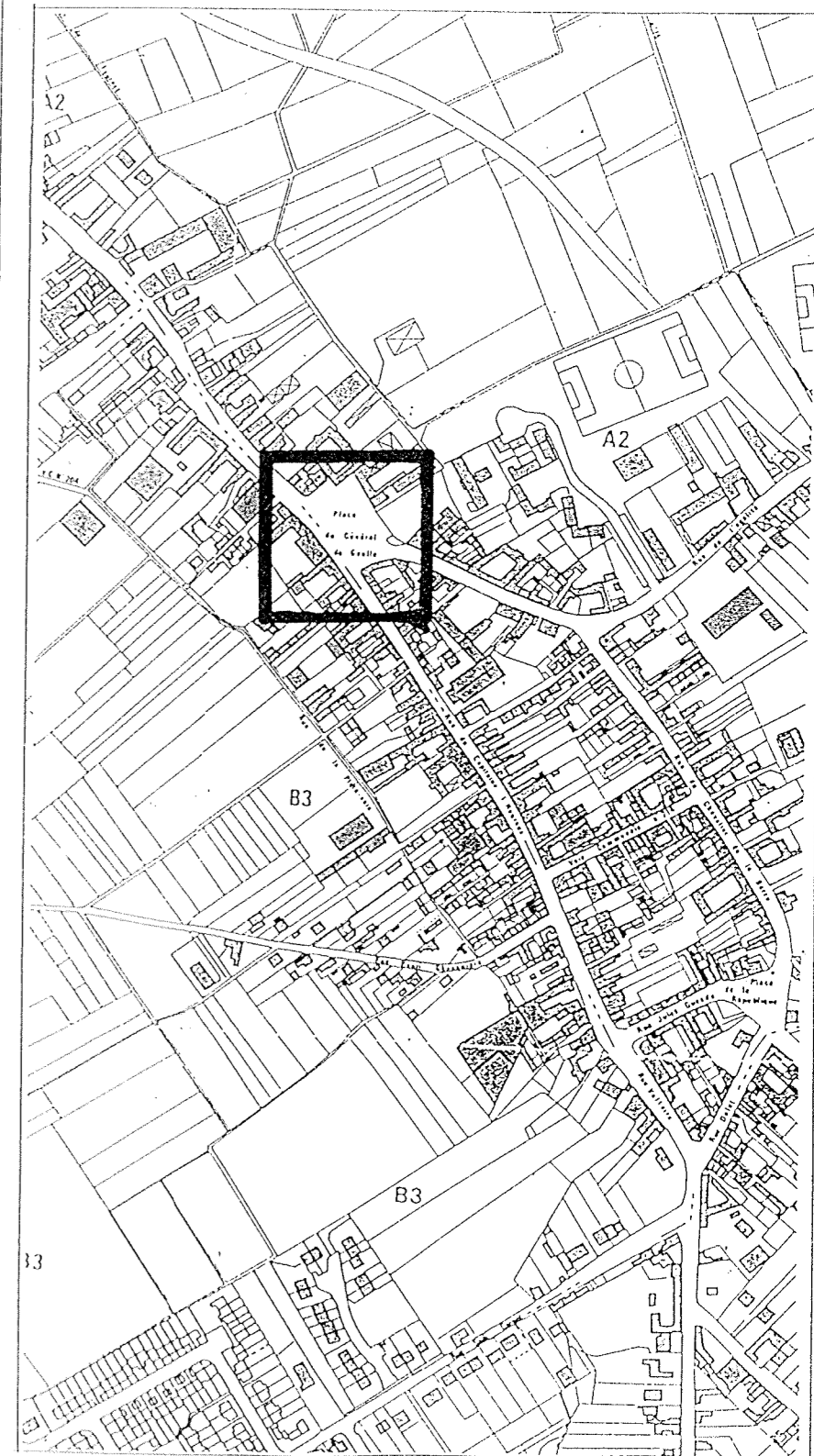
DEPARTEMENT DU NORD
Canton de La Bassée

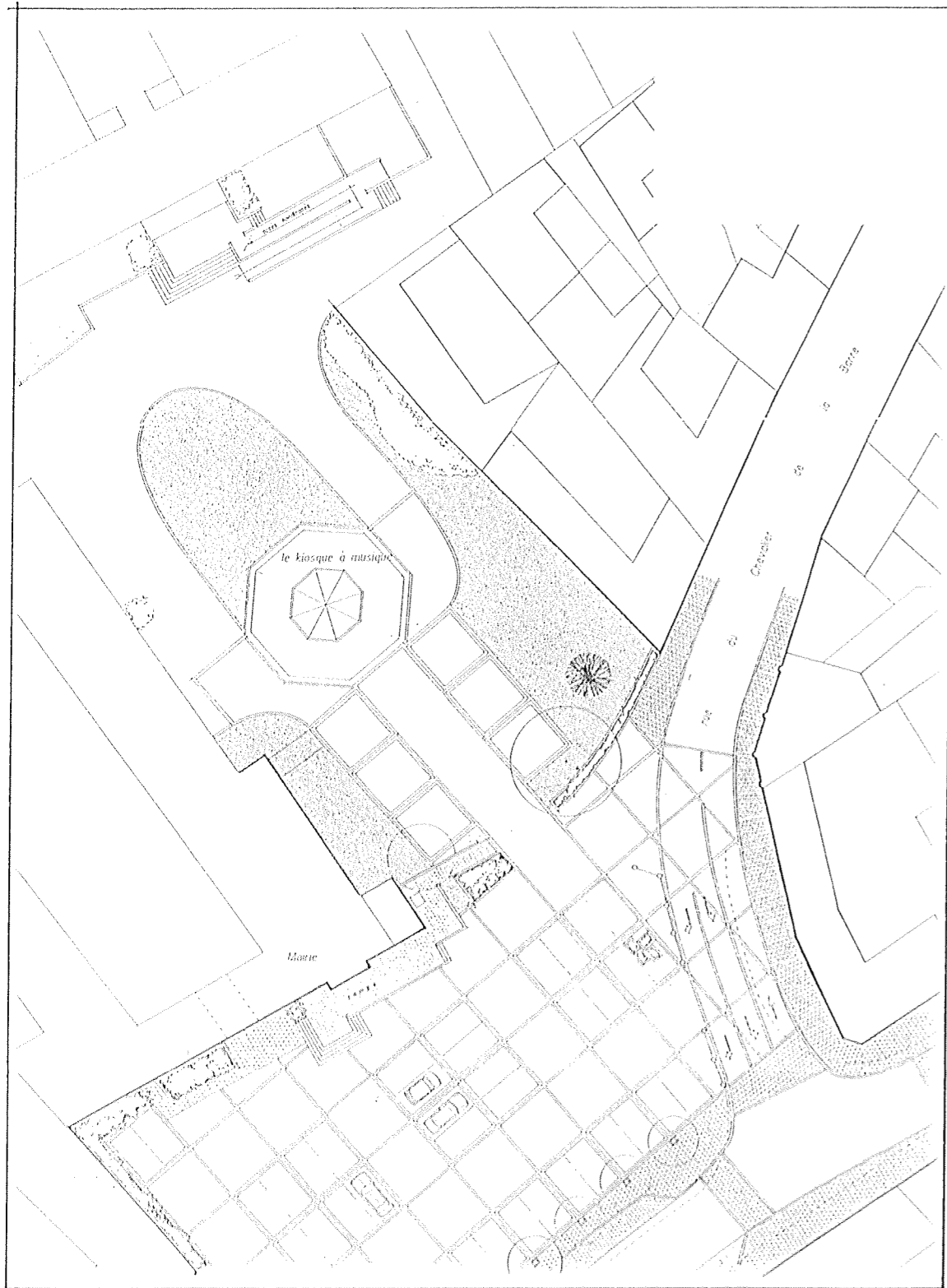
SAINGHIN
EN
WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

PLACE DU GENERAL
DE GAULLE

47

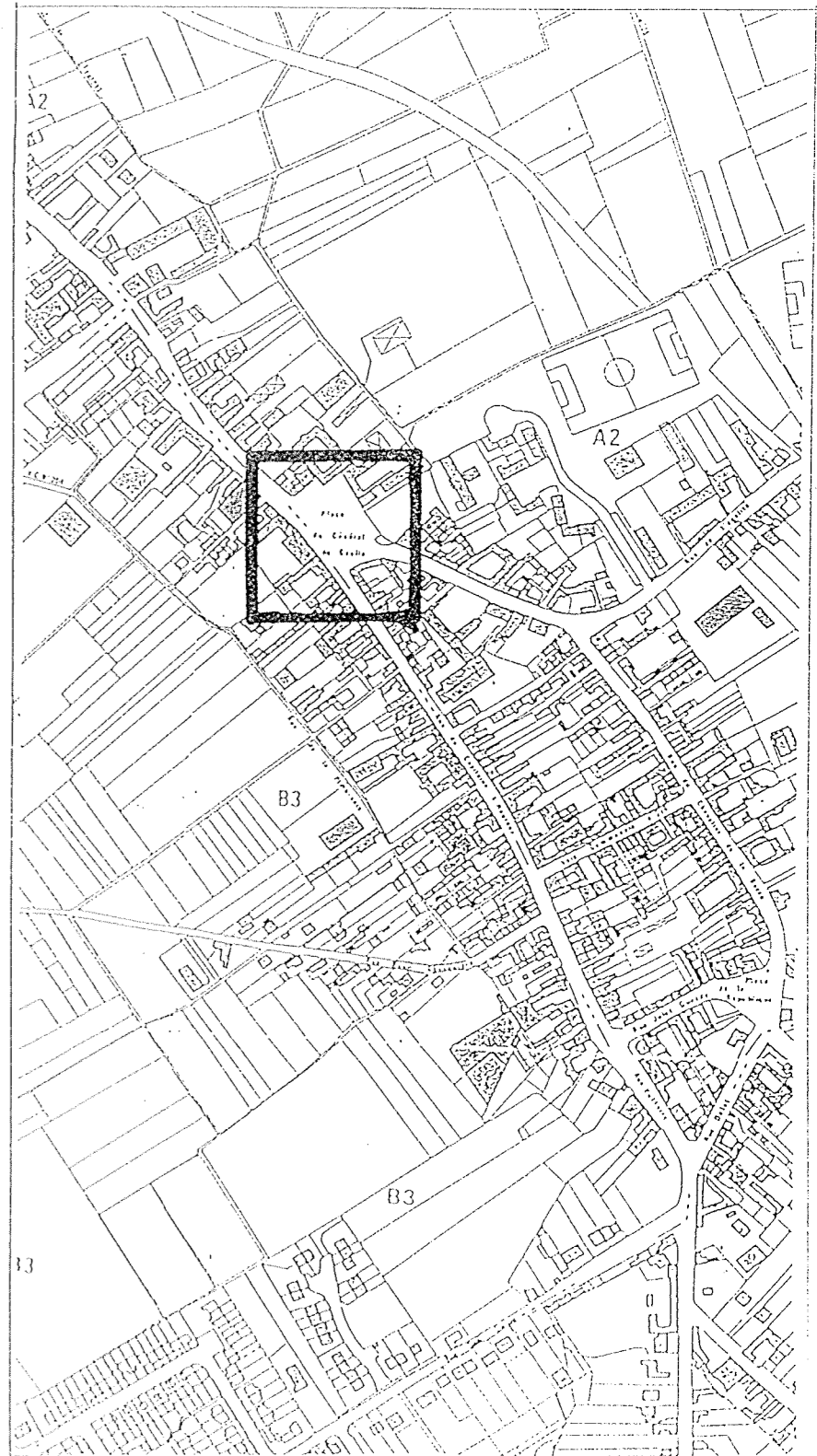




Etimation sommaire du kiosque à musique:

- comprenant fourniture et pose:
- soubassement et marches en pierre
 - poteaux fonte et ferronnerie de charpente
 - couverture zinc et accessoires
 - équipement électrique

total: 900 000,00 F H.T.
soit T.T.C. : 1 067 400 F



proposition pour une nouvelle organisation du centre

La commune est propriétaire de terrains et bâtiments qui font face à la mairie. C'est l'occasion de souligner les opportunités de développement possible compte tenu de la place privilégiée occupée par cette propriété dans la ville.

L'aménagement de la rue de la "Plate Voie" est inscrite dans le cadre des emprises réservées au P.O.S..

Les anciens bâtiments paroissiaux sont un écran, une barrière qui sépare la place du Général De Gaulle avec tout ce qui peut se passer du côté de la rue de la Plate Voie. De plus, la configuration de certains de ces bâtiments (portée des planchers, ouvertures...) va rendre difficile et honéroux la réhabilitation de cette construction pour l'adapter à un programme d'équipement public.

La proposition d'aménagement du centre veut illustrer l'opportunité qui s'offre aujourd'hui à la commune: désenclaver la place et rompre avec une logique de développement linéaire organisée le long du C.D.

Une nouvelle perspective peut s'ouvrir sur la mairie. Un équipement neuf peut être implanté en retrait (5). Ce schéma peut s'accommoder du maintien et la réhabilitation d'une partie des bâtiments existants (6), ou de l'implantation de nouvelles constructions comportant commerces en rez de chaussée et logements aux étages, cet ensemble venant retourner l'alignement existant le long du C.D. vers la rue de la Plate Voie.

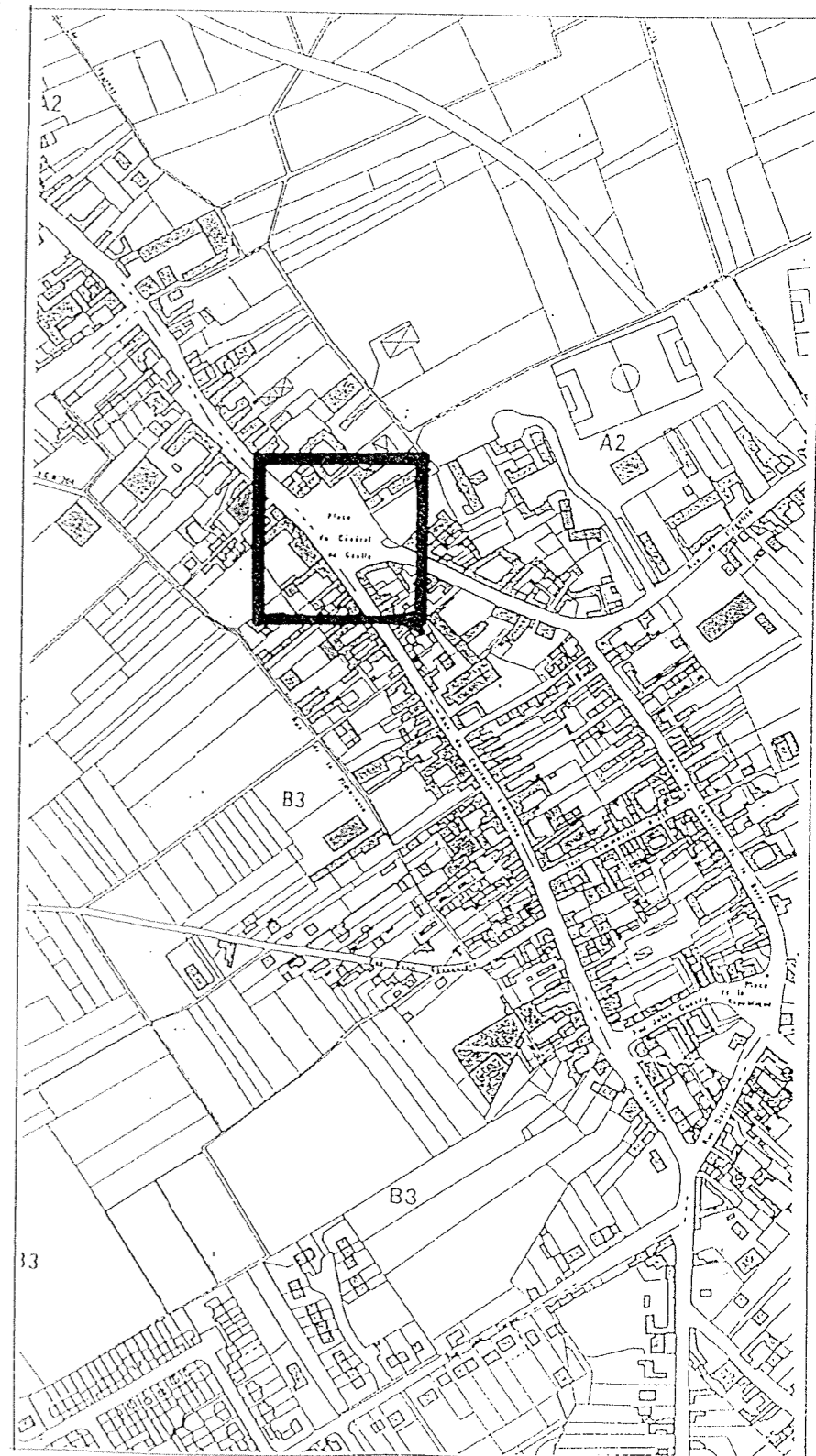
Un espace réservé au stationnement (7) complète l'ensemble et doit contibuer au bon fonctionnement du quartier.

SAINGUIN CHENIL WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

PROPOSITION D'AMENAGEMENT
DU CENTRE VILLE

49





- 1. Place du Général de Gaulle
- 2. Rue Gambetta
- 3. Rue du Capitaine L'Heureux
- 4. Kiosque
- 5. Equipement 900m²
- 6. Commerces Logements
- 7. Stationnement : 34 places
- 8. Stationnement : 10 places

Perspective sur la Mairie

voie prévue en réserve au P.O.S.

VILLAGE

Rue Gambetta

Rue

du

Ecole

Che

Vaillant

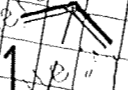
(V.C. 405^e)

rural

n° 209

n° 27

Perspective sur la Mairie



4

2

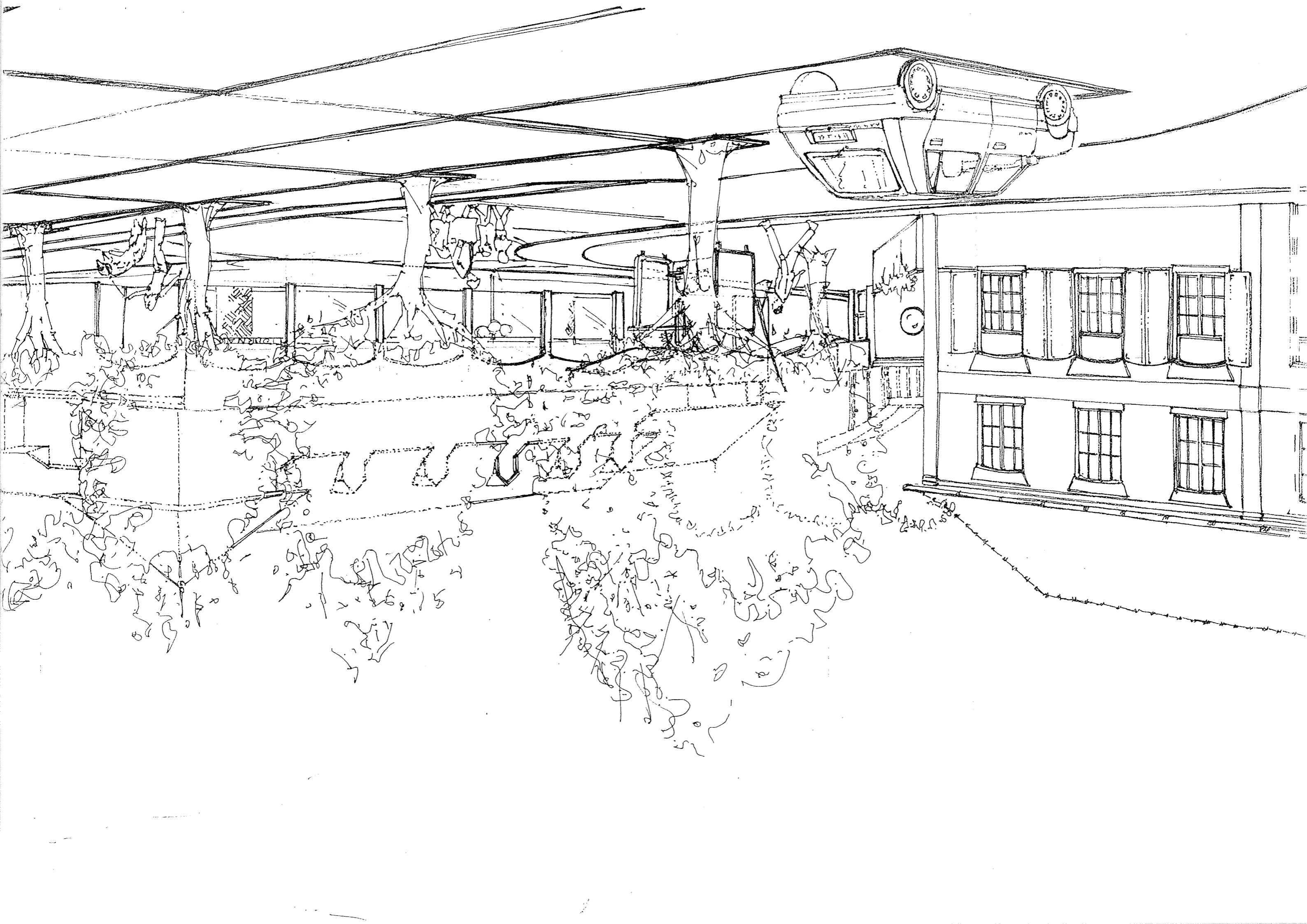
8

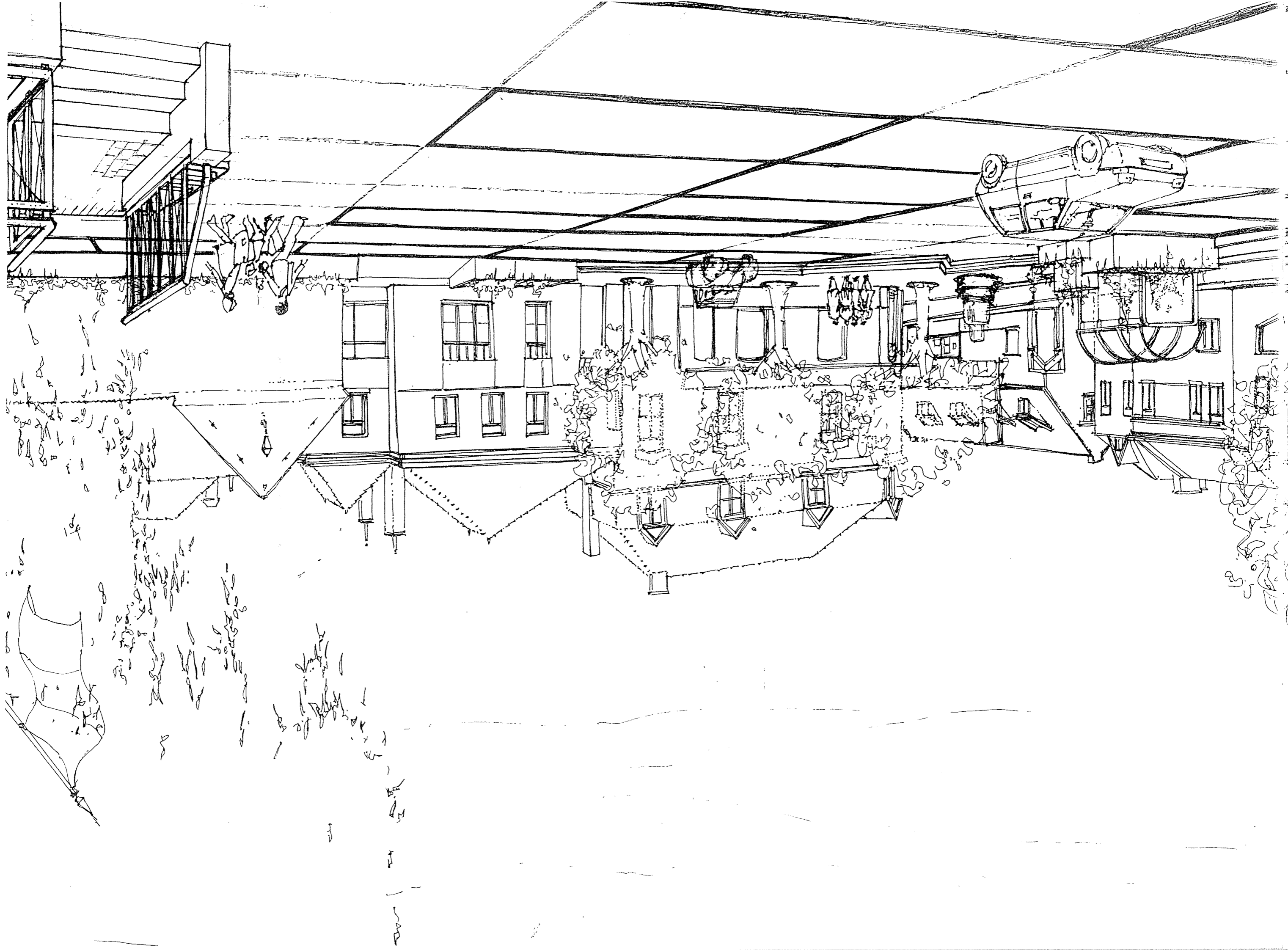
6

5

3

7





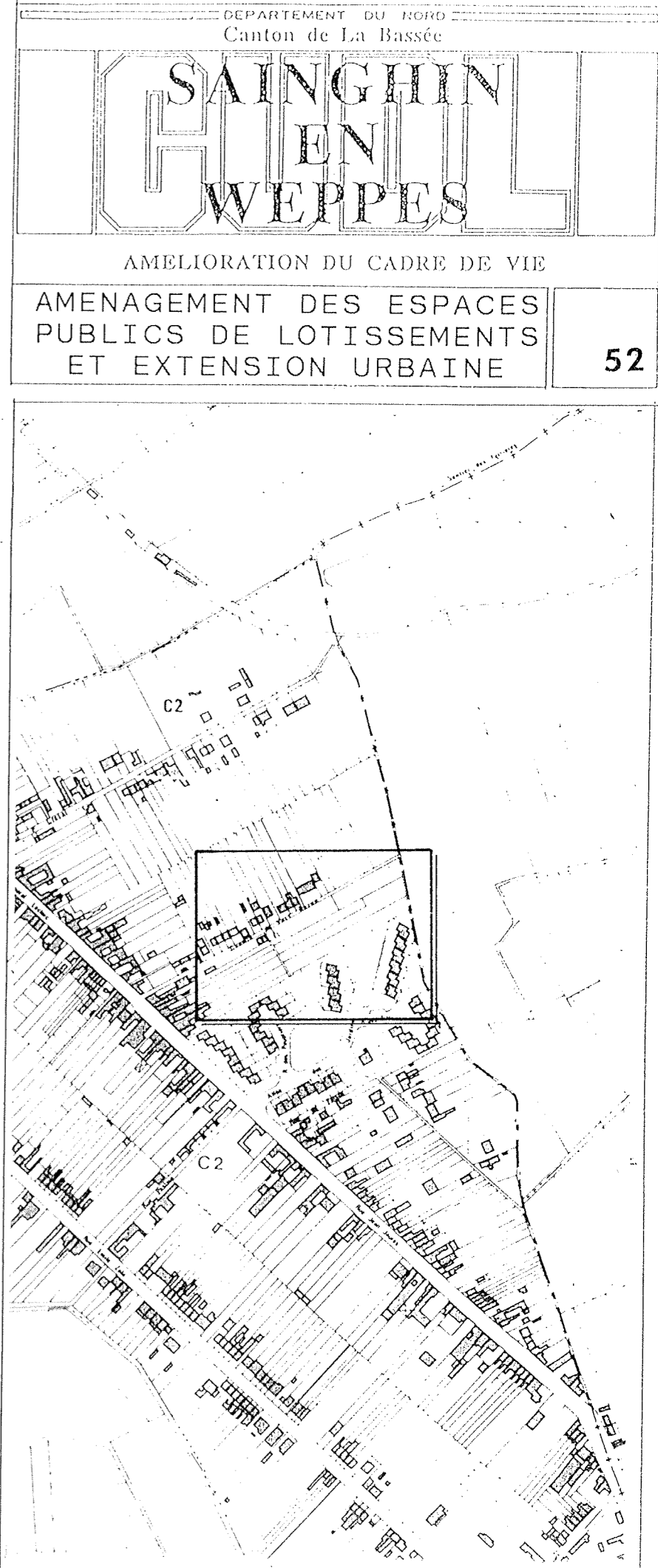
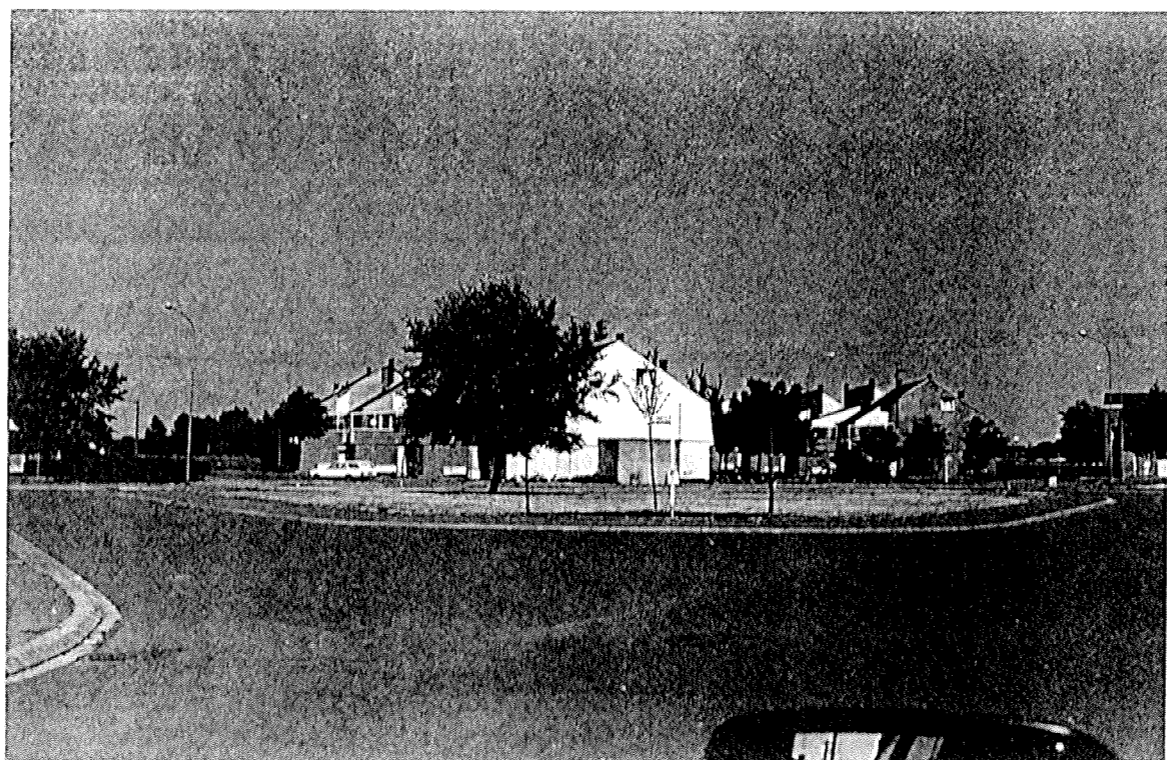
Les constructions dans les rues des Peupliers, des Tilleuls et allée des Jardins sont implantées au centre d'espaces publics largement dimensionnés. Cet ensemble, en limite de la commune, est en rupture avec la configuration du tissu urbain environnant.

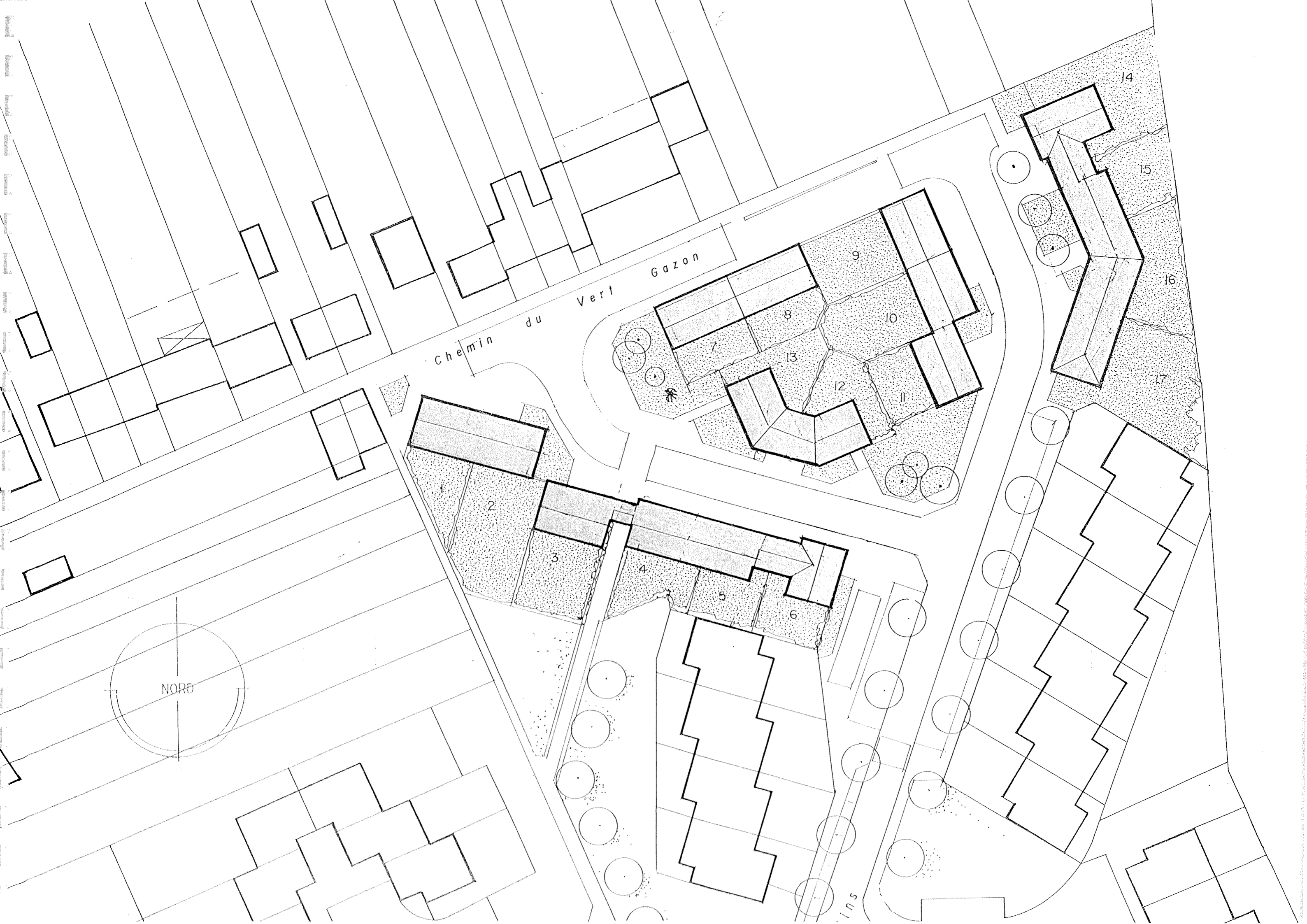
Quelques terrains sépare cet ensemble des constructions implantées le long de la rue du Vert Gazon. Ce dernier chemin aboutit sur la rue Jean Jaurès par un étranglement.

Une opération de logements (17 logts) vient, dans la proposition, désenclaver la rue du Vert Gazon et compléter l'urbanisation de ce quartier.

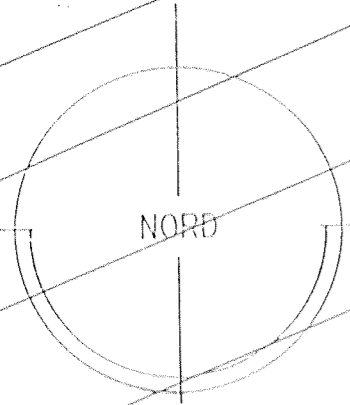
Une opération d'accompagnement: aménagement des espaces publics de l'opération groupée existante, doit revaloriser les espaces publics et leur conférer un nouveau statut.

Au droit du carrefour de la rue Jean Jaurès avec l'allée des Jardins, des aménagements spécifiques contribueront à ralentir la vitesse des véhicules sur l'axe du C.D., très rectiligne.





Chemin du Vert
Gazon



ins

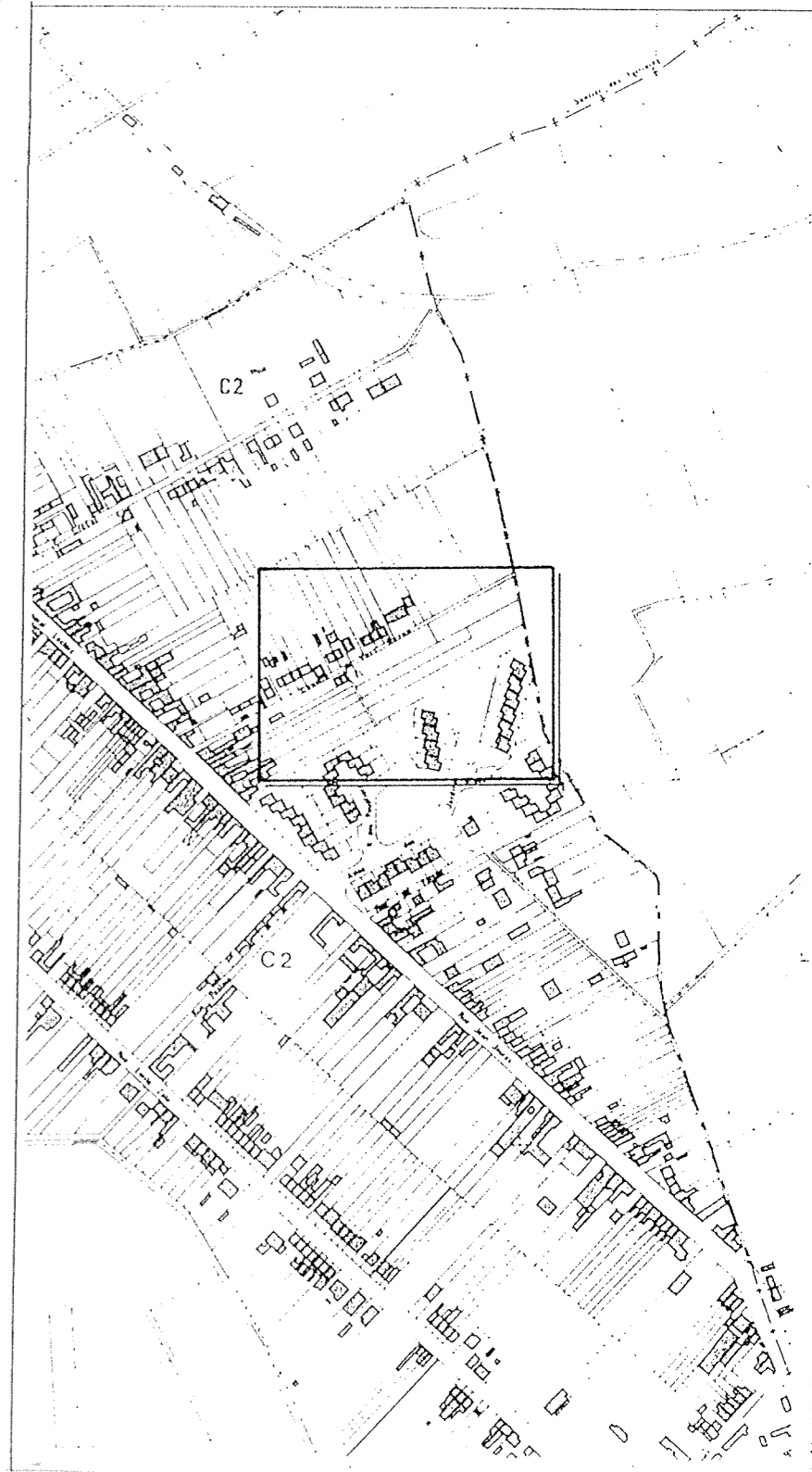
AMENAGEMENT D'ESPACE PUBLIC
 LOTISSEMENT
 DEVIS ESTIMATIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

DESIGNATION DES OUVRAGES	U	P.U.	Q.	DEPENSE
- Terrassement et évacuation	m ²	50	250	12 500
- Reprise réseaux divers			pour mémoire	
- Pavage sur fondation légère et marquage parking	m ²	300	250	75 000
- Plantation d'arbres de hautes tiges		U	1 500	30 45 000
- Aménagement de chemins piétons dans les espaces verts	m ²	200	120	24 000
Montant total des travaux H.T. divers et honoraires				156 500
MONTANT TOTAL				172 150
T.V.A. 18,6 %				32 020
Montant total de la dépense T.T.C.				204 170
Montant arrondi à la somme de				204 200 F.



AMELIORATION DU CADRE DE VIE

AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LOTISSEMENTS ET EXTENSION URBAINE



AMENAGEMENT DE LA SORTIE DE L'ECOLE ALLENDE

Implantée en recul par rapport à la rue pour dégager des places de stationnement, l'école Allende est un bâtiment sans relief, et sans couleur.

Elle est clôturée par des plaques de béton, ajourées, mais tristes.

L'espace pelouse sur l'arrière n'est que très peu utilisé (organisation interne du bâtiment).

Les très jeunes enfants que l'école accueille en sont donc réduits à se défouler dans la cour "tartinée" d'enrobé noir.

Le projet prend en compte le traitement des abords de l'école.

- le trottoir :

plantation d'arbres de hautes tiges (choisir des essences à fleurs, et se colorant à l'automne), qui, ainsi implantés, vont réduire visuellement la largeur de la rue, et lui donner des proportions plus justes.

Les espaces parkings sont redessinés en fonction des plantations. Des marquages de briques colorées (au niveau des arbres, et des places de stationnement) animent le sol.

- les limites de la cour de récréation :

une jardinière maçonnée, plantée et fleurie, isole la cour de la rue, sans donner l'impression d'une limite agressive.

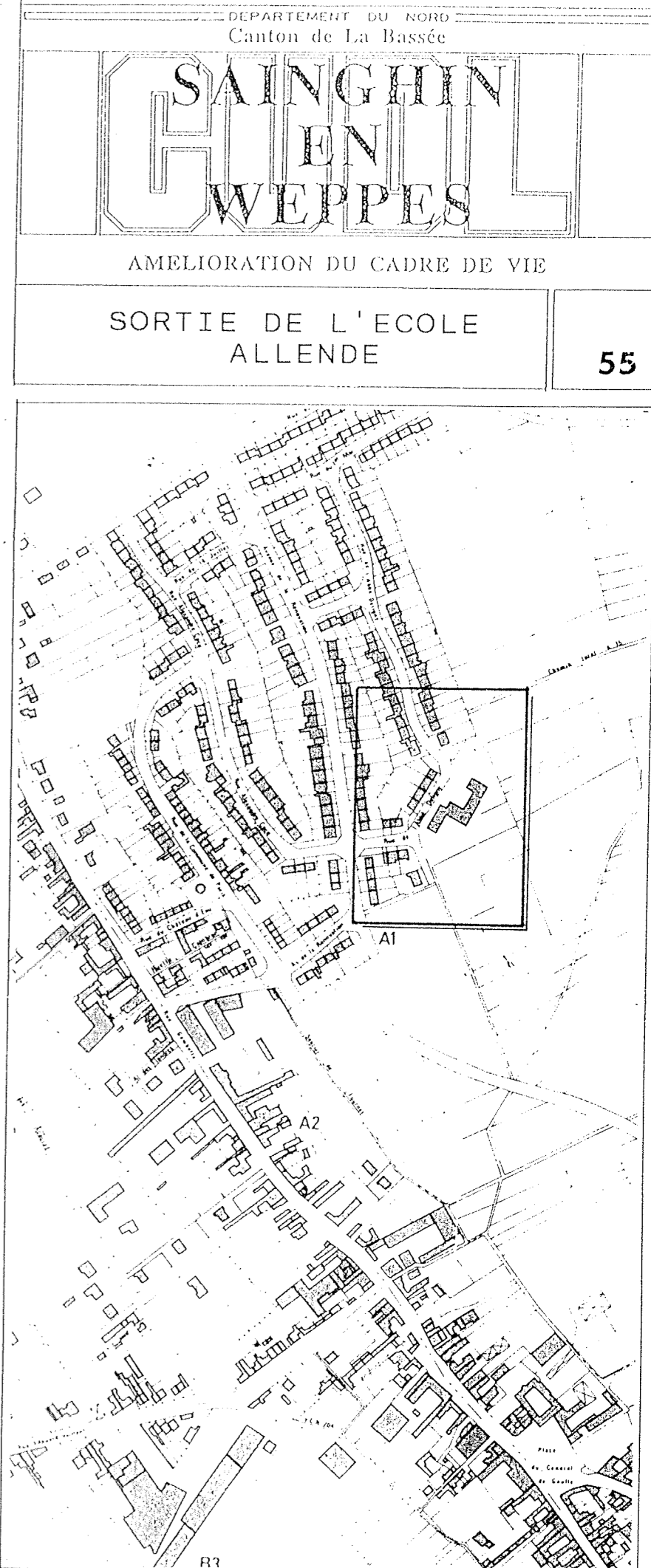
Côté espace de jeu, le jardinet est bordé d'une haie végétale qui pourra être au choix laissée libre, ou taillée.

- dans la cour :

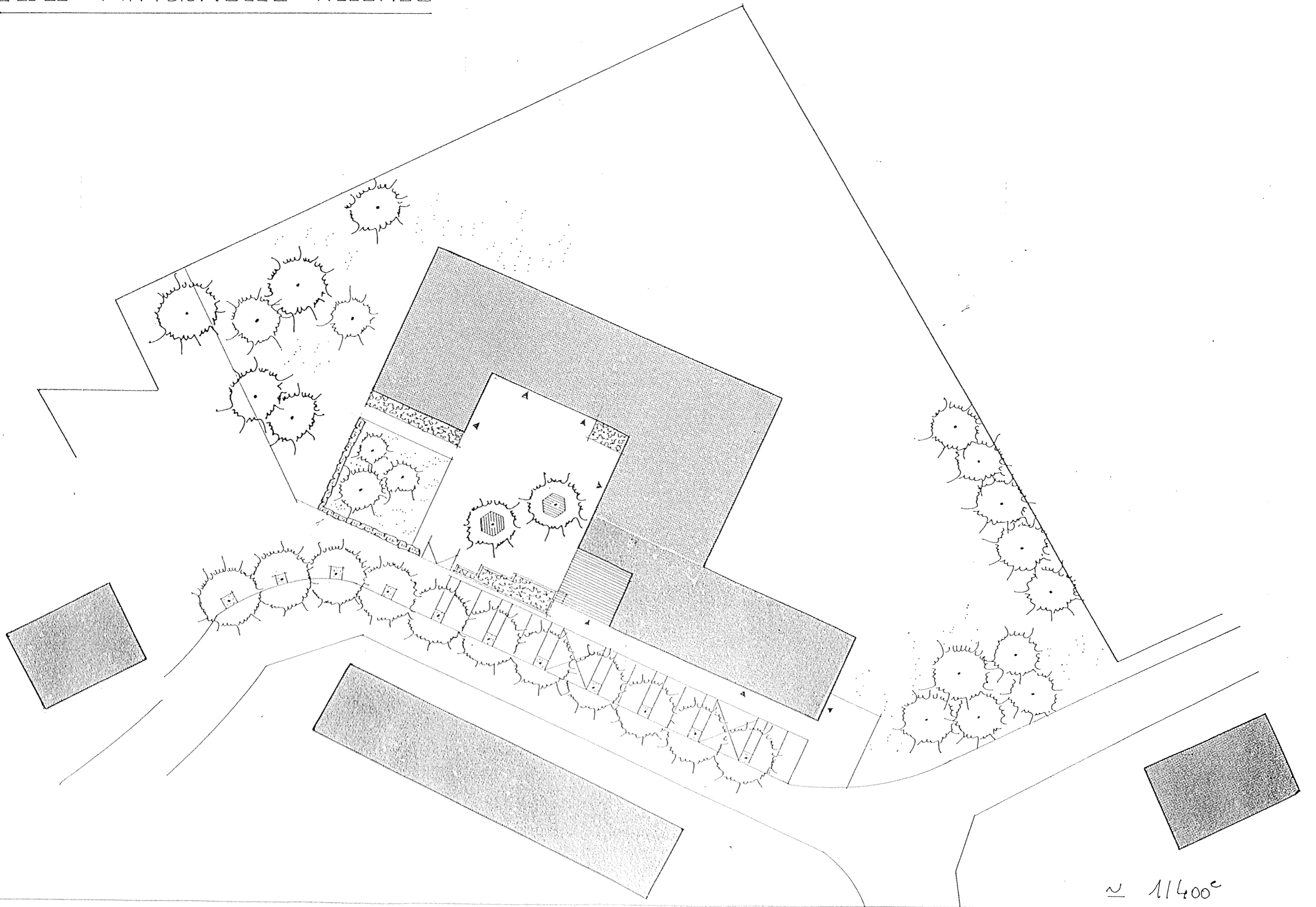
l'intervention est proposée pour mémoire.

Plantation d'arbres de hautes tiges (ombrage et couleurs) sous lesquels peuvent être installées des plates formes en bois à l'échelle des enfants.

Installation de dalles en caoutchouc colorées, à la place d'une partie d'enrobé, espace propice au développement physique de l'enfant.



ECOLE MATERNELLE ALLENDE

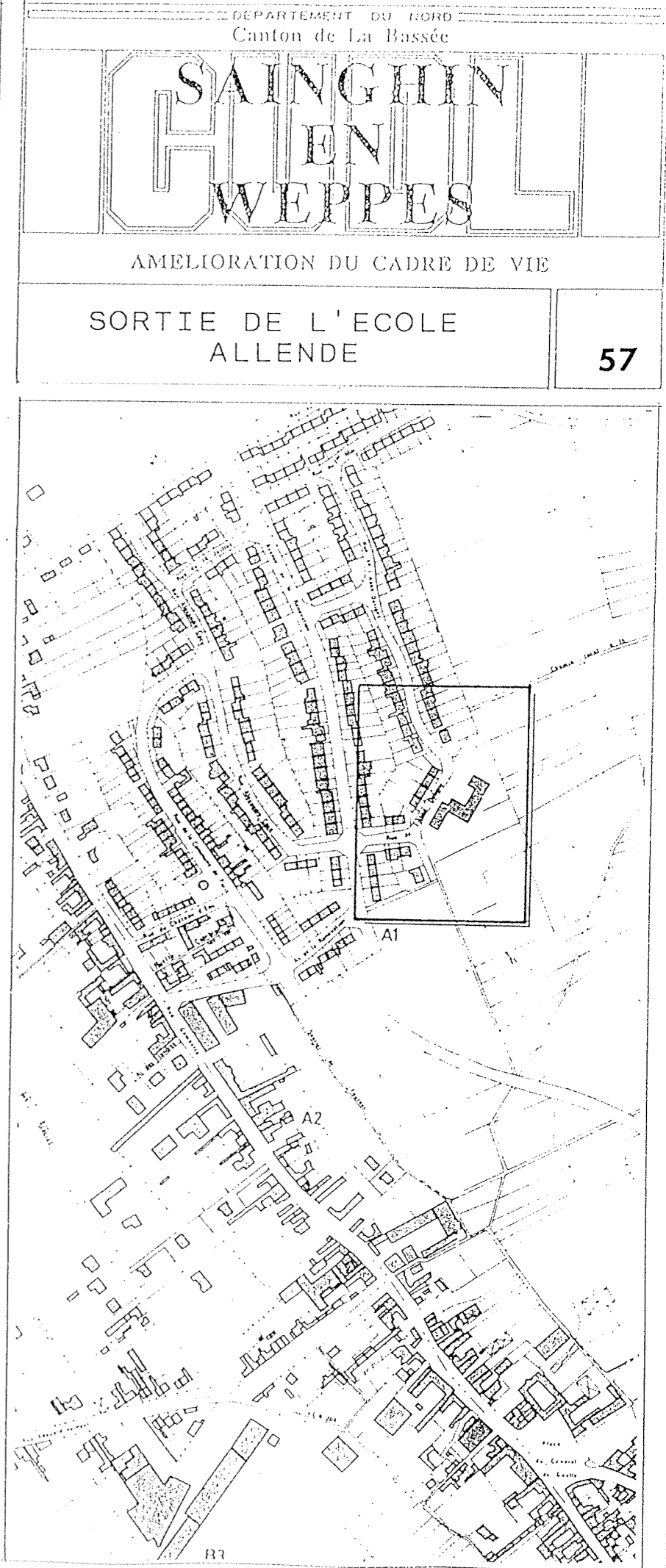


≈ 11400^e

ECOLE MATERNELLE

Prix n°	Désignation des ouvrages	Quantité	P.U.	Total
1	Pavage sur parking	30m ²	500	15 000
2	Enrobé sur parking	600 m ²	130	78 000
3	Entourage d'arbre (1,5mx1,5m au carré)	13	500	6 500
4	Fourniture et plantation d'arbres hautes tiges, avec creusement de la fosse, apport de terre végétale, tuteurage et garantie de reprise	13	1000	13 000
5	Construction de jardinière , apport de terre végétale, fourniture et plantation d'arbustes		Forfait	40 000
6	Mobilier dans la cour		Forfait	30 000

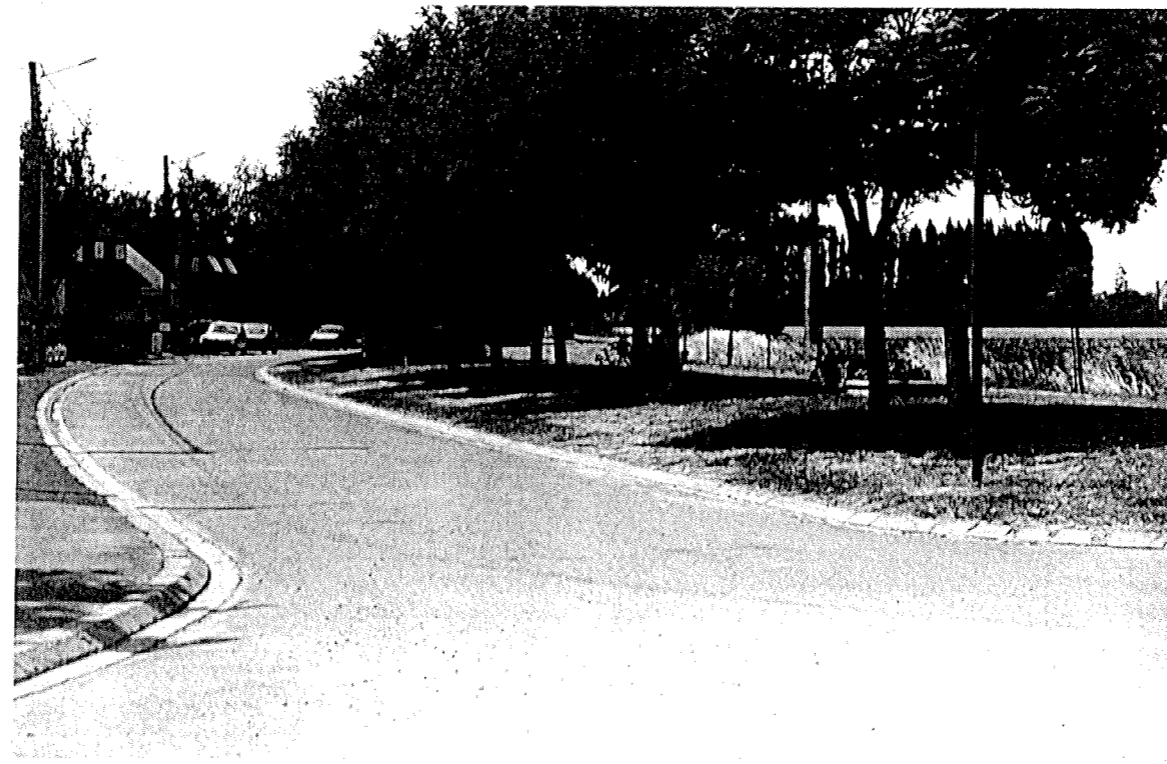
MONTANT DES TRAVAUX H.T. :	182 500 F
HONORAIRES ET DIVERS 10 % :	18 250 F
TOTAL H.T. :	200 750 F
TVA 18,6% :	37 339,50 F
TOTAL TTC :	238 089,50 F



ENTREES DE VILLE

D'une façon générale, et chaque fois que cela sera possible, des plantations de hautes tiges seront installées sur les accès principaux de Sainghin.

Sur la rue du 8 mai (entrée depuis Lille), de récents aménagements de voirie permettent en plus d'une plantation arborescente existante, la plantation d'arbustes (qui donneront structure et couleurs pendant l'hiver), et de plantes fleuries annuelles, chaleureuses en grandes masses.



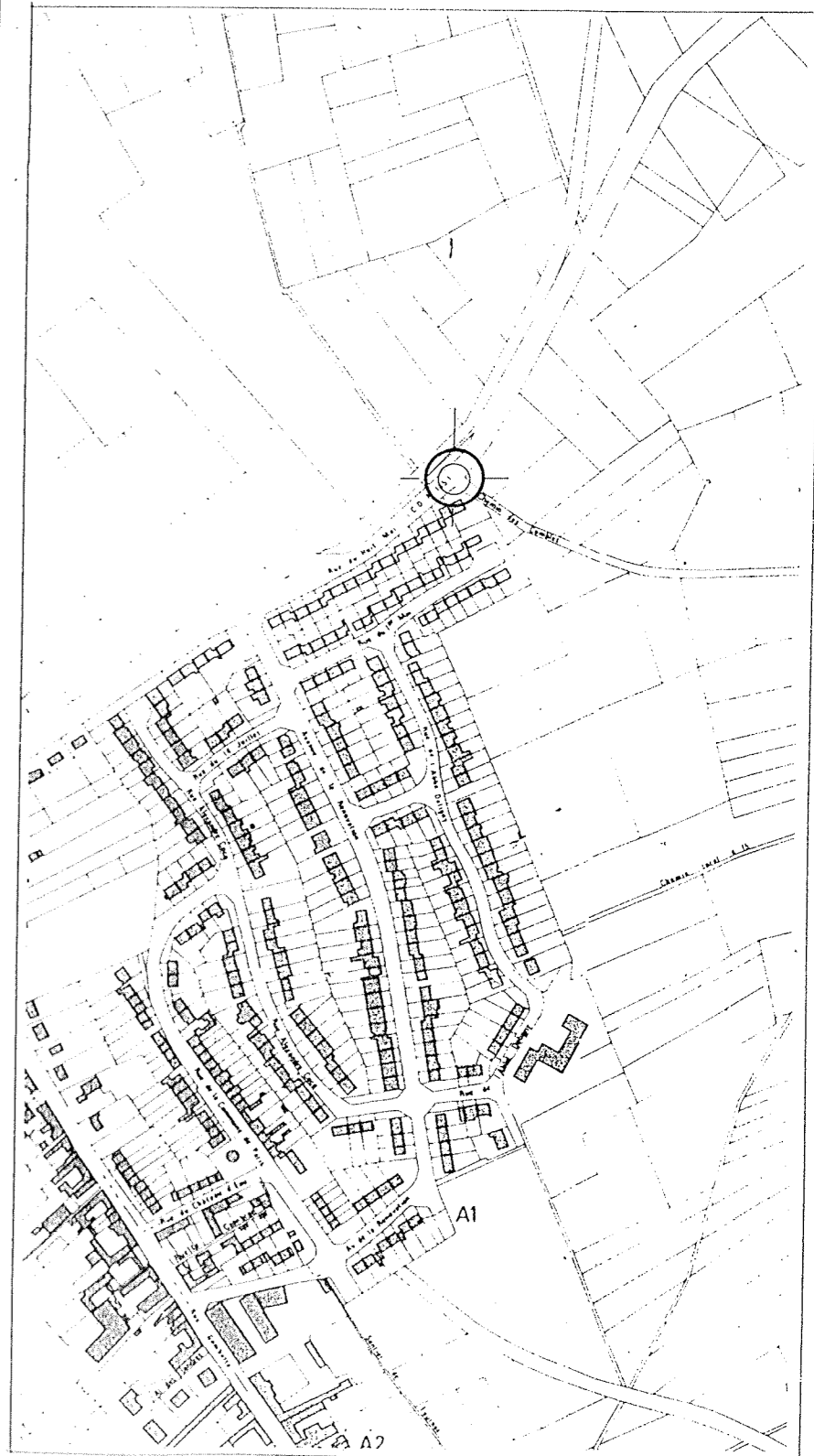
DEPARTEMENT DU NORD
Canton de La Bassée

SAINGHIN EN WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

LES ENTREES DE VILLE

58



RUE DU 8 MAI

Prix n°	Désignation des ouvrages	Quantité	P.U.	Total
1	Préparation du sol avec incorporation d'engrais	120 m ²	5	600
2	Fourniture et plantation d'arbustes y compris garantie de reprise	120 m ²	100	12 000
3	Fourniture et plantation d'arbres hautes tiges (Robinier) (en remplacement de ceux qui sont morts), avec creusement de la fosse, apport de terre végétale, tuteurage et garantie de reprise	15	1 000	15 000

MONTANT DES TRAVAUX H.T. : 27 600 F

HONORAIRES ET DIVERS 10% : 2 760 F

TOTAL H.T. : 30 360 F

TVA 18,6% : 5 646,96 F

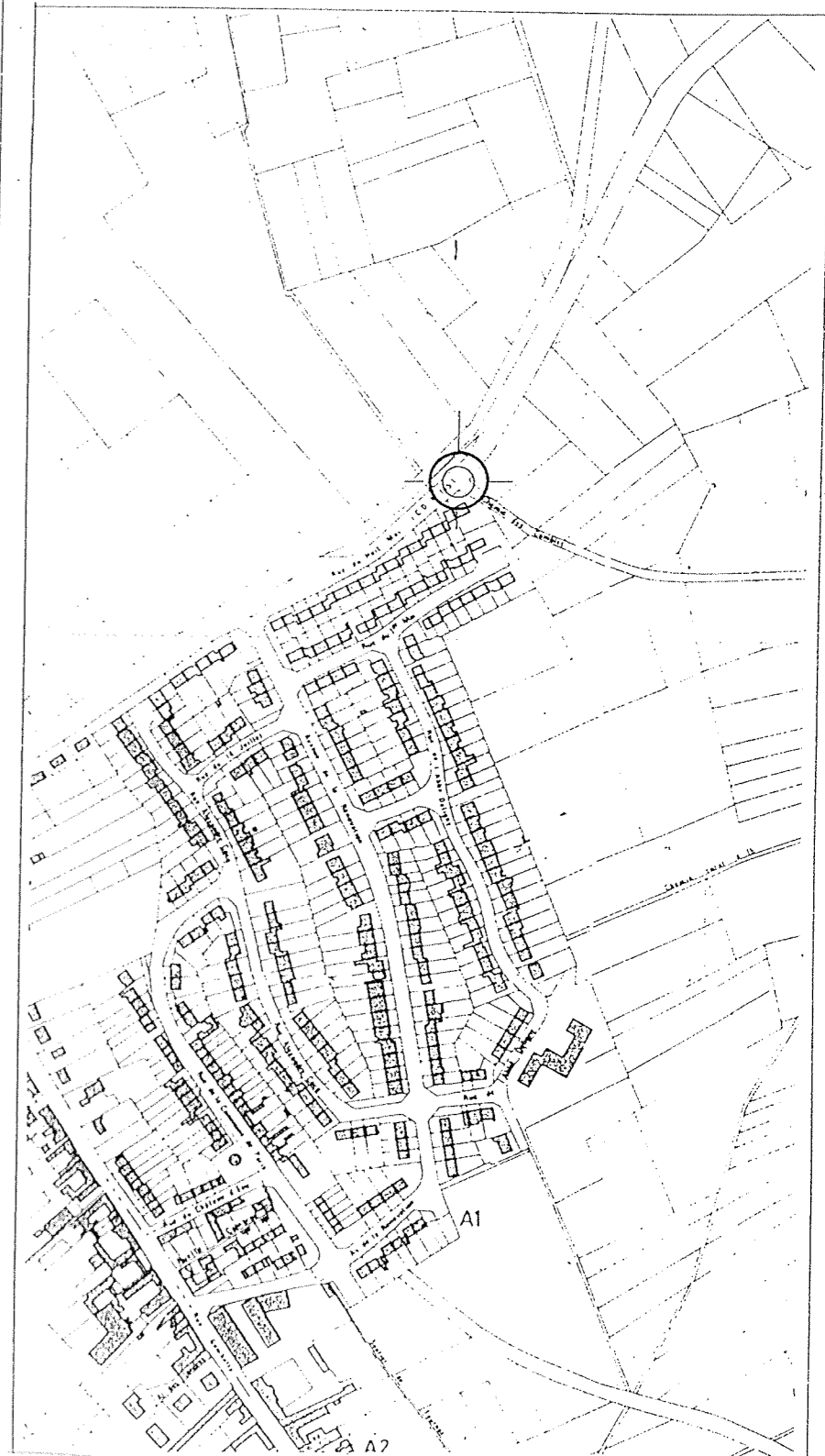
TOTAL T.T.C. : 36 006,96 F

SAINGHIN
EN
WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

LES ENTREES DE VILLE

59



PLACE DE LA REPUBLIQUE

Lieu de passage piétonnier, et de stationnement automobile.

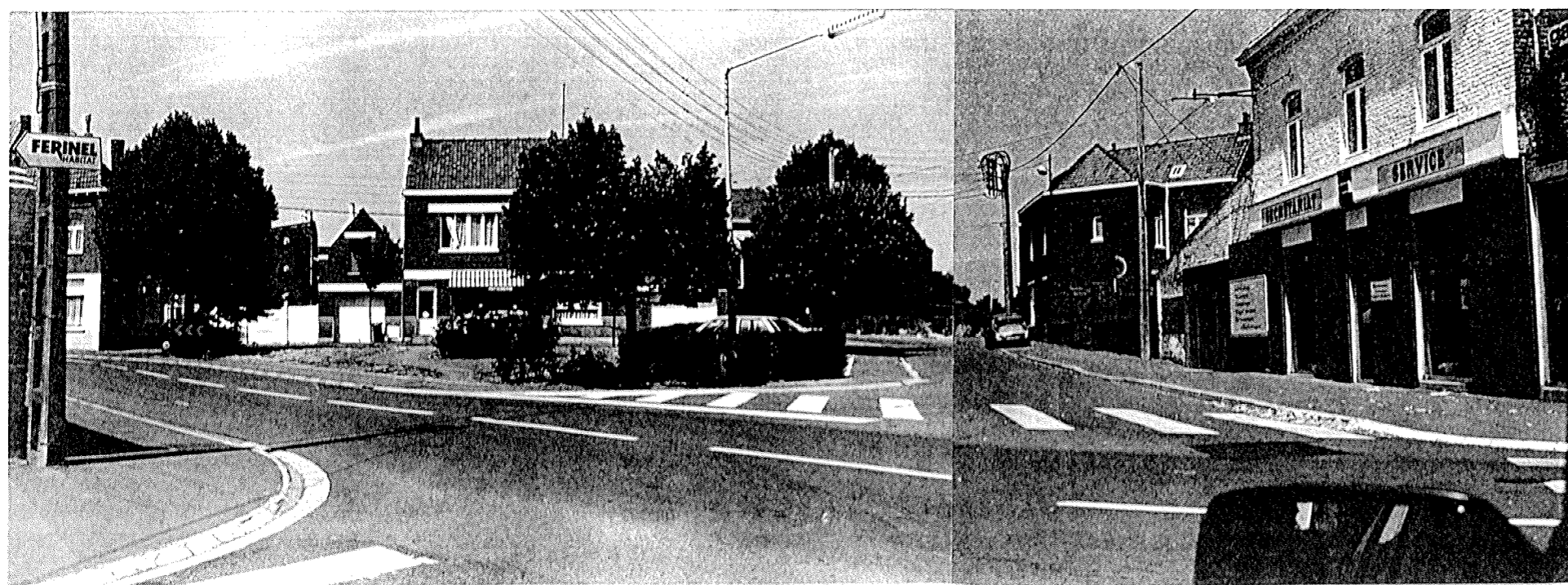
Dans le projet présenté, on conserve ces deux fonctions à cet espace triangulaire, mais on lui ajoute un esprit "square", où l'on peut venir faire une pose, ou bavarder un moment.

Pour cela, des haies végétales sont replantées pour fermer l'espace et le rendre convivial.

Un élément central (statue, sculpture, ...) est mis en scène au milieu d'un espace planté, clôt par une grille en fer forgé.

Le reste de l'espace est minéralisé pour permettre les circulations faciles, l'installation de bancs, et limiter l'entretien au minimum.

Cet aménagement pourra être modifié en fonction des projets proposés par la Communauté Urbaine de Lille pour la création d'une entrée directe depuis la rocade de contournement prévue à terme.



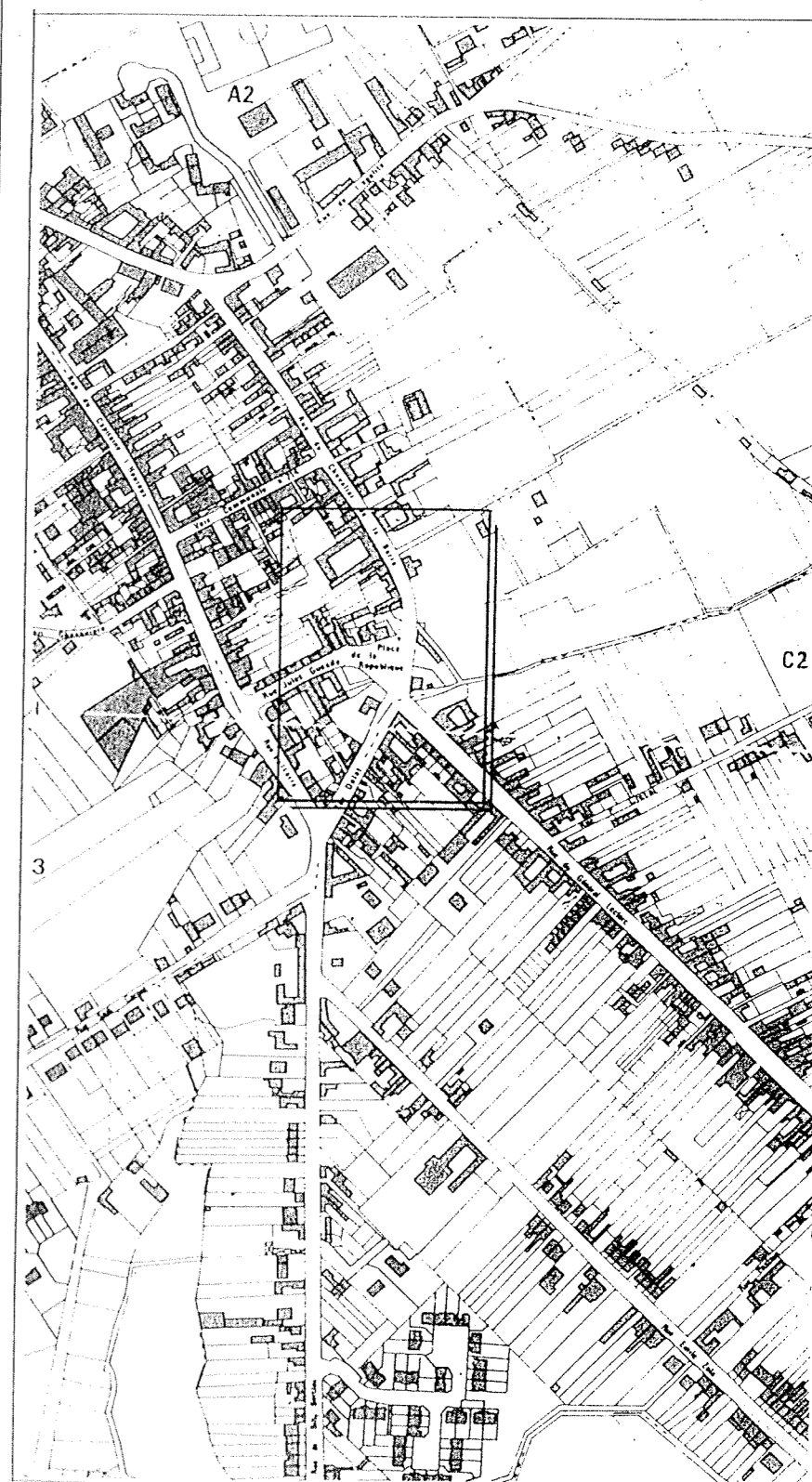
DEPARTEMENT DU NORD
Canton de La Bassée

SAINGHIN EN WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

LA PLACE DE
LA REPUBLIQUE

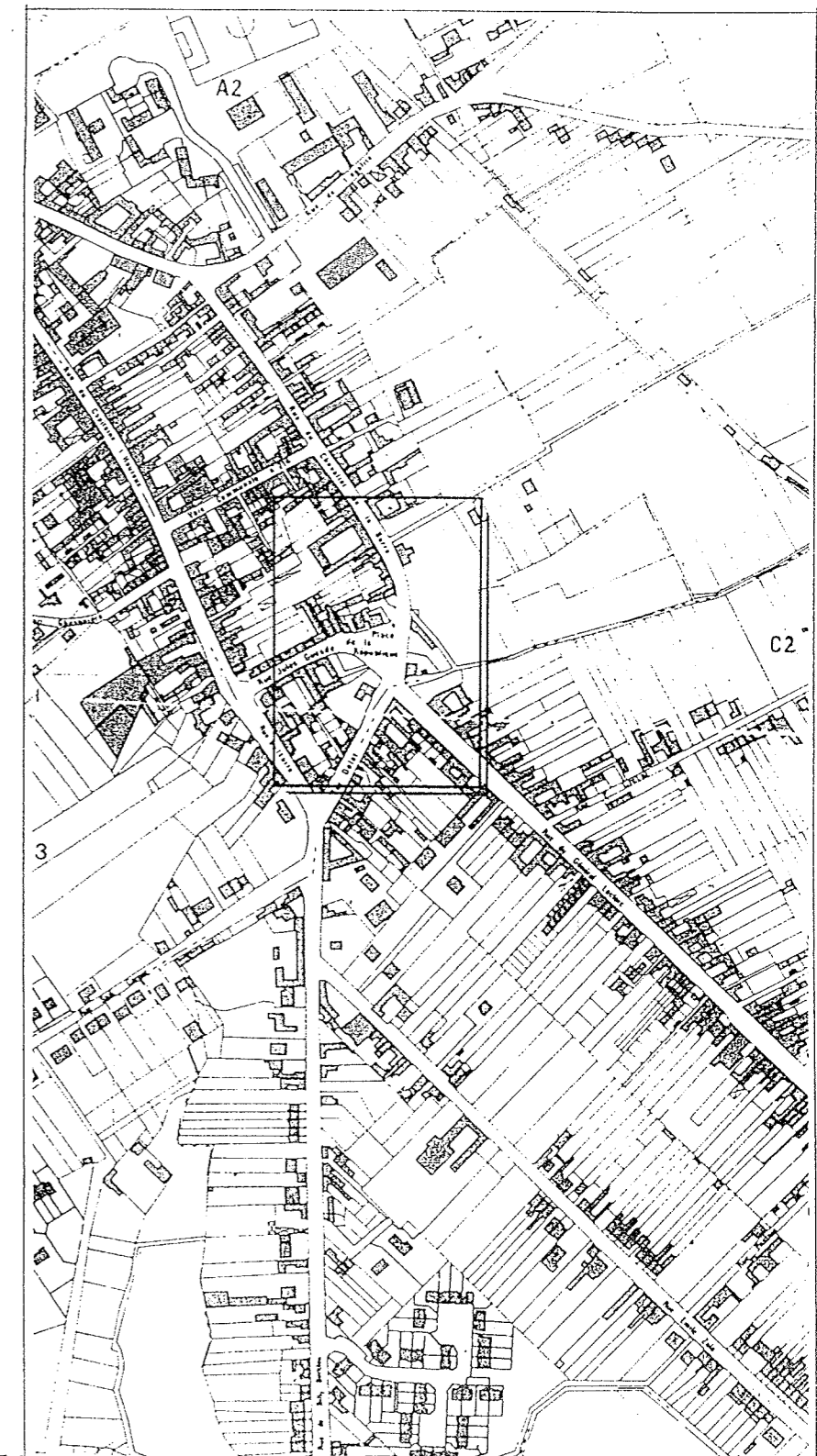
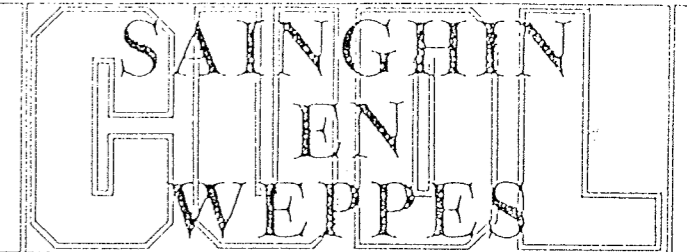
60



SQUARE DE LA REPUBLIQUE

Prix n°	Désignation des ouvrages	Quantité	P.U.	Total
1	Préparation du terrain, avec arrachage de haies et d'arbustes, dépose de bordures		Forfait	5 000
2	Entourage d'arbres	50 ml	400	20 000
3	Fourniture et mise en oeuvre de terre végétale	65 m ³	100	6 500
4	Fourniture et plantation d'arbres tiges, y compris creusement de la fosse, tuteurage et garantie de reprise	3 u	1 000	65 000
5	Fourniture et plantation d'arbustes pour haie, y compris garantie de reprise	35 ml	150	5 250
6	Fourniture et plantation d'arbustes, y compris garantie de reprise	85 m ²	100	8 500
7	Fourniture et installation de bancs	8 u	3 000	24 000
8	Fourniture et installation d'une sculpture		Forfait	50 000

MONTANT DES TRAVAUX :	122 250 F
HONORAIRES ET DIVERS 10 % :	12 225 F
TOTAL H.T. :	134 475 F
TVA 18,6% :	25 012,35 F
TOTAL T.T.C. :	159 487,35 F



Ce projet consiste à achever un secteur de la commune où de récents aménagements ont été réalisés.

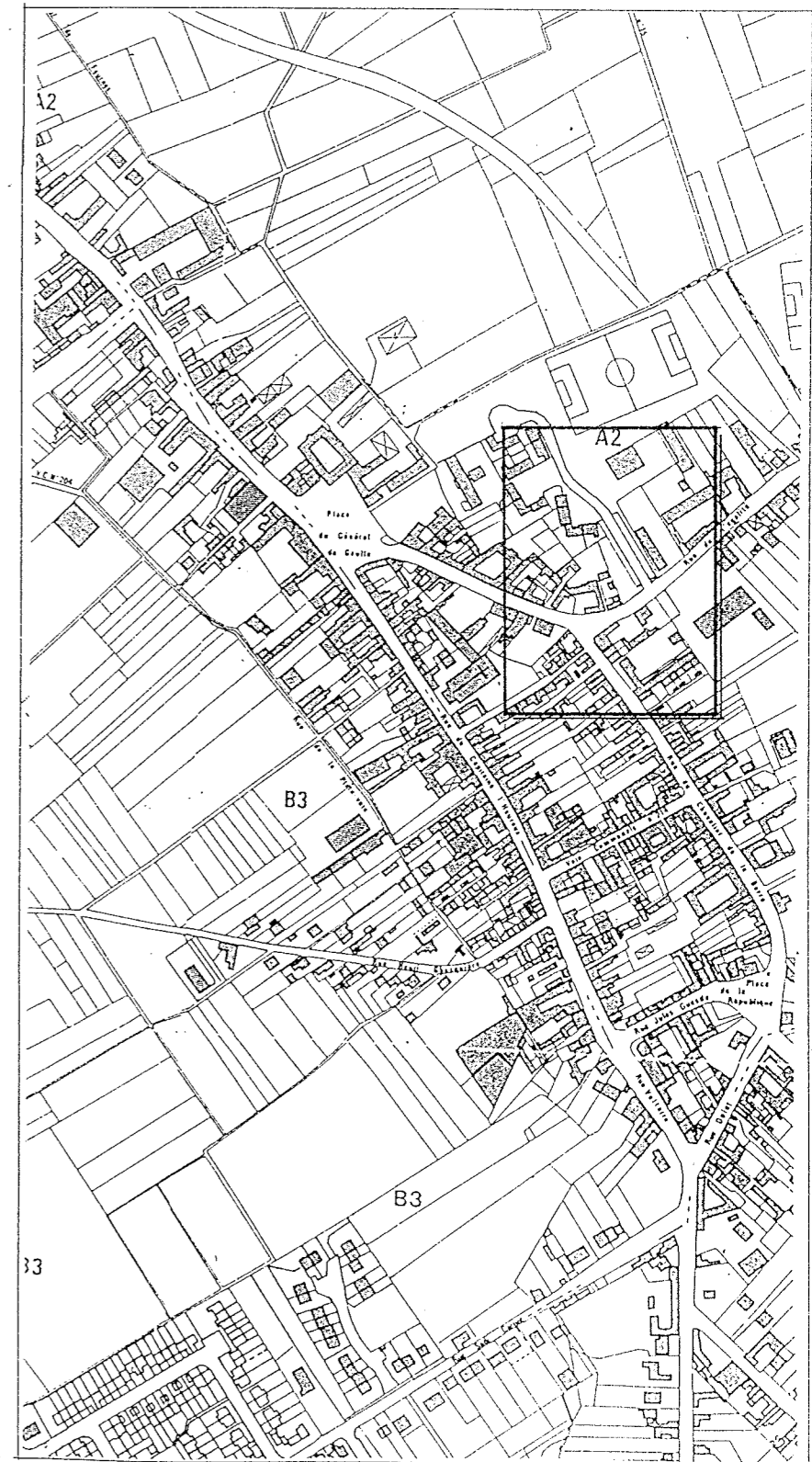
Entre la résidence du bicentenaire et la rue de l'Egalité, la rue de la Liberté s'élargit, bordée de part et d'autre de places de stationnement. Ce lieu est le complément de la place du Général De gaulle et sert à recevoir le marché, les jours où la foire aux manèges occupe la place....

L'aménagement présenté permet:

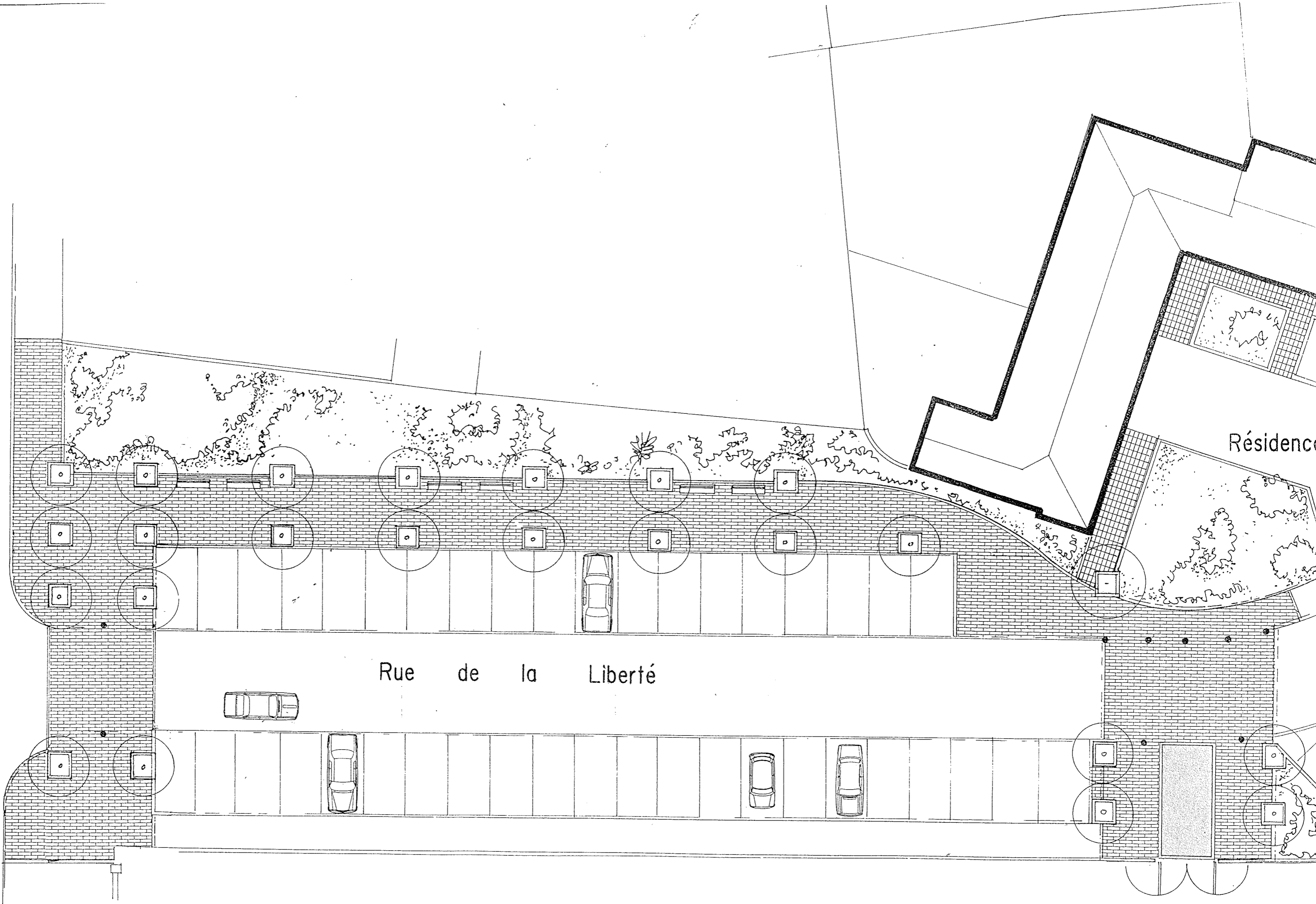
- de préserver les usages de cet espace,
- de continuer le traitement des trottoirs de la même façon que déjà entamée rue de l'Egalité,
- de venir traiter les espaces verts endommagés par les dernières fortes intempéries,
- d'améliorer l'accessibilité aux piétons jusqu'aux entrées des équipements (école et stade)

Un mail d'arbres de hautes tiges conduit jusqu'aux abords des équipements; des traversées piétonnes traitées dans la continuité des matériaux des trottoirs assurent un plus grand confort aux piétons; les parvis au droit des entrées des équipements sont aménagés.

Bancs publics, bornes et mobilier urbain complètent les aménagements.



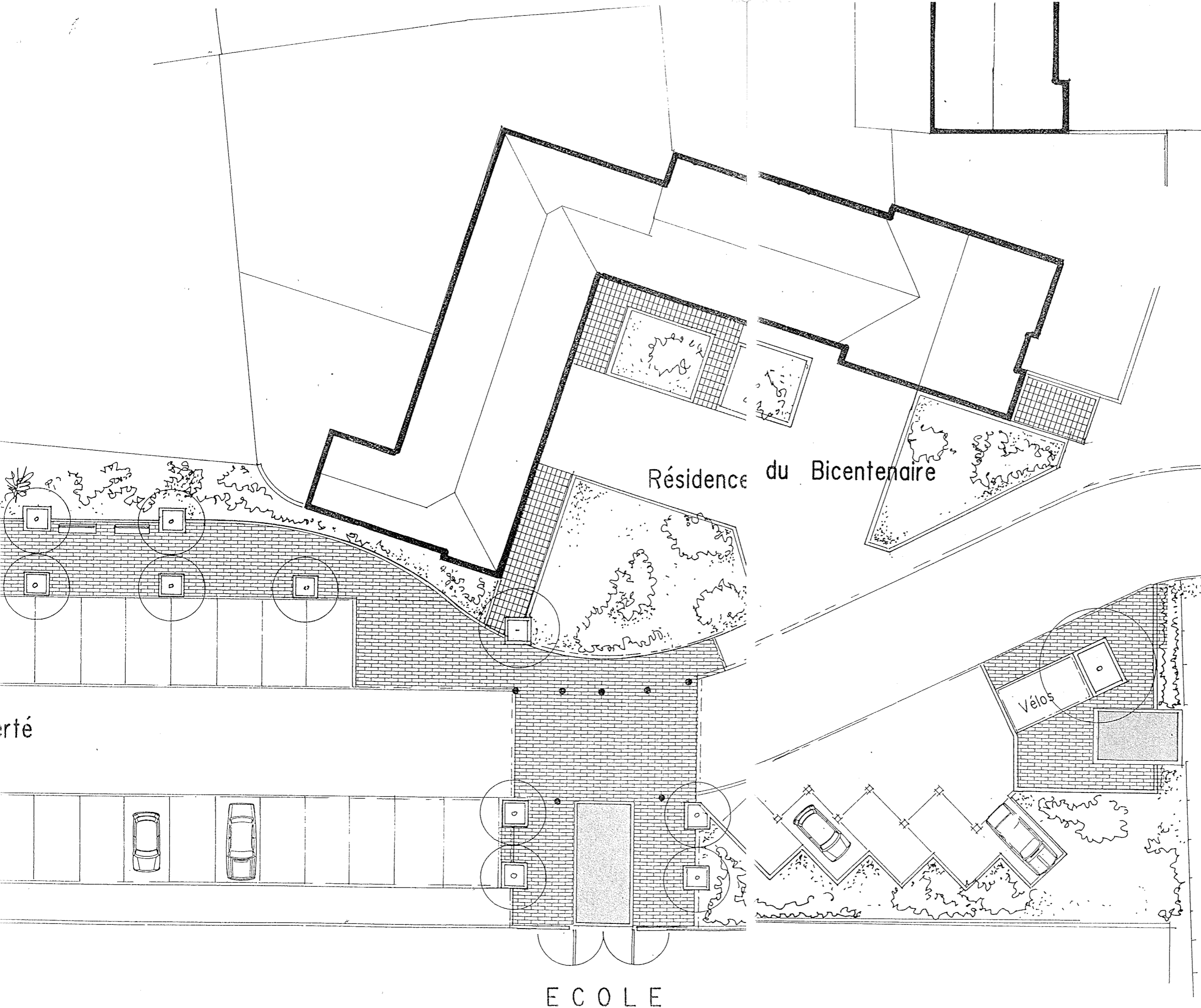
rue de l'Égalité



RÉSIDENCE

Rue de la Liberté

ÉCOLE



Résidence du Bicentenaire

rté

Vélos

ECOLE

AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA LIBERTE

DEVIS ESTIMATIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

DESIGNATION DES OUVRAGES	U	P.U.	Q.	DEPENSE
- Terrassement et évacuation	m ²	50	400	20 000
- Reprise réseau divers			pour mémoire	
- Pavage sur fondation légère	m ²	350	400	140 000
- Plantation y compris entourage d'arbres et apport de terres végétales	U	2 500	24	60 000
- Plantation d'arbustes	m ²	120	160	19 200
- bornes et bancs publics	ensemble			40 000
Montant total des travaux H.T.				279 200
Divers et honoraires 10 %				27 920
TOTAL H.T.				307 120
T.V.A. 18,6 %				57 124
Montant total de la dépense T.T.C.				364 244
Montant arrondi à la somme de				364 200 F.

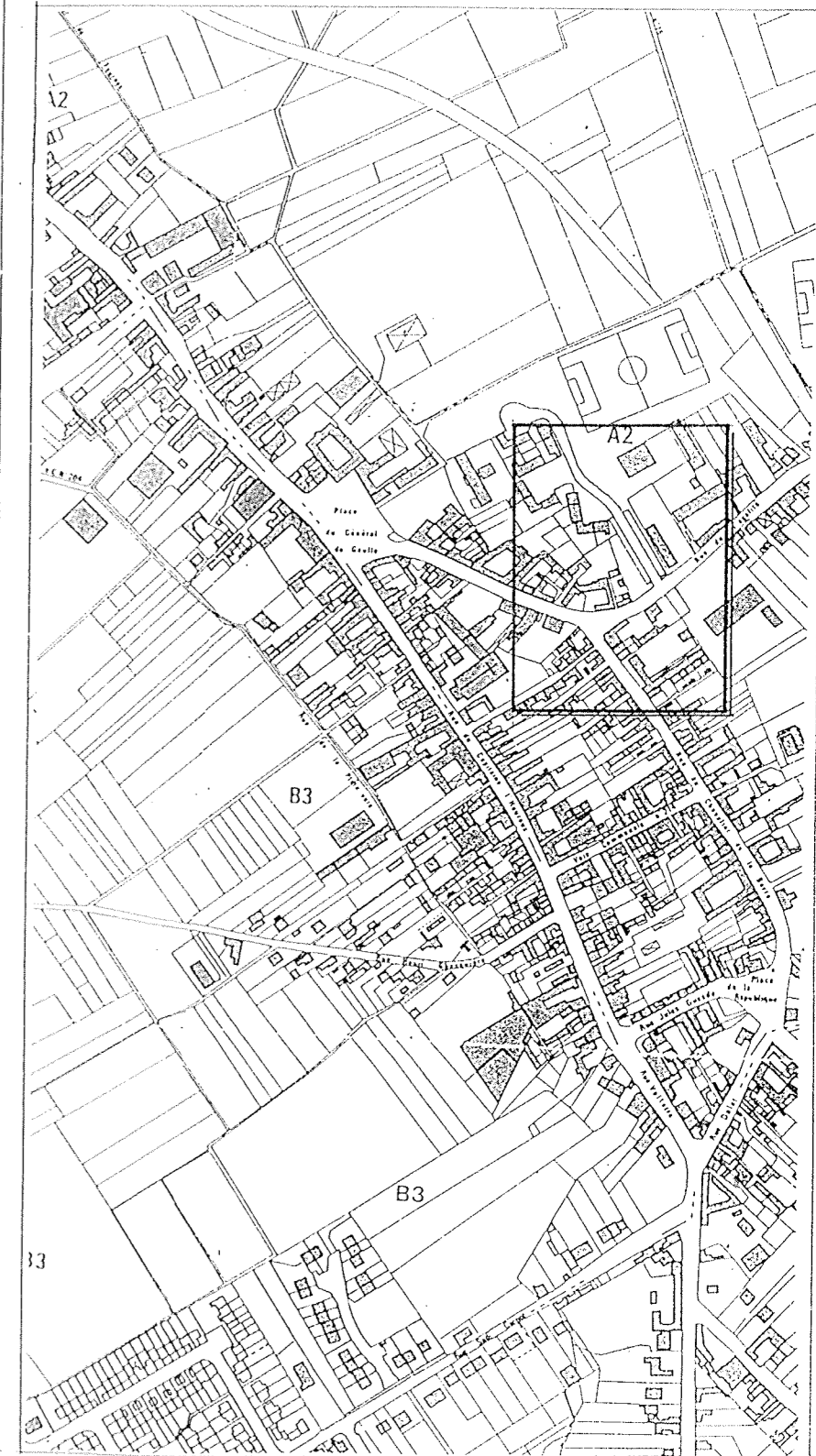
DEPARTEMENT DU NORD
Canton de La Bassée

SAINGHIIN
HENN
WEPPES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

LE TRAITEMENT DES
PARKINGS

64



RECAPITULATION

0. La cour de la ferme Fauquenoy	362 600 F.
1. Aménagements ponctuels du C.D. 41 (chapelles)	118 600 F.
2. La place de la Gare	474 000 F.
3. Les aménagements des sentiers (4 700m)	1 162 300 F.
4. L'extension du cimetière	784 000 F.
5. L'aménagement de la rue Gambetta	974 900 F.
6. L'aménagement de la rue du Capitaine L'Heureux	1 511 900 F.
7. La place du Général De Gaulle	2 608 000 F.
C.D. 41	1 023 000 F.
8. Le kiosque à musique	1 067 500 F.
9. Aménagement des espaces publics de lotissements et extension urbaine	204 200 F.
10. Aménagement de la sortie des écoles (Allende)	238 000 F.
11. Les entrées de ville	36 000 F.
12. La Place de la République	159 500 F.
13. Le traitement des parkings (rue de la Liberté)	364 200 F.

Estimation T.T.C. (septembre 90)



Les projets d'aménagement de la présente étude ont fait l'objet d'une exposition publique inaugurée par Monsieur Lanquetin, Maire de Sainghin-en-Weppes le 29 septembre 1990, à la Ferme Fauquenoy.